

**Rapport de solvabilité  
et de condition financière  
(SFCR) d'Aréas Vie**





**SOMMAIRE**

<b>A. SYNTHÈSE .....</b>	<b>4</b>
A.1 ACTIVITE ET RESULTATS .....	5
A.2 SYSTEME DE GOUVERNANCE .....	7
<b>B. ACTIVITE ET RESULTATS .....</b>	<b>8</b>
B.1 ACTIVITES .....	9
B.2 RESULTAT DE SOUSCRIPTION .....	10
B.3 RESULTAT DES PLACEMENTS .....	12
B.4 RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES .....	12
<b>C. SYSTEME DE GOUVERNANCE .....</b>	<b>14</b>
C.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE .....	14
C.2 COMPETENCES ET HONORABILITE .....	20
C.3 SYSTEME DE GESTION DU RISQUE Y COMPRIS L'ÉVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE .....	21
C.4 SYSTEME DE CONTROLE INTERNE .....	24
C.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE .....	26
C.6 FONCTION ACTUARIELLE .....	27
C.7 SOUS-TRAITANCE .....	29
C.8 AUTRES INFORMATIONS .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>D. PROFIL DE RISQUE .....</b>	<b>31</b>
D.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION .....	32
D.2 RISQUE DE MARCHE .....	33
D.3 RISQUE DE CREDIT .....	34
D.4 RISQUE DE LIQUIDITE .....	35
D.5 RISQUE OPERATIONNEL .....	35
D.6 AUTRES RISQUES IMPORTANTS .....	37
D.7 AUTRES INFORMATIONS .....	37
<b>E. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE .....</b>	<b>39</b>
E.1 ACTIFS .....	41
E.2 PROVISIONS TECHNIQUES .....	42
E.3 AUTRES PASSIFS .....	46
E.4 METHODES ALTERNATIVES DE VALORISATION .....	47
E.5 AUTRES INFORMATIONS .....	47
<b>F. GESTION DES FONDS PROPRES .....</b>	<b>48</b>
F.1 FONDS PROPRES .....	49
F.2 CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS (SCR ET MCR) .....	51
F.3 UTILISATION DU SOUS-MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDE SUR LA DUREE DANS LE CALCUL DU CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS .....	54
F.4 DIFFERENCE ENTRE LA FORMULE STANDARD ET LE MODULE INTERNE .....	54
F.5 NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS .....	54
F.6 AUTRES INFORMATIONS .....	54

**A**

**SYNTHESE**

**A.1 Activités et résultats**

---

Le marché national

Résultats d'AREAS VIE en 2022

**A.2 Système de gouvernance**

---

## A. SYNTHÈSE

Le présent rapport concerne le rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) d'Aréas Vie pour l'exercice 2022. Il vise à garantir la bonne information du superviseur sur les données publiées par l'organisme et sur son système de gouvernance conformément à l'article 51 de la Directive 2009/138/CE et aux articles 290 à 298 du règlement Délégué 2015/35.

Il s'articule autour de 5 axes :

- ⇒ L'activité de l'organisme
- ⇒ Son système de gouvernance
- ⇒ Son profil de risque
- ⇒ Les informations sur les méthodes de valorisation utilisées
- ⇒ La gestion de son capital

### A.1 Activité et résultats

#### Le marché national

Sur 2022, les cotisations sur le marché vie et capitalisation des contrats d'assurance vie sont en baisse de 3 %, à 144,4 milliards d'euros.

Les versements sur les supports unités de compte sont en très légère baisse (-0,3 %, à 57,7 milliards d'euros) tandis que les versements sur les supports euros sont en nette baisse (-5 %, à 86,7 milliards d'euros). La part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations s'établit à 40 % pour l'année 2022 (39 % pour l'année 2021).

Sur 2022, les prestations sont en hausse de 3 %, à 130,1 milliards d'euros. Fin décembre 2022, les prestations représentent, sur un an, 7,3 % des provisions mathématiques (7,1 % à fin 2021).

Pour 2022, la collecte nette s'établit à +14,3 milliards d'euros. Elle est positive pour les supports unités de compte (+34,6 milliards d'euros) et négative pour les supports euros (-20,3 milliards d'euros). L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation est estimé à 1 842 milliards d'euros à fin décembre 2022, en légère baisse de 2 % sur un an (-32 milliards d'euros).

(Source FA)

#### Le chiffre d'affaires

La prévoyance a augmenté (+6,8 %).

En retraite, le chiffre d'affaires affiche une baisse de -25,1 % par rapport à 2021 après une hausse très significative en 2020 (+107,5 %).

- Une baisse des émissions en retraite individuelle euros à -33,7 % (support euros) et -5,6 % (supports en unités de compte)

La contribution à ce chiffre d'affaires du récent contrat PER Individuel Aréas s'élève à près de 86 %.

Ce retrait est en partie due à la baisse sensible des transferts entrants au sein du contrat PER Individuel Aréas. Par symétrie, on assiste à une baisse des prestations en transfert sortant s'agissant de transferts en interne Aréas.

- La retraite entreprise accuse une baisse du chiffre d'affaires à -14,57 % (-12,4 % en 2021)
- Les régimes dits 441 (en points) sont en recul de 10,1 % (-3,2 % en 2021)

La collecte épargne est en baisse au global de 1,5 %. En détail, on constate une hausse du chiffre d'affaires en euros de +6,2 % (+20,3 % en 2021) et une baisse de -10,8 % pour les unités de compte (UC). La répartition euros /UC de la collecte épargne est en 2022 de 59 % / 41 % contre 55 % / 45 % en 2020 (et 61 % / 39 % l'année précédente)

Les prestations hors acceptations (échéances, rachats, sinistres, rentes, ITT) ont représenté 107 618 milliers d'euros, soit une baisse de 11 % par rapport à 2021. Une partie de cette baisse est expliquée par les transferts sortants (en interne) de contrats de retraite transférables dans le PER. Les rachats se sont élevés à 49 301 milliers d'euros soit une hausse de 0,6 %..

Les commissions allouées aux intermédiaires se sont élevées à 5 885 milliers d'euros ; elles représentent 4,12 % de l'encaissement affaires directes hors transferts entrants contre 2,97 % en 2021.

Les autres charges représentent 11 939 milliers d'euros en hausse de +19,36 %.

Les provisions hors acceptations constituées au 31 décembre 2022 s'élèvent à 1 414 920 milliers d'euros. Elles progressent de +0,24 % et comprennent les provisions mathématiques, à hauteur de 1 344 887 milliers d'euros, une provision pour participation aux bénéfices non affectée d'un montant de 60 597 milliers d'euros, des provisions pour sinistres à payer pour 10 755 milliers d'euros et la réserve de capitalisation des produits PERP/PERIN et PERI pour 693 milliers d'euros.

L'ensemble des provisions, hors unités de compte (UC) a fait l'objet de placements dont la répartition appréciée en valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est la suivante :

Immobilier	9,46 %
Obligations	60,93 %
Actions	29,60 %

Les provisions mathématiques de l'actif général, hors cantons, se répartissent au 31 décembre 2020 de la façon suivante :

Fonds en euros	67,68 %
Unités de compte (UC)	32,32 %

Les provisions mathématiques du contrat Multisupport se répartissent au 31 décembre 2018 de la façon suivante :

Fonds en euros	73 % (88 % en 2021)
Unités de compte (UC)	27 % (12 % en 2021)

Le total du bilan s'élève à 1 660 745 milliers d'euros, en hausse de 0,78 %

#### RÉSULTAT

Les comptes de l'exercice 2022 font ressortir un excédent de 13 801 milliers d'euros.

#### CHIFFRES CLES

(en milliers d'euros sauf les ratios de solvabilité)	2022	2021
Chiffre d'affaires brut	142 673	160 910
<b>Résultat social</b>		
Résultat technique Vie	11 065	8 418
Résultat technique non-Vie	0	0
Résultat non technique	5 527	4 741
Résultat exceptionnel	-1	-73
Résultat net	13 801	10 849
<b>Solvabilité</b>		
Fonds propres disponibles	231 010	225 186
SCR	113 746	112 931
MCR	28 436	31 307
<b>Ratio Solvabilité II SCR</b>	203,1%	199,4%
<b>Ratio Solvabilité II MCR</b>	812,4%	719,3%

Le ratio est en légère hausse par rapport à 2021, ce qui s'explique par l'amélioration des fonds propres, essentiellement due à la hausse des taux, entraînant une baisse des provisions techniques au passif (la baisse des actifs obligataires étant légèrement plus faible).

## **A.2 Système de gouvernance**

Pour mettre en conformité la société avec les nouvelles directives, des nominations et des nouvelles fonctions ont été créés en 2016. Cette information est détaillée dans le présent rapport, à la section « C. Système de Gouvernance »

**B****ACTIVITE ET RESULTATS****B.1 Activités**

---

Informations générales  
Informations sur la société  
Principaux actionnaires  
Présentation de l'activité  
Récompenses  
Filiales et succursales  
Evènements significatifs

**B.2 Résultat de souscription**

---

Résultat de souscription par ligne d'activité  
Résultat de souscription par zone géographique

**B.3 Résultat des placements**

---

Résultat des placements nets de frais  
Placements en titrisation

**B.4 Résultat des autres activités**

---



## B. ACTIVITE ET RESULTATS

### B.1 Activités

#### Informations générales

Aréas Vie est une société d'assurance mutuelle (SAM) agréée et régie par le Code des Assurances. Elle exerce son activité en France, dans les domaines de l'assurance Vie (Epargne, retraite et prévoyance). Aréas Vie est une entité du groupe Aréas Assurances regroupant également Aréas Dommages.

Aréas Assurances est membre de la ROAM (Réunion des organismes d'assurance mutuelle)

#### Information sur la société

Aréas Vie, dont le siège social est situé 49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS, est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 353 408 644.

Aréas Vie a été constitué le 26 janvier 1981.

Les activités d'assurance Vie sont réglementées et agréés. De ce fait, Aréas Vie est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Aréas Vie est également contrôlée par deux cabinets de commissariat aux comptes :

Société DELOITTE & ASSOCIES représentée par Monsieur Pascal COLIN, sise à l'adresse suivante :

6, place de la pyramide  
92908 – PARIS LA DEFENSE  
Nommé le 21 juin 2017

Société GRANT THORNTON représentée par M.Cyril Brogniart , sise à l'adresse suivante :

29 rue du Pont  
92200 – NEUILLY SUR SEINE  
Nommée le 22 juin 2016

Aréas Vie ne porte pas d'employé. C'est Aréas Dommages, société ayant des liens très étroit avec Aréas Vie, qui fournit la totalité de ses moyens humains et administratifs.

#### Principaux actionnaires

Aréas Vie est un organisme à but non lucratif du fait de son statut d'assurance mutuelle. Il n'y a donc pas de capital ni d'actionnaire.

#### Présentation de l'activité

Aréas Vie exerce son activité exclusivement en France.

La société propose des produits d'assurance vie dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.

L'épargne regroupe des produits d'épargne avec des garanties libellées en euros et en unités de compte.

La retraite regroupe des produits de retraite collective avec des garanties libellées en euros et en unités de compte.

Ces produits comprennent :

- ⇒ Les Plans d'Epargne Retraite Populaire (PERP)
- ⇒ Les Plans d'Epargne Retraite Interentreprises (PERI)
- ⇒ Les contrats à Indemnités de Fin de Carrière (IFC)
- ⇒ Les contrats en points L-441
- ⇒ Le Plan d'Epargne Retraite institué par la Loi PACTE

**Récompenses**

Par la qualité de ses contrats, Aréas Vie est souvent récompensé dans ses différents domaines d’intervention :

- ⇒ Capital décès : Oscar du meilleur contrat d’assurance obsèques
- ⇒ Multisupport 3 : Oscar du meilleur contrat d’assurance à gestion profilée-équilibré et Oscar du meilleur contrat d’assurance vie dont l’encours est inférieur à un milliard d’euros
- ⇒ PER Individuel : Oscar du meilleur PER Individuel proposé par un assureur mutualiste.

**Filiales et succursales**

Aréas Vie détient :

100 % d’Aréas Immobilier, de GEMMA, de AI4, de FS2A

99,99 % de la SCI Miromesnil 49-3 et 49-4

70 % de AI5

**Evènements significatifs**

Réassurance interne

Aréas Dommages réassurance Aréas Vie via un traité en quote-part de 15 % sur l’ensemble de ses produits en euros (hors RCR, RCA, PERP, PERI).

**B.2 Résultat de souscription**

**Résultat de souscription par ligne d’activité**

Chiffre d’affaires

Le chiffre d’affaires d’Aréas Vie se décompose par ligne d’activité comme suit :

en milliers d’euros	2022		2021	
	CA	%	CA	%
Epargne	82 491	57,82%	83 740	52,04%
Prévoyance	8 026	5,63%	7 516	4,67%
Retraite	52 156	36,56%	69 654	43,29%
_L441	2 908		3 234	
_PERP	2 586		3 695	
_PERI	1 440		1 406	
_PERin	40 621		54 643	
_Autres	4 600		6 676	
<b>TOTAL</b>	<b>142 673</b>	<b>100,00%</b>	<b>160 910</b>	<b>100,00%</b>

La prévoyance a augmenté (+6,8 %).

En retraite, le chiffre d'affaires présente une baisse (-25,1 %) avec :

- Une baisse des émissions en retraite individuelle euros à -33,7 % (support euros) et -5,6 % (supports en unités de compte)

La contribution à ce chiffre d'affaires du récent contrat PER Individuel Aréas s'élève à près de 86 %.

Ce retrait est en partie due à la baisse sensible des transferts entrants au sein du contrat PER Individuel Aréas. Par symétrie, on assiste à une baisse des prestations en transfert sortant s'agissant de transferts en interne Aréas.

- La retraite entreprise accuse une baisse du chiffre d'affaires à -14,57 % (-12,4 % en 2021)
- Les régimes dits 441 (en points) sont en recul de 10,1 % (-3,2 % en 2021)

La collecte épargne est en hausse au global de 1,5 %. En détail, on constate une hausse du chiffre d'affaires en euros de 6,2 % et une baisse de 10,8 % pour les unités de compte (UC). La répartition euros / UC de la collecte épargne est en 2022 de 59 % / 41 % contre 55 % / 45 % l'an passé.

### Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Le QRT S.05.01 est le QRT indiquant les primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité (LOB).

Il est joint ci-dessous.

Il n'y a pas d'événement particulier notable en 2022.

S.05.01.01.02										
Life										
Line of Business for: life insurance obligations										
Life reinsurance obligations										
		Health insurance	Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance	Other life insurance	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligations other than health insurance obligations	Health reinsurance	Life-reinsurance	Total
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
<b>Premiums written</b>										
Gross	R1410		88 529 366	49 952 524	4 190 663					142 672 553
Reinsurers' share	R1420		8 383 334		628 599					9 011 934
Net	R1500		80 146 032	49 952 524	3 562 063					133 660 619
<b>Premiums earned</b>										
Gross	R1510									
Reinsurers' share	R1520									
Net	R1600									
<b>Claims incurred</b>										
Gross	R1610		80 856 288	24 132 504	2 644 880					107 633 672
Reinsurers' share	R1620		9 720 626		309 150					10 029 777
Net	R1700		71 135 662	24 132 504	2 335 730					97 603 896
<b>Changes in other technical provisions</b>										
Gross	R1710		14 968 395	-10 316 351	40 853					4 692 897
Reinsurers' share	R1720		-778 283		93 710					-684 574
Net	R1800		15 746 678	-10 316 351	-52 857					5 377 470
<b>Expenses incurred</b>										
<b>Administrative expenses</b>										
Gross	R1910		4 736 427	1 992 532	1 985 302					8 714 261
Reinsurers' share	R1920		475 838		297 622					773 460
Net	R2000		4 260 590	1 992 532	1 687 680					7 940 801
<b>Investment management expenses</b>										
Gross	R2010									
Reinsurers' share	R2020									
Net	R2100									
<b>Claims management expenses</b>										
Gross	R2110		1 455 457	413 660	71 316					1 940 434
Reinsurers' share	R2120		135 764		10 658					146 422
Net	R2200		1 319 693	413 660	60 658					1 794 012
<b>Acquisition expenses</b>										
Gross	R2210		2 440 264	1 363 971	3 220 695					7 024 930
Reinsurers' share	R2220		366 040		496 955					862 995
Net	R2300		2 074 225	1 363 971	2 723 739					6 161 935
<b>Overhead expenses</b>										
Gross	R2310									
Reinsurers' share	R2320									
Net	R2400									
<b>Other expenses</b>										
	R2500									
<b>Total expenses</b>	R2600									15 896 748
<b>Total amount of surrenders</b>	R2700		35 321 839	13 898 763	73 749					49 294 351

### Résultat de souscription par zone géographique

La totalité du chiffre d'affaires d'Aréas Vie est réalisée en France.

### B.3 Résultat des placements

#### Résultats des placements nets de frais

Le résultat des placements nets de frais est la somme des revenus de placements et des revenus de cession moins les charges afférentes à chaque poste.

En Milliers d'euros	2022		2021	
<b>Revenus des placements</b>				
Obligations + décote/surcote	18 260	82%	16 130	74%
Actions	1 333	6%	2 305	11%
Fonds d'investissements	3 738	17%	4 097	19%
Cessions SICAV Trésorerie	-7	0%	-32	0%
Immeubles de placement	1 439	6%	1 032	5%
Immeubles d'exploitation	0	0%	0	0%
Avances sur polices	232	1%	238	1%
Intérêts sur dépôts	0	0%	58	0%
Intérêts bancaires et divers	-2 857	-13%	-2 134	-10%
	-----	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>22 138</b>	<b>100%</b>	<b>21 693</b>	<b>100%</b>
<b>Résultat de cession</b>				
Actions	0		0	
Obligations	-564		6 450	
Fonds d'investissements	1 776		8 739	
Immobilier	15 748		0	
PDD	-758		-454	
Divers	0		0	
	-----		-----	
<b>Total</b>	<b>16 203</b>		<b>14 735</b>	
Affectation des frais généraux	-390		-329	
<b>TOTAL</b>	<b>37 952</b>		<b>36 099</b>	

En 2022, les revenus de placements ont augmenté (5,13 %) par rapport à l'année 2021, cette hausse s'explique par une augmentation des revenus des obligations.

#### Placements en titrisation

Aréas Vie n'est pas concerné par ce type de placements

### B.4 Résultat des autres activités

Aréas Vie n'exerce pas d'autre activité.

## C

**SYSTEME DE GOUVERNANCE****C.1 Informations générales sur le système de gouvernance**

---

Définition de l'AMSB  
 Rôles et responsabilités du Conseil d'administration  
 Comités du Conseil d'administration  
 Rôles et responsabilités de la Direction Générale  
 Dirigeants effectifs  
 Fonctions clés

**C.2 Compétence et Honorabilité**

---

Evaluation de la compétence  
 Evaluation de l'honorabilité  
 Processus d'évaluation de la compétence et de l'honorabilité des personnes dirigeantes et occupant les fonctions clés  
 Liste des personnes titulaires des fonctions clés et des dirigeants effectifs

**C.3 Système de Gestion du Risque y compris l'Evaluation Interne des Risques et de la solvabilité**

---

Système de Gestion des Risques  
 Intervenants, rôles et responsabilités  
 Evaluation des risques  
 Stratégie et tolérance aux risques  
 Principe de la personne prudente dans les investissements

**C.4 Système de Contrôle Interne**

---

Description du dispositif de contrôle interne

**C.5 Fonction Audit Interne**

---

Fonction Audit Interne

**C.6 Fonction Actuarielle**

---

Fonction actuarielle

**C.7 Sous-traitance**

---

Politique de sous-traitance

**C.8 Autres informations**

---

## C. SYSTEME DE GOUVERNANCE

### C.1 Informations générales sur le système de gouvernance

L'objectif de mise en place du système de gouvernance est de garantir une gestion saine, prudente et efficace de l'activité.

Conformément au principe de proportionnalité, ce système doit être proportionné à la nature, à l'ampleur et à la complexité des opérations.

Il doit comprendre a minima une structure organisationnelle transparente, une répartition claire et une séparation appropriée des responsabilités, ainsi qu'un dispositif efficace de transmission des informations.

L'organisation du système de gouvernance repose principalement sur :

- l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle (*en anglais* « *Administrative, management or supervisory body* » ou *AMSB*) ;
- les personnes qui dirigent effectivement l'entreprise ou qui assument d'autres fonctions clés au sein de l'organisation.

#### Définition de l'AMSB

L'organe d'administration, de gestion et de contrôle (l'AMSB) assume la responsabilité finale du respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives adoptées en vertu de la Directive Solvabilité 2.

Aréas Vie étant un organisme à structure moniste (Conseil d'administration et Direction Générale), la transposition de l'AMSB en droit français englobe le Conseil d'Administration et la Direction Générale, dans une responsabilité collective et partagée qui respecte la pratique et les spécificités actuelles et revient à identifier parmi l'ensemble des attributions de l'AMSB les responsabilités classiquement dévolues au Conseil d'Administration et les responsabilités qui relèvent de la Direction Générale.

#### Rôles et responsabilités du conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Aréas Vie est constitué de 14 Administrateurs.

Il détermine les orientations générales de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'Assemblée Générale et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration se réunit quatre fois par an et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Directeur général de la Société est tenu de communiquer à chaque Administrateur l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'administration est responsable de la stratégie de gestion des risques d'Aréas Vie. A ce titre, il est notamment en charge :

- de la définition de l'appétence aux risques et de la validation du dispositif de gestion des risques (approbation des limites de tolérance globales aux risques) ;
- du suivi des mesures à prendre en cas de survenance des risques et de constatation d'une non-conformité du capital de solvabilité requis ;
- de l'approbation préalable de l'ensemble des politiques écrites.

Dans le cadre de l'évaluation des risques, le Conseil d'administration revoit la conformité de l'évaluation réglementaire des risques (SCR / MCR) et procède également à l'examen, à l'approbation et au suivi de l'évaluation interne des risques et de solvabilité (ORSA).

Il est impliqué dans la réalisation du processus ORSA par la formulation de directives générales, le contrôle de la cohérence et de l'adéquation des hypothèses retenues et l'apport d'un regard critique sur les résultats. Il s'engage sur le plan d'entreprise et sur les résultats des stress tests, en validant le processus ORSA et le rapport interne ORSA.

Les orientations stratégiques prises par le Conseil d'administration tiennent compte des travaux menés pour l'ORSA, des hypothèses de construction du plan stratégique et de la surveillance continue des ratios de couverture, permettant ainsi d'évaluer et de maîtriser l'évolution du besoin en capital.

Le Conseil d'administration est par ailleurs responsable de la validation du reporting externe à destination de l'ACPR et du public. Ce reporting intègre plus particulièrement les éléments suivants :

- le rapport RSR (« Regular Supervisory Report ») et le rapport ORSA à destination du superviseur ;
- le SFCR (« Solvency & Financial Condition Report ») à destination du public.

D'autres rapports internes font également l'objet d'une présentation au Conseil d'administration pour revue et validation. Il s'agit notamment du rapport de la fonction actuarielle, des éléments de reporting sur les expositions aux risques, des plans de conformité et d'audit interne, ou encore du rapport de contrôle interne sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les politiques écrites sont revues annuellement et les modifications significatives validées en Conseil d'administration au cours de l'exercice.

### **Comités du conseil d'administration**

Afin de garantir un système de gouvernance adéquat et de maintenir son efficacité au regard de l'évolution de ses rôles et responsabilités, le Conseil d'administration d'Aréas Vie a décidé de déléguer à des comités spécialisés l'instruction préalable de l'ensemble des sujets soumis à sa validation.

Ces comités sont répartis en :

- comité d'audit
- comité d'arrêté des comptes;
- comité risques et réassurance ;
- comité financier ;
- comité de rémunération et nominations
- comité ORSA.

Un rapporteur a été nommé pour chacun de ces comités. Il est chargé de rendre compte au Conseil d'administration des informations communiquées ou décisions prises en séance.

#### **Comité d'audit**

Le Comité d'audit d'Aréas Vie est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- Président du comité d'audit ;
- 1 Administrateur ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence des commissaires aux comptes et de la fonction clé audit interne. Il est chargé d'examiner les rapports d'audits réalisés dans l'exercice précédent, valider le suivi des actions mises en œuvre sur les audits passés et valider le plan d'audit de l'exercice à venir.

#### **Comité d'arrêté des comptes**

Le Comité d'arrêté des comptes d'Aréas Vie est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;

- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence des commissaires aux comptes et du Directeur comptable et fiscal. Il éclaire l'AMSB dans le cadre de la validation de l'arrêté des comptes.

#### Comité Risques et Réassurance

Le Comité risques et réassurance d'Aréas Vie est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration
- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence du représentant de la fonction clé gestion des risques. Il est chargé de valider les politiques de risques et de réassurance et d'aborder les thématiques des risques majeurs de la société.

#### Comité Financier

Le Comité financier d'Aréas Vie est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit au moins quatre fois par an et est chargé de valider et de contrôler la gestion des placements de la société.

#### Comité de Rémunération et Nominations

Le Comité de rémunération et nominations d'Aréas Vie est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs.

Ce comité se réunit une fois par an. Il est chargé de déterminer les objectifs et les éléments de rémunération du Directeur Général.

Dans le cadre de la politique de compétence et d'honorabilité, ce Comité est également chargé d'assister le Conseil d'administration concernant l'examen des candidatures aux fonctions-clés et la sélection des futurs administrateurs. Il est également chargé de l'examen du respect de la bonne application des principes de gouvernance d'entreprise.

#### Comité ORSA

Le Comité ORSA d'Aréas Vie est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence du représentant de la fonction clé Gestion des Risques. Il a pour objectif la présentation de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité permettant de valider la stratégie de l'entreprise.

#### Rôles et responsabilités de la direction générale

La Direction Générale est en charge de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques validées par le Conseil d'administration.



A ce titre, elle doit s'assurer de la mise à disposition des moyens nécessaires et suffisants pour garantir un dispositif efficace de gestion des risques et de contrôle interne et maintenir un profil de risque d'Aréas Vie en ligne avec la stratégie et l'appétence aux risques définie par le Conseil d'administration.

Dans le cadre du reporting prudentiel, la Direction Générale est en outre responsable de la validation des états réglementaires (états quantitatifs de reporting - QRTS), annexés aux rapports narratifs (RSR et SFCR).

Les responsables de fonctions clés agissent sous la responsabilité de la Direction Générale, à laquelle ils sont rattachés hiérarchiquement.

Des comités se tiennent sur différents sujets clés déterminés :

- Comité de Direction ;
- Comité financier ;
- Comité univers UC
- Comité vie – reporting comptable et commercial ;
- Comité réseau
- Comité agents
- Comité des risques
- Comité de suivi des risques opérationnels
- Comité opérationnel du contrôle interne et conformité
- Comité externalisation
- Comité de sécurité des systèmes d'information
- Comité qualité des données
- Comités de suivi des plans d'actions
- Comité de liaison juridique et conformité
- Comité lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Comité de suivi lutte anti-corruption
- Comité de gestion des données personnelles

### **Dirigeants effectifs**

Le Directeur général et le Directeur général adjoint sont les dirigeants effectifs d'Aréas Vie : leurs pouvoirs leur ont été attribués par le Conseil d'administration d'Aréas Vie.

### **Fonctions clés**

Conformément à la Directive Solvabilité 2, Aréas Vie a identifié les quatre fonctions clés suivantes au sein de son organisation : fonction gestion des risques, fonction actuarielle, fonction conformité et fonction audit interne.

Chaque fonction clé est dotée d'un responsable au sein de l'organisme, qui dispose d'attributions particulières.

Ces fonctions sont dotées de caractéristiques d'indépendance et de responsabilité :

- libres et indépendantes (non cumul avec des fonctions opérationnelles) ;
- disposant de ressources, autorité, et expertise pour pouvoir communiquer avec tout membre du personnel à leur initiative ;
- ayant un accès non restreint à l'information ;
- ayant un lien direct avec l'AMSB ;
- ayant, pour l'audit interne, la possibilité d'alerter l'ACPR.

Les responsables de fonctions clés agissent sous la responsabilité de la Direction Générale.

Le Conseil d'administration doit également avoir accès direct aux fonctions clés et à leurs responsables. Il ne s'agit pas de soustraire ces fonctions à la relation hiérarchique avec la Direction Générale, mais simplement de permettre au Conseil d'administration d'avoir directement accès à l'information nécessaire pour lui permettre d'exercer pleinement ses responsabilités.

L'accès des responsables des fonctions clés au Conseil d'administration est prévu à un rythme régulier. Les responsables de fonctions clés répondent par ailleurs à des critères de compétences et d'honorabilité, au même titre que les dirigeants effectifs et les membres de l'AMSB.

#### Fonction gestion des risques

La fonction gestion des risques est incarnée par le responsable de la direction investissements, risques et réassurance. La fonction est en charge de la surveillance du profil de risque général du groupe et élabore un reporting détaillé sur l'exposition au risque, en particulier concernant les risques identifiés comme potentiellement importants.

Elle s'assure ainsi de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques au sein du groupe et veille à ce que le niveau de risque pris soit cohérent avec les orientations stratégiques et l'appétence aux risques définis par l'AMSB.

Dans son rôle de pilotage, la fonction de gestion des risques est responsable de l'animation de l'ensemble du dispositif d'identification, de mesure, de traitement, de surveillance et de reporting des risques. Elle coordonne également la mise en œuvre opérationnelle du processus ORSA.

La fonction gestion des risques est responsable d'identifier, d'évaluer et d'assurer la gestion permanente des risques. Elle vise à instaurer une culture du risque à tous les échelons d'Aréas Vie.

Elle est en charge de :

- organiser la gestion des risques en liaison avec les directions opérationnelles et la Direction Générale ;
- consolider, analyser et piloter les risques, notamment via l'ORSA ;
- identifier/cartographier les risques ;
- définir les outils de suivi et de pilotage des risques ;
- vérifier la correcte mise en œuvre de la politique de risques définie par le Conseil d'administration.

#### Fonction actuarielle

Au-delà de sa contribution à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques sur un axe quantitatif, le rôle de la fonction actuarielle consiste plus particulièrement à coordonner et superviser le calcul des provisions techniques :

- revue de la cohérence de calcul des provisions techniques et proposition de corrections si nécessaire ;
- explication, entre deux dates de calcul, de tout événement important sur le montant des provisions techniques dû au changement de données, méthodologies ou hypothèses.

La fonction actuarielle rend un avis sur la fiabilité et le caractère adéquat des provisions techniques, en appréciant notamment la cohérence, la fiabilité et la suffisance des données utilisées dans le calcul de provisions au regard des normes de qualité des données en vigueur au sein du groupe.

La fonction donne également son avis sur la politique globale de souscription et l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance.

L'opinion issue de cette revue critique est formalisée dans le cadre d'un rapport annuel de la fonction actuarielle à l'AMSB.

Le responsable de la fonction actuarielle présente annuellement les méthodes et calculs de provisionnement de l'année et commente le niveau des provisions ainsi calculées lors du sous-comité des comptes.

### Fonction vérification de la conformité

La fonction vérification de la conformité vise à limiter le risque de non-conformité par le respect des dispositions législatives, réglementaires ou administratives et à évaluer l'impact de tout changement de l'environnement juridique.

L'objectif principal de la fonction vérification de la conformité est l'application effective de la politique de conformité, consistant principalement à :

- identifier, évaluer, contrôler et assurer un reporting des risques de non-conformité, dans le cadre de la gestion des risques opérationnels ;
- participer de manière active à la remontée et à la gestion des incidents liés à la conformité, en collaboration avec les directions opérationnelles et le service gestion des risques ;
- assurer une veille réglementaire pour assister et conseiller l'AMSB et établir des normes claires (codes, procédures, etc.) dans un but de prévention des risques ;
- sensibiliser les salariés en vue de promouvoir une culture de la maîtrise des risques liés aux thématiques de conformité et notamment : la protection des données personnelles, la protection de la clientèle et la fraude interne.

Le responsable de la fonction vérification de la conformité, appuyé par le Comité de Liaison Juridique et Conformité, est amené à exposer dès que nécessaire aux dirigeants effectifs les principales évolutions de la réglementation et les conséquences de leur mise en œuvre pour l'entreprise. Il présente également le suivi des éventuelles recommandations de l'ACPR.

### Fonction audit interne

La fonction audit interne évalue périodiquement l'existence et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne, de management des risques et de gouvernance. Elle émet des recommandations sur les améliorations à apporter pour renforcer leur efficacité et effectue le suivi de leur mise en œuvre.

Ses principales missions consistent à :

- élaborer le plan pluriannuel d'audit, structuré suivant les risques prioritaires et couvrant :
  - l'ensemble des activités clés ;
  - l'intégralité du dispositif de gouvernance.
- diffuser les conclusions de l'audit à l'ensemble des organes d'administration ou de gestion.

Le responsable de l'audit interne inscrit son intervention dans le cadre d'un plan d'audit pluriannuel - permettant de couvrir les activités majeures de la Société. Ce processus de planification ainsi que toute modification significative sont soumis pour avis et acceptation à la Direction Générale et pour approbation au Comité d'Audit.

L'élaboration du plan d'audit prend en compte la cartographie des processus, l'évaluation des risques, les demandes émanant de la direction générale et du comité d'audit ainsi que des éventuelles recommandations formulées par l'ACPR et les Commissaires aux comptes.

Le responsable de la fonction audit interne communique annuellement, lors du comité d'audit, sur les missions d'audit exercées durant l'exercice précédent, les résultats et recommandations formulées et le plan d'actions à engager.

L'audit interne a par ailleurs un devoir d'alerte auprès du superviseur : le cas échéant, il informe l'ACPR des résultats d'un audit lorsque les constats révèlent une situation susceptible de mettre en péril l'entreprise. Cette information est réalisée après avoir obtenu l'accord du comité d'audit.

## C.2 Compétences et honorabilité

Aréas Vie s'engage à satisfaire aux exigences de « compétence et honorabilité ».

L'évaluation de la compétence et de l'honorabilité s'applique aux :

- Administrateurs ;
- Dirigeants effectifs (principe des quatre yeux) ;
- Responsables des fonctions clés au sens de la directive Solvabilité 2 (fonction actuarielle, gestion des risques, vérification de la conformité et audit interne).

Une personne est compétente et honorable si elle satisfait en permanence aux exigences suivantes :

- ses qualifications professionnelles, connaissances et expérience sont suffisantes pour permettre une gestion saine et prudente (compétence) ;
- elle est de bonne réputation et intègre (honorabilité). Aréas Vie suppose qu'un individu est honorable si aucune preuve évidente ne suggère l'inverse. Certaines sanctions pénales, civiles ou disciplinaires sont incompatibles avec les exigences d'honorabilité. De telles sanctions peuvent être liées à la vie privée ou à l'activité professionnelle.

### Evaluation de la compétence

Aréas Vie évalue la compétence collective des membres du Conseil d'administration selon les critères définis ci-dessus ainsi que par un questionnaire d'auto-évaluation.

Cette compétence collective est appréciée sur les thèmes suivants :

- connaissance du marché de l'assurance ;
- connaissance des marchés financiers ;
- stratégie d'entreprise et modèle économique (dans le cadre de l'ORSA) ;
- système de gouvernance ;
- analyse financière et actuarielle ;
- exigences législatives et réglementaires applicables aux activités d'Aréas Vie.

Le Contrôle Interne tient à jour un document d'évaluation des compétences collectives des membres du Conseil d'administration.

Lors de chaque modification de la composition du Conseil, Aréas Vie s'assure que la compétence collective de cet organe demeure au niveau adéquat par thème listé par la Directive.

Aréas Vie met en place des séances de formation aux points le nécessitant en fonction de l'analyse des réponses aux questionnaires d'auto-évaluation auprès des membres du Conseil d'administration sur les besoins identifiés.

Aréas Vie évalue également la compétence individuelle des dirigeants effectifs et des responsables de fonctions clés selon la nature du poste, la formation, les connaissances, les qualifications et l'expérience des personnes concernées.

### Evaluation de l'honorabilité

Aréas Vie retient des critères spécifiques pour l'évaluation de l'honorabilité qui sont listés dans le questionnaire d'autoévaluation et basé sur le formulaire de l'ACPR à servir en cas de nomination ou de renouvellement de dirigeants d'organismes d'assurances tels que définis par l'article L. 612-23-1-II du Code monétaire et financier.

Lors de l'envoi des questionnaires d'auto-évaluation aux membres des Conseils d'administration d'Aréas Vie, un extrait de leur casier judiciaire, une déclaration de non condamnation, une déclaration de filiation, un curriculum vitae ainsi qu'une pièce d'identité leur sont également demandés.

## **Processus d'évaluation de la compétence et de l'honorabilité des personnes dirigeantes et occupant les fonctions clés**

Afin que ces exigences de compétence et d'honorabilité soient satisfaites en tout temps, Aréas Vie les évalue :

- lors de l'évaluation initiale, c'est-à-dire lors du recrutement, de la nomination, ou pour des personnes déjà en poste ;
- lors de l'évaluation continue, qui a lieu annuellement.

Certains événements sont susceptibles de déclencher des réévaluations de compétence et d'honorabilité entre les évaluations annuelles (condamnation, etc.).

L'ensemble de ces dispositions est décrit dans la politique écrite correspondante d'Aréas Vie.

## **C.3 Système de gestion du risque y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité**

### **Système de gestion des risques**

Aréas Vie a mis en place un système de gestion des risques qui comprend les stratégies, processus et procédures d'information nécessaires pour déceler, mesurer, contrôler, gérer et déclarer, en permanence, les risques, aux niveaux individuels et agrégés, auxquels la société est ou pourrait être exposée ainsi que les interdépendances entre ces risques.

Le dispositif de gestion des risques créé par Aréas Vie vise à maîtriser les risques et à contrôler les activités réalisées tout en optimisant les processus.

Aréas Vie a également formalisé sa politique de gestion des risques en :

- décrivant les dispositifs existants au sein de la société en termes de pilotage et maîtrise des risques ;
- précisant le rôle des organes de gouvernance et le processus de prise de décision au niveau de l'organisme ;
- présentant les méthodes retenues d'identification et d'évaluation des risques ;
- définissant des règles de gestion globale des risques (appétence au risque...) et plus spécifiquement par catégorie de risques.

Ce document est rédigé par le service de gestion des risques et est validé par le Conseil d'administration et la Direction Générale. Cette politique est réexaminée au moins une fois par an.

La Direction des risques a pour principales missions de concevoir et coordonner le système de gestion des risques et de mettre en œuvre les composantes du dispositif ORSA.

### **Intervenants, rôles et responsabilités**

Le système de gestion des risques s'appuie sur l'ensemble des acteurs intervenant sur les thématiques répertoriées dans la cartographie des risques.

Le dispositif global de maîtrise des risques est soumis à l'approbation de la Direction Générale et repose sur un système de délégation à des comités spécialisés pour les différentes familles de risques.

### **Niveaux de gestion des risques**

Le Directeur général veille au renforcement permanent d'une culture de maîtrise du risque au sein d'Aréas Vie. Pour cela, Aréas Vie fonctionne sous le principe de la délégation de l'autorité (assigner l'autorité au niveau approprié de l'organisation où le risque est pris). Une supervision indépendante de ses activités est effectuée afin de contrôler et d'optimiser ce dispositif et de corriger toute faiblesse identifiée.

Opérationnellement, la gestion des risques est mise en place à trois niveaux différents :

- Au niveau des entités opérationnelles :

Elles mettent en œuvre la politique de gestion des risques d'Aréas Vie et ont pour mission de s'assurer que les processus et les contrôles appropriés sont en place et correctement utilisés.

La culture du risque doit être partagée à tous les échelons de l'organisation ; les managers locaux sont donc les premiers dépositaires de la gestion des risques d'Aréas Vie.

- Au niveau du département de gestion des risques :

La Direction des risques s'assure du respect des standards de gestion de chacun des risques au sein de toute l'organisation au travers du dispositif de gestion des risques et de politiques plus spécifiques. Il coordonne la mise en place des initiatives liées aux risques, favorise la prise de conscience des managers vis-à-vis des problématiques de risque et fournit des informations de suivi des risques au management et au Comité de Direction. Son rôle est d'assister le Conseil d'Administration dans la définition de l'appétence aux risques et des seuils de tolérance aux risques d'Aréas Vie.

- Au niveau de l'audit interne :

La fonction clé audit interne valide la structure du dispositif de gouvernance des risques ainsi que sa déclinaison opérationnelle au travers des règles et des processus définis.

#### Fonction gestion des risques

La fonction de gestion des risques, telle que décrite à l'article 44 de la directive cadre ainsi qu'à l'article 269 des actes délégués, fait partie des structures dites de « pilotage », qui apportent une garantie sur la gouvernance des risques au sein de l'organisme. Elle fournit une vision transversale et synthétique des risques majeurs auxquels est exposé l'organisme et veille à ce que le niveau de risque pris soit cohérent avec les orientations et les objectifs définis par le Conseil d'administration.

Elle assume, à ce titre, les aspects suivants de la politique de gestion des risques :

- relation avec les directions opérationnelles, les « preneurs de risques » ;
- coordination / réalisation de la cartographie des risques pour l'ensemble des risques ;
- suivi de la mise en œuvre des mesures de maîtrise des risques ;
- information des dirigeants effectifs ;
- organisation de la continuité des activités concernées par des risques dont la criticité remettrait en cause le fonctionnement de la société.

#### ORSA

L'évaluation prospective des risques est formalisée à travers le processus.

Ce processus constitue un outil d'analyse décisionnel et stratégique permettant de comprendre et d'évaluer de manière continue et prospective les risques inhérents à l'activité d'Aréas Vie, sa capacité à les couvrir et à absorber d'éventuelles fluctuations.

#### Évaluations conduites dans le cadre de l'ORSA

Cette évaluation porte sur les éléments suivants :

- le besoin global de solvabilité, compte tenu du profil de risque spécifique, des limites approuvées de tolérance aux risques et de la stratégie commerciale de l'entreprise ;
- le respect permanent des exigences de capital ;
- la mesure de l'écart entre le profil de risque de l'entreprise et les hypothèses qui sous-tendent le modèle standard de calcul du capital de solvabilité requis.

#### Fréquence du processus ORSA

Le processus ORSA d'Aréas Vie est un processus annuel. Cependant, au cas où le profil de risque d'Aréas Vie serait modifié de manière notable, un processus ORSA ponctuel peut être engagé.

Les événements susceptibles de déclencher un processus ORSA ponctuel peuvent par exemple être liés à :

- l’acquisition ou le développement d’un nouveau portefeuille dont le profil de risques différerait des portefeuilles déjà existants, de manière matérielle ;
- un changement de structure de réassurance ;
- une modification significative du plan d’entreprise ;
- un changement notable de contexte réglementaire, fiscal, économique ou démographique ;
- une réallocation du portefeuille d’actifs.

**Organisation, rôles et responsabilités**

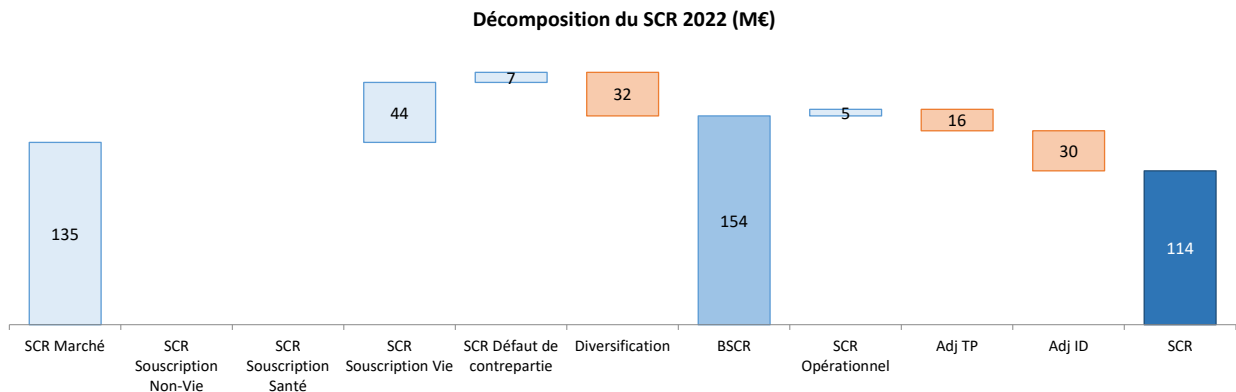
Le rapport ORSA est rédigé par la Direction des Risques et réassurance et est présenté à la Direction Générale pour examen et commentaires. Après approbation, le rapport ORSA est présenté au Conseil d’administration pour validation.

Le Conseil d’administration veille à ce que le plan d’entreprise soit cohérent avec l’appétence aux risques qu’il a définie.

**Evaluations des risques**

La cartographie des risques opérationnels est mise à jour de manière continue par la Direction des risques en coordination avec la fonction Conformité et le département de Contrôle Interne.

Les risques pris en compte dans la Formule Standard pour Aréas Vie en 2022 sont les suivants :



Actuellement, le principal module contributeur est le risque de marché.

Le profil de risque d’Aréas Vie est classique par rapport au marché français. Bien que les dépendances entre les différents risques soient imparfaitement prises en compte par des corrélations linéaires, la société n’a pas de raison de penser que les coefficients retenus par la Formule Standard (choisis pour corriger au mieux un biais éventuel) ne soient pas adaptés.

Un certain nombre de risques non pris en compte dans la Formule Standard ont été identifiés :

- le risque souverain : Aréas Vie ne détient que très peu d’obligations souveraines dans son portefeuille d’actifs et le risque souverain n’est donc pas jugé comme étant matériel.
- le risque stratégique : ce risque est piloté via le système de gouvernance mis en place au sein de l’entreprise ainsi que les process de décision et le suivi technique de la rentabilité.
- le risque de liquidité : des projections de flux entrants et sortants sont effectuées sur un pas de temps mensuel afin de contenir ce risque.

**Stratégie et tolérance aux risques**

L’appétence au risque d’Aréas a été définie par le Conseil d’administration au niveau du Groupe.

L'appétence définie est que le ratio de solvabilité d'Aréas (au niveau du Groupe) ne doit pas descendre à un ratio de couverture inférieur à 115 %, avec un degré de certitude de 90 % (période de retour 10 ans).

Cette appétence est redéfinie à minima de manière annuelle par le Conseil d'administration.

Cette appétence aux risques est ensuite traduite en budgets de risque (risques marché, risques de souscription,...).

#### **Principe de la « personne prudente » dans les investissements**

Le principe de la personne prudente est appliqué de manière transversale au sein du Groupe et est piloté par le Comité financier qui est composé d'experts en gestion financière et se réunit mensuellement pour analyser la performance, le risque ainsi que la bonne gestion des actifs d'Aréas Vie, et pour statuer sur les consignes à donner aux gestionnaires d'actifs.

En effet, la gestion des actifs obligataires, qui représente plus de 70 % des actifs, est confiée à des gérants extérieurs, acteurs majeurs de la profession, qui fournissent des reportings périodiques.

De plus Aréas Vie, dans le cadre de sa politique de placement, investit dans des instruments présentant des risques identifiés, mesurés, suivis et contrôlés.

Le tout est encadré par une politique de mandats de gestion visant à minimiser les risques par l'établissement de règles de prudence, conformes aux recommandations de l'ACPR.

Par ailleurs, chaque mois les investissements réalisés dans le cadre des mandats de gestion sont analysés et le respect des limites imposées est contrôlé.

### **C.4 Système de contrôle interne**

Aréas Vie, conformément à ses engagements, a défini le cadre global de mise en œuvre et de fonctionnement du contrôle interne et a précisé les missions et responsabilités des acteurs du contrôle interne au sein de l'entreprise.

#### **Description du système de contrôle interne**

Le système de contrôle interne en place chez Aréas Vie a pour but de répondre à trois objectifs :

- respecter la réglementation externe et les procédures et politiques internes ;
- sécuriser l'efficacité des activités opérationnelles ;
- sécuriser l'intégrité et la fiabilité des informations comptables, financières et non-financières afin notamment de garantir la conformité de la valorisation des actifs et des passifs.

Le dispositif de contrôle interne d'Aréas Vie s'impose à tous les collaborateurs de la société sans restriction, ainsi qu'à tous les partenaires agissant au nom ou pour le compte d'Aréas Vie. Par conséquent, il couvre toutes les activités et processus de la société.

Compte tenu des principes de libre organisation des fonctions et de proportionnalité, décrits dans le cadre de Solvabilité 2, le dispositif de contrôle interne est réparti entre :

- une fonction de coordination du contrôle permanent confiée au service contrôle interne
- des relais opérationnels confiés aux directions métiers pour la réalisation du contrôle permanent métiers.

Le dispositif de contrôle interne d'Aréas Vie repose sur une organisation pyramidale structurée en trois lignes de défense :

- Le contrôle de premier niveau, ou contrôle permanent local, intégré aux processus gérés par les métiers, consistant en la surveillance des opérations ;
- Le contrôle permanent de deuxième niveau, ou contrôle permanent central, complémentaire au dispositif de premier niveau, consistant en la surveillance du dispositif de contrôle permanent local. Le contrôle permanent central est assuré par le Contrôle Interne, la Conformité, la Gestion des Risques et le Comité Agents.
- Le contrôle de troisième niveau, ou contrôle périodique, indépendant du dispositif de contrôle interne, consistant au contrôle de l'efficacité du dispositif de contrôle interne. Le contrôle périodique est assuré par l'audit interne.



Ligne de défense	Niveau de contrôle	Libellé	Acteurs en charge du contrôle	Objectifs associés
Contrôle permanent local	1.1	Contrôle d'exécution / autocontrôle	Directions métiers (Opérationnels)	Réalisation de points de contrôles opérationnels par les collaborateurs lors de l'exécution de leur activité.
	1.2	Contrôle de supervision	Directions métiers (Management)	Supervision a priori des contrôles par le management.
	1.3	Contrôle permanent métier	Responsables / pilotes de processus	Réalisation de contrôles a posteriori sur les processus
Contrôle permanent central	2	Contrôle permanent central	Contrôle Interne, Conformité, Gestion des Risques, Comité Agents	Surveillance permanente du dispositif (contrôles clés) et tests d'efficacité (revue de conception et test de fonctionnement).
Contrôle périodique	3	Audit	Missions ponctuelles réalisées par l'Audit interne	Revue de l'adéquation et de l'efficacité du dispositif de Contrôle Interne.

Si le contrôle interne d'Aréas Vie est responsable du pilotage et de la mise en application du dispositif de contrôle interne au sein de l'entreprise, il ne saurait assurer seul le fonctionnement du processus de contrôle interne de l'entreprise. Il s'appuie sur l'autorité de la Direction Générale pour que le management et le personnel remplissent efficacement les tâches qui leur incombent au titre du contrôle interne.

L'action du contrôle interne permanent central est directement supervisée par les dirigeants effectifs.

Un comité opérationnel de contrôle interne et conformité permet de coordonner les plans d'actions du contrôle permanent central et du contrôle périodique.

Un comité de suivi des risques opérationnels permet en outre le pilotage des risques opérationnels en lien avec le dispositif de gestion des risques d'Aréas.

## Processus et contrôles existants

### Suivi des actions clés couvrant les risques opérationnels

Le dispositif de contrôle interne chez Aréas Vie s'appuie essentiellement sur les outils suivants :

- la cartographie des processus, dont le but est d'apporter une compréhension globale du fonctionnement d'Aréas Vie et de montrer de quelle manière l'entreprise s'organise depuis l'identification de son marché jusqu'à son client final. La cartographie des processus présente les macro-processus et détaille les principaux processus les composant ainsi que les procédures de contrôle associées.
- la cartographie des risques opérationnels, qui permet de mesurer et classer les risques auxquels les processus d'Aréas Vie sont exposés, en fonction de leurs fréquences et sévérité. La cartographie des risques opérationnels est maintenue à jour par le Contrôle Interne et enrichie de manière collaborative par l'ensemble des acteurs du dispositif de contrôle interne lors de l'identification de nouveaux risques.
- le plan de contrôle interne, validé par la Direction Générale.

Le Contrôle Interne assure le suivi de la réalisation effective des contrôles et la validation du résultat des contrôles.

### Suivi des incidents

Le Contrôle Interne tient à jour une base d'incidents des risques opérationnels.

Il recense les incidents et intervient en support des métiers dans l'analyse des incidents et dans l'identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer le dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les actions sont mises en œuvre par le suivi des plans d'actions.

Par l'analyse des incidents, le Contrôle Interne s'assure de l'efficacité du dispositif de contrôle interne et le fait évoluer lorsque nécessaire.

#### Suivi des actions clés couvrant les risques de non-conformité

Le suivi de l'évolution de l'environnement juridique applicable aux secteurs d'activités de la société est assuré selon différents moyens.

Tout d'abord, la conformité veille au respect de la réglementation relative aux activités d'assurance, avec le soutien du Comité de Liaison Juridique et Conformité, et s'assure que les conséquences des changements réglementaires sont identifiées. Ce comité est chargé de coordonner les travaux juridiques réalisés au niveau des différentes directions et d'examiner les questions d'ordre réglementaire. Il est composé de juristes et de représentants opérationnels et se réunit en moyenne une fois par trimestre.

En outre, de nombreux responsables de la société sont représentés au sein des principaux groupes de travail de la profession (FFA, ROAM, AAM, etc.) qui se concertent sur des thèmes d'actualité. La participation active à ces commissions permet aux différentes directions du groupe d'être informées des évolutions réglementaires.

Par ailleurs, les différentes directions effectuent une veille réglementaire sur leurs domaines d'intervention et partagent les informations avec les autres équipes concernées.

Les modifications de l'environnement juridique sont analysées, intégrées et diffusées auprès des directions concernées. Les évolutions ayant un impact significatif sur les activités de la société peuvent donner lieu à la création de groupes de travail transversaux.

### C.5 Fonction audit interne

L'audit interne est rattaché à la Direction Générale. Il lui permet de s'assurer que les contrôles mis en place au sein de la société sont effectués de façon cohérente et efficace partout où les opérations nécessaires à la bonne marche de l'entreprise s'accomplissent et où les risques sont gérés, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie d'entreprise.

L'audit interne consiste donc en un examen discontinu des différentes activités de l'entreprise, en vue d'aider la Direction à améliorer la rentabilité et l'efficacité de la gestion.

Cet examen comporte des contrôles et des recommandations sur les résultats obtenus. Ces recommandations proposent des lignes d'actions correctives pour améliorer les résultats ou l'utilisation des moyens. Chaque recommandation est accompagnée de son niveau de sensibilité de l'action à engager et son calendrier de mise en œuvre à respecter.

Les missions d'audit doivent être assurées par des personnes indépendantes de la hiérarchie, non responsables de l'organisation et de la gestion des systèmes qu'elles contrôlent.

L'auditeur interne peut s'appuyer sur des cabinets de conseil externes en fonction de la nature de la mission et des compétences requises. Mais les recommandations et le plan d'actions correctif seront toujours sous la responsabilité de l'auditeur interne.

Le responsable de l'audit interne inscrit son intervention dans le cadre d'un plan d'audit annuel. Ce processus de planification ainsi que toute modification significative sont soumis pour avis et acceptation à la Direction Générale et pour approbation au Comité d'audit, émanation du Conseil d'administration.

L'élaboration du plan annuel d'audit prend en compte la cartographie des processus, l'évaluation des risques, les demandes émanant de la Direction Générale et du Comité d'audit ainsi que des éventuelles recommandations formulées par l'ACPR et les Commissaires aux comptes. Le responsable de la fonction audit interne communique annuellement, lors du Comité d'audit, sur les missions d'audit exercées durant l'exercice précédent, les résultats et recommandations formulées et le plan d'actions à engager.

L'audit Interne a par ailleurs un devoir d'alerte auprès du superviseur : le cas échéant, il informe l'ACPR des résultats d'un audit lorsque les constats révèlent une situation susceptible de mettre en péril la pérennité de l'entreprise. Cette information est réalisée après avoir obtenu l'accord du Comité d'Audit.

## C.6 Fonction actuarielle

L'article 48 de la directive solvabilité 2 précise les prérogatives de la fonction actuarielle :

- Coordonner le calcul des provisions techniques
- Garantir le caractère approprié des méthodologies, des modèles sous-jacents et des hypothèses utilisés pour le calcul des provisions techniques
- Apprécier la suffisance et la qualité des données utilisées dans le calcul des provisions techniques
- Comparer les meilleures estimations aux observations empiriques
- Informer l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques
- Superviser le calcul des provisions techniques dans les cas visés à l'article 82
- Emettre un avis sur la politique globale de souscription
- Emettre un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance
- Contribuer à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques visé à l'article 44, en particulier pour ce qui concerne la modélisation des risques sous-tendant le calcul des exigences de capital prévu au chapitre VI, sections 4 et 5, et pour ce qui concerne l'évaluation visée à l'article 45

Ces prérogatives se voient assorties de critères de compétence et de probité.

La fonction actuarielle évalue la cohérence de la politique de souscription avec l'appétence aux risques de l'entreprise. Elle émet notamment un avis sur :

- l'impact potentiel sur la rentabilité future des facteurs externes, tel que l'inflation, le risque juridique, l'évolution du volume d'affaires et l'évolution des marchés et de l'environnement ;
- l'adéquation des dispositifs de réassurance et leur efficacité dans l'atténuation de la volatilité des fonds propres ;
- en épargne et retraite : la cohérence des options et garanties financières proposées avec les conditions de marché ;
- en prévoyance : le niveau de primes nécessaire pour couvrir les sinistres et frais à venir, compte tenu notamment des risques sous-jacents.

La fonction actuarielle propose également au Conseil d'administration / à la Direction Générale les éléments d'analyses lui permettant de piloter la politique de souscription.

### Principales méthodes et procédures de provisionnement

Afin de garantir la conformité aux principes généraux du cadre réglementaire Solvabilité 2, Aréas Vie formalise :

- les principes méthodologiques portant sur l'évaluation des provisions techniques Solvabilité 2 ;
- les exigences relatives à la qualité des données, aux hypothèses, et aux contrôles requis dans le processus de production des provisions techniques.

La valeur des provisions techniques sous Solvabilité 2 correspond à la somme des Best Estimate (BE ou meilleure estimation) et de la marge de risque.

Le BE est calculé comme la valeur actuelle des flux futurs probables des prestations et des frais de gestion, diminués des primes perçues.

La marge de risque correspond au montant de provision complémentaire à la meilleure estimation, calculée de telle manière que le montant total de provisions inscrit au bilan économique corresponde à celui qu'exigerait une entité de référence pour honorer les engagements à la charge de l'assureur (Article 76 de la Directive Solvabilité 2).

Le BE est calculé en cohérence avec les informations de marché disponibles à la date de l'évaluation.

Les calculs des provisions techniques en normes françaises et S2 sont portés par la Direction Technique Vie et la Direction des Risques.

Les étapes du processus de provisionnement sont les suivantes :

- calcul des provisions techniques en normes françaises par la Direction Technique Vie et des provisions techniques en normes Solvabilité 2 (BE + marge de risque) par la Direction des Risques
- revue et appréciation des calculs

Les principes de valorisation des provisions techniques Solvabilité 2 conduisent Aréas Vie à :

- classer ses contrats en lignes d'activité réglementaires (LoB : Line of Business)
- segmenter son portefeuille de manière à réaliser l'évaluation sur des groupes de risque homogène (découpage par produit et par garantie)
- évaluer ses best estimate :
  - ↳ définition des frontières du contrat et évaluation des primes futures
  - ↳ estimation des flux de sinistres (bruts et nets de recours)
  - ↳ estimation des frais liés au contrat
  - ↳ actualisation des flux selon la courbe des taux EIOPA
- évaluer la marge pour risque

Aréas Vie a développé un outil de projection de son activité (outil ALM). Cet outil permet de calculer les provisions techniques selon la méthode Best Estimate et d'estimer la capacité d'absorption des pertes par les participations futures (SCR net) dans chaque scénario de choc (marché et souscription).

La politique de gestion actif passif propose une description du fonctionnement de cet outil.

#### **Suivi du risque de provisionnement et contrôles**

A l'issue de l'inventaire au 31 décembre, des contrôles sont effectués sur le processus de provisionnement.

Ces contrôles ont pour objet :

- En épargne :
  - ↳ le recalcul des provisions suivant un système de panel de contrats et un éventail quasi exhaustif des actes de gestion usuels et des novations de l'année (rachats, arbitrage, sécurisation des plus-values, frais de gestion, prélèvements sociaux, participation aux bénéfices, ...).
  - ↳ la récurrence globale des provisions par les chiffres émis comptablement.
- En retraite :
  - ↳ le recalcul des provisions suivant un système de panel de contrats et un éventail quasi exhaustif des actes de gestion usuels et des novations de l'année (rachats, arbitrage, frais de gestion, participation aux bénéfices, liquidation en rente, ...).
  - ↳ la récurrence globale des provisions (rentes et constitution) par les chiffres émis comptablement.
- En prévoyance : la vérification du calcul des provisions incapacité invalidité.

Dans le cadre de la validation du provisionnement, la Direction Technique Vie effectue des *backtesting* : il s'agit d'une comparaison des valeurs des décaissements projetés sur un horizon donné avec les valeurs réellement observées sur la période retenue (validation des comptes prévisionnels).

Les processus de calculs trimestriels sont en cours de mise en place.

Il appartient à la fonction actuarielle de :

- valider les méthodologies, les modèles sous-jacents et les hypothèses retenues pour le calcul des provisions techniques ;
- comparer les meilleures estimations aux observations empiriques ;
- informer le Conseil d'Administration / Direction Générale de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques.

### **Qualité des données**

Les données utilisées dans le processus de souscription et de provisionnement respectent les principes de qualité des données définis dans la politique de qualité des données.

Des contrôles sont mis en place sur les données utilisées pour les calculs des primes, sinistres et provisions.

## **C.7 Sous-traitance**

### **Politique de sous traitance**

La politique d'externalisation d'Aréas Vie fixe le cadre général de fonctionnement applicable à la sous-traitance. Les principes et règles qu'elle instaure ont pour objectif de garantir la conformité des activités sous-traitées aux réglementations applicables et leur maîtrise par Aréas Vie.

La mise en œuvre de cette politique est pilotée par le comité externalisation.

Toute entreprise d'assurance ou de réassurance, qui sous-traite ou se propose de sous-traiter des activités d'assurance ou de réassurance ou des fonctions à un prestataire de services, doit répondre à un certain nombre d'obligation établi par la Directive Solvabilité 2, tenir compte de l'impact de la sous-traitance sur son activité et mettre en place des dispositifs de reporting et de suivi.

Sont considérées comme des activités ou fonctions opérationnelles importantes ou critiques, les fonctions clés et celles dont l'interruption, une fois externalisées, est susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité de l'entreprise, sur sa capacité à gérer efficacement les risques ou de remettre en cause les conditions de son agrément au regard de divers éléments (coût de l'activité externalisée ; impact financier, opérationnel et de réputation de l'entreprise en cas d'incapacité du prestataire de services d'accomplir sa prestation dans les délais impartis, difficulté de trouver un autre prestataire ou de reprendre l'activité en direct, capacité de l'entreprise à satisfaire aux exigences réglementaires en cas de problèmes avec le prestataire, pertes potentielles pour les assurés, souscripteurs ou bénéficiaires de contrats ou les entreprises réassurées en cas de défaillance du prestataire).

Par ailleurs, Aréas Vie définit les processus de sélection des sous-traitants à mener préalablement à la conclusion d'un accord de sous-traitance, afin de répondre à un niveau de prudence en matière de vérification préalable du prestataire.

Le prestataire de services s'engage à se conformer à toutes les dispositions législatives, exigences réglementaires et lignes directrices applicables, ainsi qu'aux politiques approuvées par Aréas Vie, et à coopérer avec l'autorité de contrôle en ce qui concerne les activités ou fonctions sous-traitées.

Aréas Vie en tient compte dans ses plans de continuité et planifie, si nécessaire, la manière dont la sous-traitance pourra être déléguée à un nouveau prestataire de service en cas de défaillance du prestataire.

Aréas Vie demeure entièrement responsable de l'ensemble des fonctions externalisées. La société inclut, par conséquent, dans son système de gouvernance, un processus de suivi et de revue de la qualité du service fourni. Aréas Vie s'assure régulièrement du respect des accords de sous-traitance.

Aucune sous-traitance d'une activité ou fonction opérationnelle importante ou critique n'est à signaler.

### **Sous-traitance distribution et gestion de produits d'assurance**

Aréas Vie distribue ses produits d'assurance essentiellement par le canal d'intermédiaires d'assurance indépendants, agents généraux d'assurance et courtiers d'assurance, non-salariés d'Aréas Vie.

Ces intermédiaires exercent pour leur propre compte une activité de présentation d'opérations d'assurance, réglementée par le Code des assurances. En complément, Aréas Vie peut être amenée à déléguer à certains de ces intermédiaires des activités opérationnelles de souscription de contrats d'assurance.

Cette sous-traitance est systématiquement matérialisée par un contrat conclu entre Aréas Vie et les intermédiaires concernés. Cet accord est destiné à garantir la bonne exécution des missions, à superviser l'activité déléguée, à déterminer les pouvoirs confiés ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

L'exercice de ces délégations par les intermédiaires fait l'objet d'une analyse régulière par Aréas Vie via ses services de contrôle, qui rapportent à un comité dédié.

Les intermédiaires auxquels sont sous-traitées des tâches opérationnelles font l'objet d'une sélection de nature à s'assurer qu'ils satisfont, d'une part aux exigences réglementaires d'accès et d'exercice de l'activité, et d'autre part aux impératifs de gestion édictés par Aréas Vie.

Cette délégation permet à Aréas Vie de faire participer ses intermédiaires à la qualité du service rendu aux sociétaires, ces derniers bénéficiant ainsi d'une proximité et d'une réactivité proportionnée aux produits d'assurance concernés.

En cas de nécessité (cessation d'activité, incapacité de l'intermédiaire à gérer, dysfonctionnement dans la gestion des tâches sous-traitées) et sous réserve le cas échéant du respect des préavis contractuels, l'activité sous-traitée peut être reprise par Aréas Vie et être gérée en direct, sans que cela ne nuise à la prestation fournie aux sociétaires.

Ces tâches opérationnelles de souscription, sous-traitées aux intermédiaires d'assurance ne constituent pas des fonctions ou activités importantes ou critiques.

### **C.8 Evaluation du système de gouvernance**

Les responsables de fonctions clés agissent sous la responsabilité de la Direction Générale et ont facilement accès à l'ASMB compte tenu de la fréquence des séances de Conseil d'administration. Un accès régulier des responsables de fonctions clés aux comités d'audit, comité risques et réassurance et comité opérationnel du contrôle interne et conformité est par ailleurs prévu pour assurer une remontée de l'information et la formulation de recommandations en matière de gestion des risques et de contrôle interne.

Les Administrateurs, comme les dirigeants effectifs et les représentants des fonctions clés ont des qualifications professionnelles, connaissances et expérience suffisantes pour permettre une gestion saine et prudente de la société.

### **C.9 Autres informations**

Aréas Vie n'a pas d'autres informations à communiquer.

**D**

**PROFIL DE RISQUE**

**D.1 Risque de souscription**

---

Définition, exposition et gestion des risques de souscription

**D.2 Risque de marché**

---

Définition, exposition et gestion des risques de marché

**D.3 Risque de crédit**

---

Définition, exposition et gestion des risques de crédit

**D.4 Risque de liquidité**

---

Définition, exposition et gestion des risques de liquidité

**D.5 Risque opérationnel**

---

Définition, exposition et gestion des risques opérationnels

**D.6 Autres risques importants**

---

**D.7 Autres informations**

---

## D. PROFIL DE RISQUE

### D.1 Risque de souscription

#### Définition, exposition et gestion des risques de souscription

##### Périmètre du risque

Le risque de souscription d'Aréas Vie est évalué au travers le module de risque de la Formule Standard « Risque de souscription Vie ».

Il est constitué des modules suivants.

- Risque catastrophe : risque d'augmentation ponctuelle de la mortalité
- Risque de frais : risque lié à la variation des frais de gestion des contrats d'assurance ou de réassurance
- Risque de longévité : risque de diminution permanente de la mortalité
- Risque de morbidité : risque d'accroissement de la sinistralité sur le périmètre des dommages corporels
- Risque de mortalité : risque d'accroissement permanent de la mortalité
- Risque de rachat : risque résultant d'une modification du comportement des assurés en matière de rachat de contrats
- Risque de révision : risque de révision du niveau des rentes du fait d'un changement réglementaire ou de l'état de santé des assurés

##### Exposition au risque

La Formule Standard apparaît adaptée à la bonne prise en compte des risques de souscription, au regard du profil de risque « classique » d'Aréas Vie.

Le besoin en capital associé au risque de souscription d'Aréas Vie à fin 2022 est de 37 millions d'euros.

Le risque de souscription d'Aréas Vie est porté de manière significative par le risque de rachat qui a fortement augmenté en 2022 (32 millions d'euros) par rapport à 2021 (8 millions d'euros). Cette variation significative s'explique par la hausse des taux, entraînant de possibles rachats conjoncturels. Le risque de dépenses (7 millions d'euros) et le risque de longévité (5 millions d'euros) ont légèrement diminué par rapport à 2021.

L'effet de diversification des risques de souscription est de -8 millions d'euros.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe pas d'évolution significative de la politique de souscription ou de la composition du portefeuille de passifs.

##### Concentration

Le portefeuille d'Aréas Vie est réparti de manière homogène sur le territoire français, tant en termes de types de produits, que de nombre de contrats. Par conséquent, il n'y a pas de zone de concentration de risques particulière. Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe de modification significative sur ce périmètre.

##### Atténuation du risque

Sur le périmètre Prévoyance, les risques de souscription sont atténués par trois traités de réassurance en XS.

Sur le périmètre Epargne / Retraite, un traité en quote-part porté par Aréas Dommages permet une mutualisation des risques avec la filiale historique d'Aréas Assurances.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe de modification significative sur ce périmètre.



## Sensibilité du risque

Aréas Vie évalue la sensibilité de sa solvabilité au travers de scénarii de stress calibrés selon une période de retour décennale. Cette période de retour permet d'évaluer l'impact d'événements d'ampleur relativement importante et pouvant se matérialiser de manière plausible.

Aréas Vie privilégie la réalisation de scénarii de stress combinés impactant plusieurs facteurs de risques de manière simultanée :

- Augmentation de la longévité
- Augmentation des rachats
- Augmentation des frais

Au 31 décembre 2022, aucun scénario de stress ne remet en cause la solvabilité de l'entreprise.

## D.2 Risque de marché

### Périmètre du risque

Le risque de marché d'Aréas Vie est évalué au travers des modules de risque de la Formule Standard :

- Risque actions : risque de baisse de la valeur des actions sur les marchés financiers ;
- Risque de change : risque de hausse ou de baisse du taux de change des devises ;
- Risque de concentration : risque de concentration des engagements du fait de d'un manque de diversification du portefeuille d'actifs ou d'une exposition importante au risque de défaut d'un émetteur de valeurs mobilières.
- Risque de spread : risque d'écart des taux de crédit au taux sans risque ;
- Risque de taux : risque de baisse ou de hausse des taux d'intérêts ;
- Risque immobilier : risque de baisse de la valeur des biens immobiliers ;

### Exposition au risque

La Formule Standard apparaît adaptée à la bonne prise en compte des risques de marché, au regard du profil de risque « classique » d'Aréas Vie.

Le risque de marché d'Aréas Vie représente un besoin en capital global de 122 millions d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

- Risque actions : 39 millions d'euros ;
- Risque de spread : 54 millions d'euros ;
- Risque immobilier : 40 millions d'euros.
- Risque de taux : 36 millions d'euros ;
- Risque de concentration : 3 millions d'euros ;
- Risque de change : 0 million d'euros. L'ensemble du risque de changes compris dans les OPCVM est couvert par des dérivés dédiés.

L'effet de diversification des risques marché est de -49 millions d'euros.

Les risques pour lesquels les besoins en capitaux connaissent une variation significative par rapport au 31 décembre 2021 sont les suivants :

- Actions : baisse de 48 à 39 millions d'euros, suite à la dégradation des plus-values actions et à la baisse de l'ajustement symétrique sur le choc actions de la formule standard.
- Taux : hausse de 14 à 36 millions d'euros due à la hausse des taux.

### **Concentration**

Aréas Vie transmet des limites de concentration par émetteur aux sociétés de gestion, par conséquent le portefeuille d'actifs financiers est bien diversifié et il n'y a pas de zone de concentration de risques particulière.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe pas de modification significative sur ce périmètre.

### **Atténuation du risque**

Aréas Vie gère son portefeuille d'actifs financiers dans le respect du principe de la « personne prudente ».

Pour l'ensemble de son portefeuille d'actifs, Aréas Vie n'investit que dans des actifs et instruments présentant des risques que la société peut identifier, mesurer, suivre, gérer, contrôler et déclarer de manière adéquate et prendre en compte de manière appropriée dans l'évaluation du besoin global de solvabilité.

### **Sensibilité du risque**

Aréas Vie évalue la sensibilité de sa solvabilité au travers de scénarii de stress calibrés selon une période de retour décennale. Cette période de retour permet d'évaluer l'impact d'événements d'ampleur relativement importante et pouvant se matérialiser de manière plausible.

Aréas Vie privilégie la réalisation de scénarii de stress combinés impactant plusieurs facteurs de risques de manière simultanée :

- Baisse du niveau des taux d'intérêt sans risque ;
- Perte de la valeur de marché des actions ;
- Chute de l'immobilier ;
- Augmentation des spreads de crédit.

Au 31 décembre 2022, aucun scénario de stress ne remet en cause la solvabilité de l'entreprise.

## **D.3 Risque de crédit**

### **Périmètre du risque**

Le risque de défaut de contrepartie d'Aréas Vie est évalué au travers du module de risque de défaut de la Formule Standard, qui est composé des sous-modules de risques suivants :

- Risque de défaut de type 1 : il s'agit des risques associés aux créances de réassurance et liquidités financières, pour lesquels les contreparties sont identifiables ;
- Risque de défaut de type 2 : il s'agit des risques analysés au global pour les « autres créances », avec une charge spécifique pour les créances sur intermédiaires dues depuis plus de 3 mois.

### **Exposition au risque**

La Formule Standard apparaît adaptée à la bonne prise en compte du risque de défaut au regard du profil de risque « classique » d'Aréas Vie.

Le risque de défaut de contrepartie d'Aréas Vie représente un besoin en capital global de 7 millions d'euros. Ce risque représente principalement les encours monétaires placés dans des fonds bancaires (type 1) ainsi que les avances sur police (type 2).

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe pas d'évolution significative de l'exposition au défaut de contreparties.

### **Concentration**

Aréas Vie diversifie ses contreparties afin d'éviter un risque de concentration. Il n'y a pas de zone de concentration de risques particulière.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe de modification significative sur ce périmètre.

### **Atténuation du risque**

Le risque de contrepartie lié aux avances sur police est limité et ne fait pas l'objet de mesures d'atténuation du risque particulières.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe pas de modification significative sur ce périmètre.

### **Sensibilité du risque**

Aréas Vie évalue la sensibilité de sa solvabilité au travers de scénarii de stress calibrés selon une période de retour décennale. Cette période de retour permet d'évaluer l'impact d'événements d'ampleur relativement importante et pouvant se matérialiser de manière plausible.

Aréas Vie privilégie la réalisation de scénarii de stress combinés impactant plusieurs facteurs de risques de manière simultanée.

Au 31 décembre 2022, aucun scénario de stress ne remet en cause la solvabilité de l'entreprise.

## **D.4 Risque de liquidité**

### **Périmètre du risque**

Le risque de liquidité est le risque de réalisation de moins-values latentes qui surviendrait en cas d'insuffisance d'actifs liquides pour régler des montants de sinistres.

### **Exposition au risque**

Aréas Vie met en place une procédure de projection des flux entrants et sortants sur un pas de temps mensuel, permettant de gérer le risque de liquidité. Le besoin en capital associé au risque de liquidité est donc considéré comme nul.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe pas d'évolution significative de la politique de souscription ou de la composition du portefeuille de passifs.

### **Concentration**

En matière de liquidité, le risque de concentration est sans objet.

### **Atténuation du risque**

Alors que pour Aréas Dommages, l'analyse des entrées et sorties de liquidité est effectuée à horizon un an, pour Aréas Vie, la Direction Comptable maintient une réserve de trésorerie suffisante pour faire face à un mois de rachat. Le surplus est placé dans les mandats de gestion. En cas d'insuffisance de liquidité, des cessions sont réalisés conformément à la procédure d'urgence en cours de rédaction à cette date.

### **Sensibilité du risque**

Le risque de liquidité est maîtrisé par une procédure de détection d'asymétrie entre les entrées et les sorties mais la sensibilité au risque de liquidité n'est pas quantifiée.

## **D.5 Risque opérationnel**

### **Périmètre du risque**

Le risque opérationnel est défini comme le risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures et systèmes internes, des membres du personnel ou à des événements extérieurs.

La cartographie suivante, établie en 2015, définit les principaux risques opérationnels auxquels Aréas Vie peut être exposé :

- **Humain** : risques résultant de l'intervention humaine dans les activités
  - Risque de personne clé
  - Risque de détournement à l'encaissement
  - Risque lié au passage des ordres financiers
  - Risque de conformité à la CNIL
  - Risque de fraude
  - Risque de blanchiment
  - Risque sur le recrutement, etc.
- **Commercial** : risques résultant de défauts dans les réseaux ou les forces de vente
  - Risque de défaut de conseil
  - Risque de contrepartie sur le courtage
  - Risque sur les règles de commissionnement
  - Risque de production insuffisante au regard de la taille des équipes
  - Risque sur le réseau
- **Organisation** : risques résultant de défauts dans l'organisation de l'entreprise et de ses procédures
  - Risque de reporting sur le courtage
  - Risque sur les comptes d'intermédiaires
- **Systèmes d'information** :
  - Risque lié au logiciel comptable
  - Risque lié au plan de continuité informatique
  - Risque sur l'habilitation
  - Risque de sécurité des données
  - Risque de maîtrise des applications
  - Risque de pérennité des applications, etc.
- **Logistique hors systèmes d'information** : risques résultant de défauts dans un processus support hors SI et RH
  - Risque sur la sécurité physique du SI et Infrastructure
  - Risque sur le matériel informatique
  - Risque de transport de l'équipe de direction
  - Risque sur les locaux
  - Risque dans la délégation de la gestion immobilière
  - Risque sur la gestion des moyens généraux
  - Risque dans l'exploitation du restaurant
- **Relation avec les tiers** : risques résultant de défaillance de qualité dans les relations avec les tiers
  - Risque de sécurité du réseau
  - Risque d'intrusion dans le SI
  - Risque sur la couverture RC des dirigeants
  - Risque lié au recours à des prestataires de gestion
  - Risque lié aux réseaux de réparateurs
  - Risque sur la gestion des tempêtes et des catastrophes naturelles
  - Risque de conformité sur la confidentialité des données
  - Risque lié aux partenaires délégués
  - Risque de contractualisation insuffisante avec les délégataires.

### **Exposition au risque**

Le risque opérationnel d'Aréas Vie est évalué à partir de la Formule Standard et représente un besoin en capital de 5 millions d'euros.

Le risque opérationnel ne connaît pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe pas d'évolution significative qui impacterait la composition du risque opérationnel d'Aréas Vie.

### **Concentration**

Il n'y a pas de zone de concentration de risques particulière.

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe de modification significative sur ce périmètre.

### **Atténuation du risque**

Un dispositif de contrôle interne est mis en place afin de limiter les risques opérationnels. Il se traduit par l'élaboration de tableaux de bord et d'indicateurs de pilotage, avec notamment :

- un reporting sur le niveau d'exposition aux risques opérationnels ;
- un suivi des plans d'actions sur les déficiences de contrôle interne identifiées ; et
- l'élaboration du plan de contrôle permanent (synthèse des points de contrôle clefs et mise en place de plans de tests sur la conception et l'efficacité des contrôles).

Le plan stratégique d'Aréas Vie n'anticipe de modification significative sur ce périmètre.

### **Sensibilité du risque**

La sensibilité du ratio de solvabilité d'Aréas Vie au risque opérationnel n'est pas mesurée.

## **D.6 Autres risques importants**

Aréas Vie n'est pas concerné par d'autres risques importants.

## **D.7 Autres informations**

Aucune autre information n'est nécessaire sur les profils de risque.



**E**

## VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

### E.1 Actifs

---

Méthodes de valorisation  
Ajustement SOLVABILITE 2 sur les actifs  
Les placements financiers

### E.2 Provisions techniques

---

Courbe des taux sans risque  
Périmètre de modélisation  
Description de l’outil ALM et résultat  
Calcul de la marge de risque

### E.3 Autres passifs

---

Méthodes de valorisation  
Ajustement SOLVABILITE 2 sur les autres passifs  
Impôts différés

### E.4 Méthodes alternatives de valorisation

---

### E.5 Autres informations

---

## E. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

Le principe général de valorisation du bilan prudentiel défini dans la directive Solvabilité 2 est celui d'une évaluation économique des actifs et des passifs.

Les textes de référence utilisés par Aréas Vie pour décrire les principes de valorisation des actifs et autres passifs dans le bilan prudentiel Solvabilité 2 sont les suivants :

- la directive Solvabilité 2 du 25 novembre 2009 (2009/138/CE) et la directive Omnibus 2 du 16 avril 2014 (2014/51/UE) ;
- le Règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission du 10 octobre 2014 complétant la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (Solvabilité 2) ;
- la documentation EIOPA, à savoir les guidelines (orientations) qui complètent les références précédentes ;
- les normes IFRS ;
- les normes françaises.

Aucun écart significatif par rapport à ces spécifications n'est à notifier. Certains éléments ont été estimés par des méthodes simplifiées, en application du principe de proportionnalité.

Le bilan prudentiel Aréas Vie a été établi à partir d'une transposition du bilan en normes comptables françaises actuelles et de l'application de méthodes de valorisation des actifs pour les actifs conformes avec le référentiel Solvabilité 2.

Le QRT SE.02.01, correspondant au bilan prudentiel d'AREAS VIE est joint ci-dessous. Il permet de visualiser les différentes méthodes d'évaluations retenues sur les différents actifs, et décrit dans les paragraphes suivants.

SE.02.01.16				
Balance sheet				
SE.02.01.16.01				
Balance sheet				
			Solvency II value	Statutory accounts value
			C0010	C0020
<b>Assets</b>				
Goodwill	R0010			
Deferred acquisition costs	R0020			
Intangible assets	R0030			3 533 855
Deferred tax assets	R0040			
Pension benefit surplus	R0050			
Property, plant & equipment held for own use	R0060	2 096 485		1 564 873
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	1 092 432 603		1 138 826 170
Property (other than for own use)	R0080	187 931 966		161 388 112
Holdings in related undertakings, including participations	R0090	124 000		124 000
Equities	R0100	22 119 091		21 518 121
Equities - listed	R0110			
Equities - unlisted	R0120	22 119 091		21 518 121
Bonds	R0130	671 532 050		745 778 612
Government Bonds	R0140	49 038 251		53 095 648
Corporate Bonds	R0150	616 973 319		686 942 685
Structured notes	R0160	5 520 480		5 740 279
Collateralised securities	R0170	0		0
Collective Investments Undertakings	R0180	210 725 496		210 017 325
Derivatives	R0190			
Deposits other than cash equivalents	R0200	0		0
Other investments	R0210			
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220	374 464 830		374 464 830
Loans and mortgages	R0230	13 645 241		13 645 241
Loans on policies	R0240	13 645 241		13 645 241
Loans and mortgages to individuals	R0250	0		0
Other loans and mortgages	R0260	0		0
Reinsurance recoverables from:	R0270	81 486 203		103 025 108
Non-life and health similar to non-life	R0280	0		0
Non-life excluding health	R0290	0		0
Health similar to non-life	R0300	0		0
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310	81 486 203		103 025 108
Health similar to life	R0320	0		0
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330	81 486 203		103 025 108
Life index-linked and unit-linked	R0340	0		0
Deposits to cedants	R0350	0		0
Insurance and intermediaries receivables	R0360	1 148 872		1 148 872
Reinsurance receivables	R0370	141 684		141 684
Receivables (trade, not insurance)	R0380	3 424 792		3 424 792
Own shares (held directly)	R0390	0		0
	R0400	0		0
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in				
Cash and cash equivalents	R0410	10 422 150		10 422 150
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	11 174		11 174
<b>Total assets</b>	<b>R0500</b>	<b>1 579 274 033</b>		<b>1 650 208 749</b>
<b>Liabilities</b>				
Technical provisions - non-life	R0510			
Technical provisions - non-life (excluding health)	R0520			
Technical provisions calculated as a whole	R0530			
Best Estimate	R0540			
Risk margin	R0550			
Technical provisions - health (similar to non-life)	R0560			
Technical provisions calculated as a whole	R0570			
Best Estimate	R0580			
Risk margin	R0590			
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	R0600	841 427 275		1 042 461 660
Technical provisions - health (similar to life)	R0610	0		
Technical provisions calculated as a whole	R0620			
Best Estimate	R0630			
Risk margin	R0640			
Technical provisions - life (excluding health and index-linked and unit-linked)	R0650	841 427 275		1 042 461 660
Technical provisions calculated as a whole	R0660			
Best Estimate	R0670	826 029 251		
Risk margin	R0680	15 398 024		
Technical provisions - index-linked and unit-linked	R0690	374 614 632		374 458 604
Technical provisions calculated as a whole	R0700			
Best Estimate	R0710	367 048 598		
Risk margin	R0720	7 566 033		
Other technical provisions	R0730			
Contingent liabilities	R0740			
Provisions other than technical provisions	R0750	1 395 000		1 395 000
Pension benefit obligations	R0760			
Deposits from reinsurers	R0770	82 816 319		103 019 510
Deferred tax liabilities	R0780	29 633 100		
Derivatives	R0790			
Debts owed to credit institutions	R0800	621 173		621 173
Debts owed to credit institutions resident domestically	ER0801	621 173		
Debts owed to credit institutions resident in the euro area other than domestic	ER0802			
Debts owed to credit institutions resident in rest of the world	ER0803			
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810			
Debts owed to non-credit institutions	ER0811			
Debts owed to non-credit institutions resident domestically	ER0812			
Debts owed to non-credit institutions resident in the euro area other than domestic	ER0813			
Debts owed to non-credit institutions resident in rest of the world	ER0814			
Other financial liabilities (debt securities issued)	ER0815			
Insurance & intermediaries payables	R0820	45 064		45 064
Reinsurance payables	R0830	395 987		395 987
Payables (trade, not insurance)	R0840	4 163 375		4 163 375
Subordinated liabilities	R0850	11 524 490		11 524 490
Subordinated liabilities not in Basic Own Funds	R0860	0		0
Subordinated liabilities in Basic Own Funds	R0870	11 524 490		11 524 490
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	939 395		939 395
<b>Total liabilities</b>	<b>R0900</b>	<b>1 347 575 809</b>		<b>1 539 024 258</b>
<b>Excess of assets over liabilities</b>	<b>R1000</b>	<b>231 698 224</b>		<b>111 184 490</b>



## E.1 Actifs

### Méthodes de valorisation

Les méthodes de valorisation utilisées pour les actifs sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Thème	Principes applicables Bilan statutaire	Principes applicables Bilan prudentiel	Application Aréas Vie Bilan prudentiel
Actifs Corporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Juste valeur selon les principes IAS 36 et IAS39	Valeur Bilan statutaire
Incorporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Non reconnu	Valorisé à zéro
Immobilier	Comptabilisation au coût d'acquisition + PDD	Juste valeur selon les principes IAS40	Utilisation de la valeur de réalisation (issue d'expertises quinquennales)
Participation	Comptabilisation au coût d'acquisition	Juste valeur en adéquation avec les principes S2	Valeur Bilan statutaire
Placements	Comptabilisation au coût d'acquisition + PDD +/- surcote décote	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur de marché
Créances pour dépôts espèces auprès des cédantes	Comptabilisation du nominal	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur Bilan statutaire
Créances	Comptabilisation du nominal + dépréciations	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur Bilan statutaire

Les éléments intangibles (actifs incorporels et frais d'acquisition reportés) sont considérés comme nuls dans le bilan Solvabilité 2.

Les placements financiers ont été revalorisés à leur valeur de marché. Les coupons courus et les surcotes / décotes ont été classés dans le même agrégat que les actifs auxquels ils étaient associés.

Les placements immobiliers sont inscrits à la valeur de réalisation résultant des expertises quinquennales actualisées. Par mesure de simplification, les autres actifs ont été repris en valeur comptable.

### Ajustement Solvabilité 2 sur les actifs

Le passage à la juste valeur diminue le volume de l'actif du bilan prudentiel de - 81 471 milliers d'euros en comparaison avec le bilan statutaire en normes française.

Les ajustements Solvabilité 2 sur les actifs, se décomposent comme suit :

	Bilan simplifié – Actifs en K€		
	Bilan prudentiel	Bilan statutaire	Variation
Actifs incorporels et frais d'acquisition reportés	0	3 534	- 3 534
Immobilisations corporelles pour usage propre	374 465	374 465	0
Placements (autres que les actifs en représentation de contrats en UC ou indexés)	1 094 520	1 136 365	-41 845
Provisions techniques cédées	81 486	103 025	-21 539
Autres actifs	28 803	43 357	-14 554
<b>Total Actifs</b>	<b>1 579 274</b>	<b>1 660 745</b>	<b>-81 471</b>

Les moins-values sur les placements financiers s'élèvent à -42 millions d'euros, un niveau en forte baisse par rapport à 2021, qui s'explique par la remontée de taux entraînant des moins-values obligataires. Un écart de -22 millions d'euros apparaît entre les provisions techniques cédées dans le Bilan Prudentiel et le bilan statutaire. Cet écart s'explique par l'effet de la courbe des taux sur les flux futurs réassurés.

Le poste « Autres actifs » est principalement composé des avances sur polices (14 millions d’euros), et des comptes courants (10 millions d’euros).

### **Les placements financiers**

Les placements financiers (autres que les actifs en représentation de contrats en UC ou indexés) s’élèvent à 1 094 520 milliers d’euros et représentent le poste le plus important du total actif du bilan prudentiel.

Ces placements se composent :

- d’obligations, principalement d’entreprises pour un montant de 757 988 milliers d’euros,
- d’actions cotées, (exclusivement en OPCVM) pour un montant de 116 024 milliers d’euros,
- d’immobilier pour un montant de 177 883 milliers d’euros,
- de fonds d’investissement monétaire de court terme pour un montant 42 624 milliers d’euros.

## **E.2 Provisions techniques**

### **Courbe des taux dans risque**

La courbe des taux sans risque retenue dans le cadre de l’évaluation du est Estimate pour l’exercice 2022 est la courbe fournie par l’EIOPA au 31 décembre 2022 avec prise en compte du *Volatility Adjustment*.

### **Périmètre de modélisation**

Les provisions techniques brutes EUR d’Aréas Vie, au bilan statutaire se composent des éléments suivants :

- Provisions Techniques d’assurance Vie : 970 428 milliers d’euros ;
- Provision pour Participations aux Excédents (PPE) : 60 597 milliers d’euros ;
- Provisions pour Sinistres Vie : 10 743 milliers d’euros ;
- Autre provisions techniques Vie : 693 milliers d’euros ;

Soit un total de 1 042 462 milliers d’euros.

5.12.01.01

Life and Health SLT Technical Provisions

5.12.01.01.01

Life and Health SLT Technical Provisions

		Index-linked and unit-linked insurance				Other life insurance			Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligation other than	Accepted reinsurance					Total (Life other than health insurance, including Unit-Linked)	Health insurance (direct business)			Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Health reinsurance (reinsurance accepted)	Total (Health similar to Life insurance)
		Insurance with profit participation	Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees		Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees			Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance	Other life insurance	Annuities stemming from non-life accepted insurance contracts and relating to	Contracts without options and guarantees		Contracts with options or guarantees					
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Technical provisions calculated as a whole	R0010																				
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0020																				
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM																					
Best Estimate																					
Gross Best Estimate	R0030	634 557 169		367 048 598				191 472 082						1 193 077 849							
Total recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re before the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0040	81 563 310												81 563 310							
Recoverables from reinsurance (except SPV and Finite Re) before adj.	R0050																				
Recoverables from SPV before adjustment for expected losses	R0060																				
Recoverables from Finite Re before adjustment for expected losses	R0070																				
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0080	81 491 916												81 491 916							
Best estimate minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re	R0090	553 065 253		367 048 598				191 472 082						1 111 585 934							
Risk Margin	R0100	13 802 871	7 566 033			1 595 153								22 964 057							
Amount of the transitional on Technical Provisions																					
Technical Provisions calculated as a whole	R0110																				
Best estimate	R0120																				
Risk margin	R0130																				
Technical provisions - total	R0200	648 360 040	374 614 632			193 067 235								1 216 041 907							
Technical provisions minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0210	566 868 124	374 614 632			193 067 235								1 134 549 991							
Best Estimate of products with a surrender option	R0220	492 871 596	299 259 297											792 130 894							
Gross BE for Cash flow																					
Cash out-flows																					
Future guaranteed and discretionary benefits	R0230													15 855 177							
Future guaranteed benefits	R0240																				
Future discretionary benefits	R0250	15 855 177																			
Future expenses and other cash out-flows	R0260																				
Cash in-flows																					
Future premiums	R0270																				
Other cash in-flows	R0280																				
Percentage of gross Best Estimate calculated using approximations	R0290																				
Surrender value	R0300																				
Best estimate subject to transitional of the interest rate	R0310																				
Technical provisions without transitional on interest rate	R0320																				
Best estimate subject to volatility adjustment	R0330	634 557 169	367 048 598			191 472 082								1 193 077 849							
Technical provisions without volatility adjustment and without others tra	R0340	650 969 386	374 297 129			191 766 326								1 217 032 841							
Best estimate subject to matching adjustment	R0350																				
Technical provisions without matching adjustment and without all the oth	R0360																				

Le bilan d’Aréas Vie est composé de passifs de natures différentes. On distingue les passifs d’épargne, de retraite et de prévoyance. Parmi les passifs de retraite, on distingue les phases de constitution et les phases de service.

Pour plus de précisions, le tableau ci-dessous présente les natures de passifs d’assurance modélisés par cantons (en euros).

Canton	Type Passif	Code ALM	Constitution / Service	PM au 31/12/2022
Fond Général	Epargne	A 39		161 991
		BEM		-
		CE-PE		129 275 716
		IFC		1 990 265
		MAESTRO		1 268 380
		MS_EU		441 815 226
		MS_UC		302 893 708
	Prévoyance	GOB*		3 506 366
		TD*	Service	2 603 804
	Retraite	ARELIA_EU	Constitution	50 640 135
		ARELIA_RVI	Service	20 994 272
		ARELIA_UC	Constitution	19 271 101
		RCE	Constitution	16 244 713
		RCE_RVI	Service	8 152 136
		RE*	Service	-
		RS2	Constitution	166 178
RS2_RVI		Service	1 631 915	
RVI	Service	-		
PERI	Retraite	PERI_EU	Constitution	13 036 205
		PERI_RVI	Service	4 440 702
		PERI_UC	Constitution	2 621 604
PERP	Retraite	PERP_EU	Constitution	25 585 662
		PERP_RVI	Service	4 227 872
		PERP_UC	Constitution	10 118 840
PERin	Retraite	PERin_EU	Constitution	59 647 113
		PERin_RVI	Service	29 980
		PERin_UC	Constitution	38 284 973
RCA	Retraite	RCA	Constitution	13 904 187
			Service	10 737 153
RCR	Retraite	RCR	Constitution	63 151 712
			Service	41 470 253

Les passifs retraite « RCA » et « RCR » sont des régimes en points relevant de l’article L441 du Code des assurances. La modélisation stochastique de ces deux cantons a évolué en 2019 afin de tenir pleinement compte de la valeur de service et de sa gestion au cours de la projection en fonction de l’équilibre du régime. Sont modélisées la provision mathématique théorique, la provision technique spéciale, la provision technique spéciale de recouvrement, et la provision technique spéciale de retournement.

**Description de l’outil ALM et résultat**

Aréas Vie a développé un outil de projection de son activité (« Outil ALM »), qui permet une modélisation de l’ensemble des actifs et passifs selon 3 approches : comptable (comptes de bilan et de résultat), technique (politique de revalorisation...) et financière (allocation d’actifs, évolution des marchés...).

Dans le cadre du pilier 1 de Solvabilité 2, cet outil est utilisé pour calculer les provisions techniques selon la méthode « Best Estimate » et pour estimer la capacité d’absorption des pertes par les participations futures (SCR net) dans chaque scénario de choc (marché et souscription).

Les flux de passif correspondent aux flux de décès, arrérages, rachats, coût administratifs, coût de prestations, frais de gestion, rétro-commission (UC), commissions agent et prélèvements sociaux.

En scénario central, l’actualisation des flux de prestations par la courbe des taux sans risque centrale conduit à un *Best Estimate* EUR net de 745 millions d’euros, et un *Best Estimate* EUR cédé de 81 millions d’euros.

L’actualisation des flux de passifs en Unité de Compte (UC) conduit à un *Best Estimate* UC de 367 millions d’euros.

Provisions techniques - Aréas Vie				
LOB	Provisions comptables	BE Brut	BE Cédé	Marge de risque
Health Insurance				
Life insurance with profit participation	1 042 462	826 029	81 486	15 398
Index-linked and unit-linked insurance	374 459	367 049	0	7 566
Other life-insurance				
Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations				
Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligations other than health insurance obligations				
Health reinsurance				
Life reinsurance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 416 920</b>	<b>1 193 078</b>	<b>81 486</b>	<b>22 964</b>

**Décisions futures de gestion**

Dans l’environnement Solvabilité 2, des hypothèses de décisions futures de gestion sont utilisées pour le calcul des provisions techniques (Best Estimate) et du SCR. Les hypothèses relatives aux futures décisions de gestion doivent être réalistes. Conformément aux articles 23 et 24 du Règlement Délégué 2015/35 de la commission du 10 octobre 2014 le plan de décisions futures de gestion est validé par le Conseil d’Administration. Ces décisions futures de gestion sont brièvement décrites ci-dessous :

Stratégie d’investissement :

En fin d’année, Aréas Vie réalise des investissements ou des cessions de façon à respecter l’allocation cible qu’elle s’est fixée.

Politique de participation aux bénéfices :

En fin d’année, Aréas Vie sert le taux cible. Cette étape a lieu avant la réalisation des investissements et cessions permettant de respecter l’allocation cible. Ces cessions provoquent une modification des produits financiers et donc du taux de PB minimum.

Si le rendement brut final après cessions diffère du taux cible précédemment calculé, des reprises ou dotations de la PPB peuvent être réalisées.

Gestion des régimes L441 :

Le modèle prévoit le pilotage du régime par le pilotage de la valeur de service.

### Calcul de la marge de risque

La marge pour risque représente l'estimation du coût de mobilisation du capital de solvabilité requis lié à la détention des passifs. Elle est calculée de façon simplifiée, conformément à l'article 58 du Règlement délégué, selon la méthode alternative n°3 communiquée par l'ACPR dans sa « Notice Solvabilité II – Provisions techniques (y compris mesure branches longues) – 2015 ».

Ainsi, on a :

$$RM = CoC * \frac{SCR_{ru} * Duration}{(1 + r)}$$

Avec :

- CoC : le coût du capital
- $SCR_{ru}$  le capital de solvabilité requis de référence
- *Duration* la durée des engagements de passif
- *r* le facteur d'actualisation.

Le capital de solvabilité requis de référence correspond au SCR du 31/12/2022 ajusté :

- Le risque de marché est considéré comme nul
- Le risque de contrepartie est calculé uniquement sur les contreparties d'assurance ou de réassurance
- Le risque de souscription est considéré dans sa totalité
- Le risque opérationnel est considéré dans sa totalité
- L'absorption des pertes par les impôts différés n'est pas prise en compte.

Finalement, on obtient une marge de risque de 23 millions d'euros au total.

### E.3 Autres passifs

#### Méthode de valorisation

Le tableau ci-dessous synthétise les différences entre les méthodes de valorisation dans les normes comptables françaises et dans Solvabilité 2 pour les principaux éléments du passif autres que les provisions techniques.

Thème	Principes applicables Bilan statutaire	Principes applicables Bilan prudentiel	Application Aréas Vie Bilan prudentiel
Impôt Différés	Non comptabilisé	Comptabilisé selon les principes d'IAS 12	Calcul avec un taux unique sur la différence de valorisation entre la valeur fiscale et la valeur du bilan prudentiel
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	Comptabilisation du nominal	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur Bilan statutaire
Dettes et Trésorerie	Comptabilisation du nominal	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur Bilan statutaire
Dettes subordonnées	Comptabilisation du nominal	Juste valeur hors effet du risque de crédit propre	Valeur Bilan statutaire

#### Ajustement Solvabilité 2 sur les autres passifs

Le passage à la juste valeur diminue le volume du passif du bilan prudentiel de - 1 107 milliers d'euros en comparaison avec le bilan statutaire en normes françaises.

Les ajustements Solvabilité 2 sur les autres passifs se décomposent comme suit :

	Bilan simplifié – Autres passifs en K€		
	Bilan prudentiel	Bilan statutaire	Variation
Impôts différés passifs	29 633	0	29 633
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	6 165	16 702	-10 537
Autres éléments du passif	84 211	104 415	-20 203
<b>Total Autres Passifs</b>	<b>120 009</b>	<b>121 116</b>	<b>-1 107</b>

**Impôts différés**

Aréas Vie ne comptabilise pas les impôts différés dans le bilan statutaire, conformément à la réglementation en vigueur.

En revanche, pour le traitement des impôts différés dans le bilan prudentiel, Aréas Vie a retenu les principes comptables prescrits par la norme IAS 12 – Impôts sur le résultat.

Les sources d’Impôts Différés proviennent des différences temporaires entre la valeur comptable du bilan prudentiel et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

La méthodologie de calcul des impôts différés retenue par Aréas est la suivante :

- comptabilisation de l’impôt différé actif lié au déficit reportable ;
- comptabilisation de l’ensemble des différences entre le bilan en normes sociales et le bilan prudentiel au taux d’imposition en vigueur : 25%.

L’agrégation de ces deux points entraîne une situation d’impôts différés passif nets au passif du bilan prudentiel au 31 décembre 2022.

Il n’existe pas de périmètre d’intégration fiscale au niveau du Groupe.

**E.4 Méthodes alternatives de valorisation**

Aucune méthode de valorisation alternative n’a été utilisée par Aréas Vie.

**E.5 Autres informations**

Aréas Vie n’est pas concerné par d’autres informations à communiquer.

S.22.01.01											
Impact of long term guarantees measures and transitionals											
S.22.01.01.01											
Impact of long term guarantees measures and transitionals											
Impact of the LTG measures and transitionals (Step-by-step approach)											
		Amount with Long Term Guarantee measures and transitionals	Without transitional on technical provisions	Impact of transitional on technical provisions	Without transitional on interest rate	Impact of transitional on interest rate	Without volatility adjustment and without others transitional measures	Impact of volatility adjustment set to zero	Without matching adjustment and without all the others	Impact of matching adjustment set to zero	Impact of all LTG measures and transitionals
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Technical provisions	R0010	1 216 041 907	1 216 041 907	0	1 216 041 907	0	1 217 032 841	990 934	1 217 032 841	0	990 934
Basic own funds	R0020	231 010 107	231 010 107	0	231 010 107	0	230 475 095	-535 012	230 475 095	0	-535 012
Excess of assets over liabilities	R0030	231 698 224	231 698 224	0	231 698 224	0	231 163 212	-535 012	231 163 212	0	-535 012
Restricted own funds due to ring-fencing and matching portfolio	R0040	12 212 607	12 212 607	0	12 212 607	0	12 212 607	0	12 212 607	0	0
Eligible own funds to meet SCR	R0050	231 010 107	231 010 107	0	231 010 107	0	230 475 095	-535 012	230 475 095	0	-535 012
Tier 1	R0060	231 010 107	231 010 107	0	231 010 107	0	230 475 095	-535 012	230 475 095	0	-535 012
Tier 2	R0070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tier 3	R0080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCR	R0090	113 745 642	113 745 642	0	113 745 642	0	114 030 181	284 539	114 030 181	0	284 539
Eligible own funds to meet MCR	R0100	231 010 107	231 010 107	0	231 010 107	0	230 475 095	-535 012	230 475 095	0	-535 012
Minimum Capital Requirement	R0110	28 436 410	28 436 410	0	28 436 410	0	28 507 545	71 135	28 507 545	0	71 135

**F**

**GESTION DES FONDS PROPRES**

**F.1 Fonds propres**

---

**F.2 Capital de Solvabilité requis et minimum de capital requis (SCR et MCR)**

---

Analyse du SCR

Transparisation des actifs

Ajustements pour impôts différés

**F.3 Utilisation du sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée dans le calcul du capital de solvabilité requis**

---

**F.4 Différences entre la formule standard et le module interne**

---

**F.5 Non-respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis**

---

**F.6 Autres informations**

---



## F. GESTION DES FONDS PROPRES

### F.1 Fonds propres

L'actif net correspond à la différence entre les valeurs économiques des actifs et des passifs. Le montant total de l'actif net est de 231 010 milliers d'euros dans le bilan prudentiel d'Aréas Vie.

Les fonds propres de base se composent de :

- 2 645 milliers d'euros de fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutualistes, classifiés en Tier 1 non restreint
- 11 524 milliers d'euros de dettes subordonnées à durée indéterminée, classifiées en Tier 1 restreint
- 185 226 milliers d'euros de réserve de réconciliation, classifiée en Tier 1 non restreint
- 31 614 milliers d'euros de participation aux bénéficiaires éligible à l'arrêté du 24 décembre 2019 relatif aux fonds excédentaires en assurance vie.

Les dettes subordonnées sont constituées de titres participatifs, dont l'émission a été faite en deux tranches :

#### 1<sup>ère</sup> tranche :

**Montant émis : 1,524 millions d'euros**

**Date d'émission : 31 décembre 1992**

Taux d'intérêts :

- . une partie fixe égale à 80 % du TME
- . une partie variable définie comme suit

Rémunération de la partie variable de l'année n	1,2 =----- 100	<p>Somme des produits financiers – frais financiers + plus ou moins-values sur cessions d'éléments d'actifs hors ajustement des valeurs affectées aux assurances à capital variable de l'année n-4 à l'année n-1</p> <hr/> <p>Somme des produits financiers – frais financiers + plus ou moins-values sur cessions d'éléments d'actifs hors ajustement des valeurs affectées aux assurances à capital variable, des années 1988 à 1991.</p>
---	----------------------	---

La rémunération totale ne pourra être en aucun cas supérieure à 110 % du TME.

Durée de vie : indéterminée. Le remboursement total ou partiel des titres participatifs est à l'initiative du Conseil d'Administration, à l'expiration d'un délai au moins égal à 7 ans

#### 2<sup>ème</sup> tranche

**Montant émis : 10 millions d'euros**

**Date d'émission : 31 décembre 2006**

Taux d'intérêts : les modalités de calcul sont strictement identiques à celles de la 1<sup>ère</sup> tranche à l'exception bien entendu des années de référence retenues au dénominateur du calcul de la rémunération de la partie variable qui sont les années 2002 à 2005.



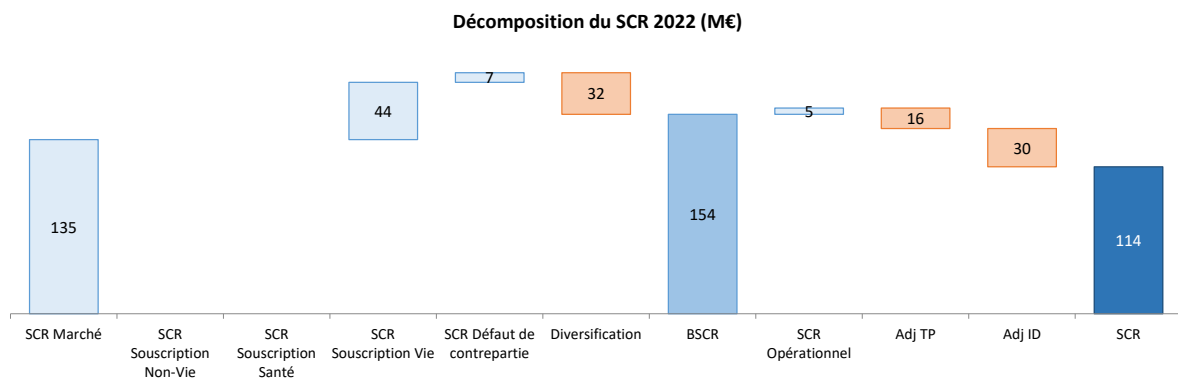
## F.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis (SCR et MCR)

### Analyse du SCR

Au 31 décembre 2022, les ratios de solvabilité d’Aréas Vie sont les suivants :

Aréas Vie	SCR (millions d’euros)	MCR (million d’euros)
Fonds propres éligibles	231	231
Capital réglementaire	114	28
Ratio de couverture	203,1%	812,4%

### Analyse du ratio S2 au 31/12/2022



Le SCR de marché apparaît comme étant celui contribuant le plus au SCR final. Net des effets de diversification, c’est le risque de spread qui contribue le plus au risque de marché.

Le montant de SCR exigible est de 114 millions d’euros (après ajustement des provisions techniques et des impôts différés).

### Analyse de variation par rapport au 31/12/2021

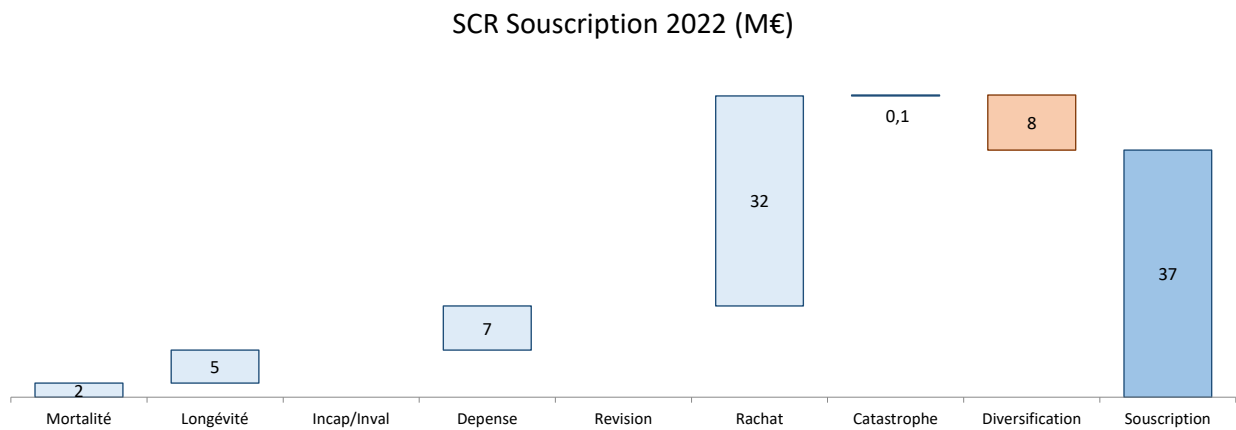
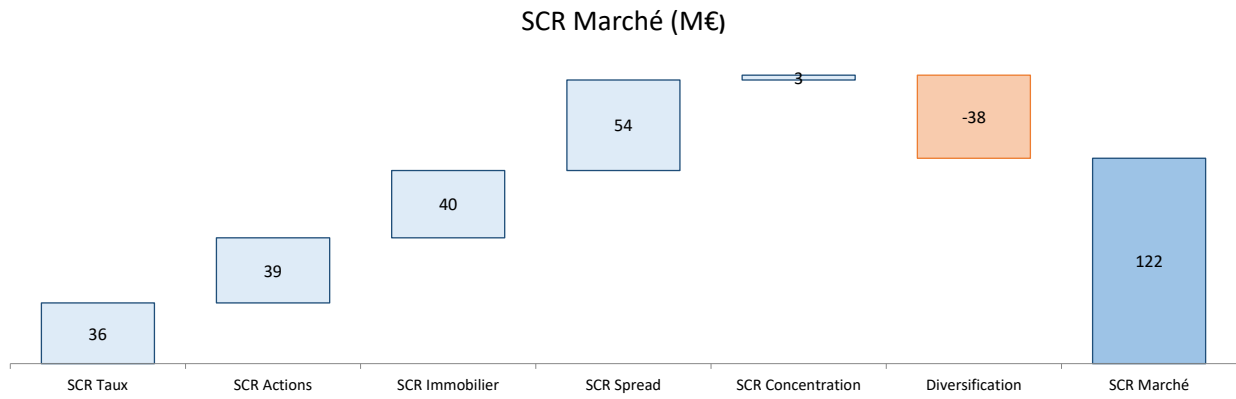
Le ratio de couverture est en légère hausse par rapport au 31/12/2021, passant de 199,4% à 203,1%. Cette évolution s’explique par l’amélioration des fonds propres économiques due à la hausse des taux.

La hausse des taux a pour conséquence une baisse des provisions techniques au passif. A l’actif, la baisse des valeurs de marché obligataires entraîne des moins-values latentes. L’impact au passif domine la baisse de l’actif, ce qui induit une légère hausse du ratio.

Le capital règlementaire requis avant ajustement pour impôts différés est stable par rapport à son niveau de 2021 (143 M€ vs. 142 M€). Cette évolution s’explique notamment par la hausse du SCR Marché, portée par le risque de spread.

<b>S.25.01.01</b>					
<b>Solvency Capital Requirement - for undertakings on Standard Formula</b>					
<b>S.25.01.01.01</b>					
<b>Basic Solvency Capital Requirement</b>					
			Net solvency capital requirement	Gross solvency capital requirement	Allocation from adjustments due to RFF and Matching adjustments portfolios
			<b>C0030</b>	<b>C0040</b>	<b>C0050</b>
Market risk	R0010		121 927 634	134 838 108	
Counterparty default risk	R0020		7 495 566	7 495 566	
Life underwriting risk	R0030		37 214 545	44 302 983	
Health underwriting risk	R0040				
Non-life underwriting risk	R0050				
Diversification	R0060		-28 172 497	-32 174 687	
Intangible asset risk	R0070				
<b>Basic Solvency Capital Requirement</b>	<b>R0100</b>		<b>138 465 248</b>	<b>154 461 970</b>	
<b>S.25.01.01.02</b>					
<b>Calculation of Solvency Capital Requirement</b>					
			Value		
			<b>C0100</b>		
Adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0120				
Operational risk	R0130		4 771 948		
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140		-15 855 177		
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150		-29 633 100		
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160				
<b>Solvency Capital Requirement excluding capital add-on</b>	<b>R0200</b>		<b>113 745 642</b>		
Capital add-on already set	R0210				
Solvency capital requirement	R0220		113 745 642		
<b>Other information on SCR</b>					
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400				
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for remaining part	R0410		88 281 238		
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for ring fenced funds	R0420		40 284 039		
Total amount of Notional Solvency Capital Requirement for matching adjustment portfolios	R0430				
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440				
Method used to calculate the adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0450				
Net future discretionary benefits	R0460		15 855 177		
<b>S.25.01.01.03</b>					
<b>Approach to tax rate</b>					
			Yes/No		
			<b>C0109</b>		
Approach based on average tax rate	R0590		2 - No		
<b>S.25.01.01.04</b>					
<b>Calculation of loss absorbing capacity of deferred taxes</b>					
			Before the shock	After the shock	
			<b>C0110</b>	<b>C0120</b>	
DTA	R0600				
DTA carry forward	R0610				
DTA due to deductible temporary differences	R0620				
DTL	R0630		29 633 100		
<b>S.25.01.01.05</b>					
<b>Calculation of loss absorbing capacity of deferred taxes</b>					
			LAC DT		
			<b>C0130</b>		
LAC DT	R0640		-29 633 100		
LAC DT justified by reversion of deferred tax liabilities	R0650		-29 633 100		
LAC DT justified by reference to probable future taxable economic profit	R0660				
LAC DT justified by carry back, current year	R0670				
LAC DT justified by carry back, future years	R0680				
Maximum LAC DT	R0690		-35 844 685		

Le ratio de couverture en normes Solvabilité 2 s'établit donc, au 31 décembre 2022 à 203,1%.



### Transparisation des actifs

#### Traitement des OPCVM

Les OPCVM dépassant le seuil de significativité ont été transparisés.

#### Traitement des actifs structurés

Aréas Vie ne détient pas d'actif structuré en portefeuille.

Les obligations convertibles ont été traitées comme des actions, par prudence.

#### Traitement des SCI

Les SCI détenues en portefeuille par Aréas Vie n'ont pas de dette. La valeur de la SCI est donc considérée comme égale à la valeur de l'immobilier sous-jacent.

### Ajustement pour impôts différés

Aréas Vie est en situation d'Impôts Différés Passif (IDP). L'ajustement pour impôts différés retenu pour cet exercice est borné à l'IDP du bilan.

## Analyse du MCR

Le Minimum de Capital Requis (MCR) est le montant des fonds propres de base éligibles en deçà duquel l'entreprise d'assurance ou de réassurance court un risque inacceptable en poursuivant son activité.

Il doit être couvert à chaque instant et être déclaré trimestriellement.

Le calcul du MCR se décompose en trois étapes :

- Le « MCR linéaire » est obtenu comme une combinaison linéaire des provisions techniques par type de contrats et des capitaux sous risque. Il s'élève à 28 millions d'euros pour Aréas Vie.
- Le « MCR combiné » applique au résultat du calcul précédent des contraintes minimum (25% du SCR) et maximum (45% du SCR).
- Le MCR est enfin obtenu après comparaison à une valeur plancher, dite « MCR absolu » (AMCR) de 3,7 millions d'euros.

Le MCR est ainsi égal au maximum entre le AMCR et le MCR combiné, soit 28 millions d'euros.

S.28.01.01.03			
Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations			
		C0040	
MCR <sub>t</sub> Result	R0200	27 490 033	
S.28.01.01.04			
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations			
		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
		C0050	C0060
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210	568 753 116	
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220	15 855 177	
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230	367 048 598	
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	191 472 082	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250		971 976 046
S.28.01.01.05			
Overall MCR calculation			
		C0070	
Linear MCR	R0300	27 490 033	
SCR	R0310	113 745 642	
MCR cap	R0320	51 185 539	
MCR floor	R0330	28 436 410	
Combined MCR	R0340	28 436 410	
Absolute floor of the MCR	R0350	3 700 000	
Minimum Capital Requirement	R0400	28 436 410	

### F.3 Utilisation du sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée dans le calcul du capital de solvabilité requis

Aréas Vie n'est pas concerné par cette utilisation dans le calcul de solvabilité requis.

### F.4 Différence entre la formule standard et le module interne

Aréas Vie n'est pas concerné par ces différences.

### F.5 Non-respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis

Aréas Vie n'est pas concerné par le non-respect du minimum de capital requis et par le non-respect du capital de solvabilité requis.

### F.6 Autres informations

Aréas Vie n'est pas concerné par ce paragraphe



49, rue de Miromesnil 75380 Paris cedex 08  
Tél. : 01 40 17 65 00 - Fax : 01 40 17 66 98 ou 99  
[www.areas.fr](http://www.areas.fr)

Aréas Dommages | Aréas Vie  
N°siren : 775 670 466 | N°siren : 353 408 644  
Sociétés d'assurance mutuelles à cotisations fixes  
Entreprises régies par le Code des assurances

**Rapport de solvabilité  
et de condition financière  
(SFCR) d'Aréas Dommmages**







## SOMMAIRE

<b>A. SYNTHÈSE .....</b>	<b>4</b>
<b>B. ACTIVITÉ ET RESULTATS .....</b>	<b>5</b>
B.1 ACTIVITÉ.....	5
B.2 RESULTATS DE SOUSCRIPTION .....	8
B.3 RESULTATS DES INVESTISSEMENTS .....	11
B.4 RESULTATS DES AUTRES ACTIVITÉS .....	11
B.5 AUTRES INFORMATIONS.....	11
<b>C. SYSTÈME DE GOUVERNANCE .....</b>	<b>14</b>
C.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE.....	14
C.2 EXIGENCE DE COMPÉTENCE ET D’HONORABILITÉ .....	20
C.3 L’ENSEMBLE DE CES DISPOSITIONS EST DÉCRIT DANS LA POLITIQUE DE COMPÉTENCE ET D’HONORABILITÉ D’AREAS DOMMAGES. SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES ET ÉVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITÉ .....	22
C.4 DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE .....	25
C.5 FONCTION AUDIT INTERNE.....	27
C.6 FONCTION ACTUARIELLE .....	27
C.7 SOUS-TRAITANCE .....	28
C.8 ÉVALUATION DU SYSTÈME DE GOUVERNANCE.....	29
C.9 AUTRES INFORMATIONS.....	29
<b>D. PROFIL DE RISQUES .....</b>	<b>30</b>
D.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION.....	30
D.2 RISQUE DE MARCHÉ.....	31
D.3 RISQUE DE CRÉDIT OU CONTREPARTIE.....	33
D.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ .....	34
D.5 RISQUE OPÉRATIONNEL .....	35
D.6 AUTRES RISQUES IMPORTANTS.....	36
D.7 AUTRES INFORMATIONS .....	36
<b>E. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ .....</b>	<b>37</b>
E.1 ACTIFS.....	39
E.2 PROVISIONS TECHNIQUES.....	40
E.3 AUTRES PASSIFS .....	50
E.4 MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES .....	51
E.5 AUTRES INFORMATIONS.....	51
<b>F. LA GESTION DU CAPITAL.....</b>	<b>52</b>
F.1 FONDS PROPRES .....	52
F.2 CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS.....	53
F.3 DIFFÉRENCES ENTRE LA FORMULE STANDARD ET TOUT MODÈLE INTERNE UTILISÉ.....	64
F.4 PROCÉDURES POUR NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS .....	64
F.5 AUTRES INFORMATIONS.....	64

## A. SYNTHÈSE

Le présent rapport est le rapport régulier au contrôleur (RSR) d'Aréas Dommages pour l'exercice 2022 conformément à l'article 51 de la Directive 2009/138/EC et aux articles 304 à 311 du Règlement Délégué n°2015/35.

### Faits marquants 2022

2022 fut marquée par la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques et financières avec notamment une inflation très significative au niveau mondial. Les politiques des banques centrales mises en œuvre pour lutter contre cette inflation ont été intenses et rapides avec une remontée significative des taux directeurs qui a mis fin à l'environnement de taux bas voire négatifs que nous connaissions depuis plusieurs années. L'ensemble des classes d'actifs a été touché par cette situation avec une baisse des marchés actions et une augmentation des spreads obligataires.

En termes de sinistralité, les grêles de mai et juin auront constitué les pires événements climatiques depuis 1999 et les tempêtes Lothar et Martin.

Le résultat comptable 2022 avant IS et participation d'Aréas Dommages de 28 millions d'euros (contre 51 millions d'euros en 2021) est marqué par :

- un chiffre d'affaires en augmentation de 9,5 % en 2022 (contre 12,9% en 2021) ;
- une dotation à la provision d'égalisation de 2,6 millions euros (contre 20,3 millions euros en 2021).

## B. ACTIVITE ET RESULTATS

### B.1 Activité

#### B.1.1 Informations générales

Aréas Dommages est une Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, agréée, exerçant toutes opérations d'assurances dommages en France.

Aréas Dommages est la tête du groupe indépendant Aréas Assurances, 7<sup>ème</sup> réseau d'agents généraux en France.

#### Information Juridique

Aréas Dommages est une Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par les dispositions du Code des assurances et immatriculée au Registre des sociétés de Paris sous le numéro 775 670 466.  
Son siège social est situé au 47/49 rue de Miromesnil 75008 PARIS.

#### Autorité de contrôle

Aréas Dommages est contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) sise à l'adresse suivante :  
4 place de Budapest – 75009 PARIS.

#### Commissaires aux comptes

##### Titulaires

Société DELOITTE & ASSOCIES représentée par Monsieur Pascal COLIN, sise à l'adresse suivante :  
6, place de la pyramide  
92908 – PARIS LA DEFENSE  
Nommé le 21 juin 2017

Société GRANT THORNTON représentée par Monsieur Cyril BROGNIART, sise à l'adresse suivante :  
29 rue du Pont  
92200 – NEUILLY SUR SEINE  
Nommé le 21 juin 2017

## Entreprises liées

Le groupe Aréas Assurances constitue un ensemble soumis à l'obligation d'établir des comptes combinés en vertu des dispositions de l'article R345-1-1 du Code des assurances. Aréas Dommages est désignée comme entreprise combinante tête de groupe.

Le périmètre de combinaison (en intégration globale) est constitué des sociétés suivantes :

- Aréas Dommages
  - Société d'assurance mutuelle IARD à cotisations fixes ;
  - SIRET 775 670 466 00017 ;
  - 49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- Aréas Vie
  - Société d'assurance mutuelle sur la Vie à cotisations fixes ;
  - SIREN 353 408 644 ;
  - 49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- Audassur
  - EURL ;
  - SIREN 320 789 407 ;
  - 49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- Gemma participations
  - SAS Unipersonnelle ;
  - SIREN 498 521 236 ;
  - 49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- Groupement forestier du domaine de Ketzing
  - Groupement Forestier ;
  - SIREN 302 045 471 ;
  - Route de Réchicourt, 57815 GONDREXANGE.
- Aréas Immobilier
  - SAS Unipersonnelle ;
  - SIREN 790 159 040 ;
  - 49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- AI2
  - SAS Unipersonnelle ;
  - SIREN 844 575 639 ;
  - 47-49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- AI3
  - SAS Unipersonnelle ;
  - SIREN 849 690 755 ;
  - 47-49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- AI4
  - SAS Unipersonnelle ;
  - SIREN 849 691 282 ;
  - 47-49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- AI5
  - SAS Unipersonnelle ;
  - SIREN 911 379 287 ;
  - 47-49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.
- FS2A
  - SAS Unipersonnelle ;
  - SIREN 900 806 621 ;
  - 47-49 rue de Miromesnil, 75008 PARIS

Ne sont pas retenues dans le périmètre les sociétés civiles, Miromesnil 49-1, Miromesnil 49-2, Miromesnil 49-3, Miromesnil 49-4, en raison de leurs activités. Cette exclusion ne modifie pas de manière significative les comptes combinés.

**Activité**

Aréas Dommages commercialise les produits d'assurances dommages suivants :

1. Accidents	Lettre D.A. du 14/01/77 Référence N° B 1/146
a) Prestations forfaitaires .....	”
b) Prestations indemnitaires .....	”
c) Combinaisons .....	”
d) Personnes transportées .....	”
2. Maladie .....	”
3. Corps de véhicules terrestres .....	”
6. Corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux .....	”
7. Marchandises transportées (y compris les marchandises, bagages et tous autres biens).....	”
8. Incendie et éléments naturels .....	”
a) Incendie .....	”
b) Explosion .....	”
c) Tempête .....	”
d) Eléments naturels autres que la tempête .....	”
e) Energie nucléaire .....	”
9. Autres dommages aux biens .....	”
10. RC véhicules terrestres automoteurs .....	”
12. RC véhicules maritimes, lacustres et fluviaux .....	”
13. RC générale .....	”
15. Caution .....	Arrêté du 20 décembre 1993 (J.O. du 26.12.1993)
16. Pertes pécuniaires diverses	Lettre D.A. du 14.01.77 Référence N° B 1/146
d) Pertes de bénéfices .....	”
e) Persistance des frais généraux .....	”
g) Perte de la valeur vénale .....	”
h) Pertes de loyers ou de revenus .....	”
i) Pertes commerciales indirectes autres que celles mentionnées précédemment.....	”
j) Pertes pécuniaires non commerciales .....	”
k) Autres pertes pécuniaires .....	”
17. Protection juridique .....	”
18. Assistance .....	Arrêté du 20 octobre 1992 (J.O. 23.10.1992)

### B.1.2 Contexte commercial

Aréas Dommages développe son activité en France, y compris dans les départements d’outre-mer, et en Polynésie française.

Hors acceptation, le CA 2022 (primes émises brutes de réassurance) atteint 570,7 millions d’euros (contre 52,2 millions d’euros en 2021), soit une croissance de 9,7 %.

L’activité couvre une large variété de produits dommages, mais se concentre en majorité sur les assurances automobiles et le dommage aux biens (71,8 %).

Répartition du CA 2022		
	CA 2022 en M € <sup>(1)</sup>	Répartition
Medical expense insurance	56,8	10,0%
Income protection insurance	17,5	3,1%
Workers' compensation insurance	0,0	0,0%
<b>Motor vehicle liability insurance</b>	<b>65,2</b>	<b>11,4%</b>
<b>Other motor insurance</b>	<b>139,6</b>	<b>24,5%</b>
Marine, aviation and transport insurance	2,1	0,4%
<b>Fire and other damage to property insurance</b>	<b>204,7</b>	<b>35,9%</b>
General liability insurance	49,6	8,7%
Credit and suretyship insurance	0,0	0,0%
Legal expenses insurance	1,3	0,2%
Assistance <sup>(2)</sup>	0,0	0,0%
Miscellaneous financial loss	33,9	5,9%
<b>Total</b>	<b>570,7</b>	<b>100,0%</b>

(1) Primes émises brutes de réassurance, source C1

En Acceptation, le CA 2022 atteint 9,7 millions d’euros de CA (contre 11,1 millions d’euros en 2021).

### Événements significatifs 2022

- Une provision pour inflation a été constituée, en valeur BE, à hauteur de 64,6 millions d’euros brut de réassurance (55,1 millions d’euros net de réassurance), générant une hausse des provisions BE (provisions pour sinistres à payer, PSNEM, provisions mathématiques des rentes et provisions pour frais de gestion des sinistres) de 8,5 %  
Cette provision BE vient réduire les bonis latents.
- La charge Tempête, Grêle, Neige (TGN) a été exceptionnellement forte en 2022. Elle atteint 67,8 millions d’euros brut de réassurance vue fin 2022 (contre 36,2 millions d’euros en 2021 vue fin 2021)

### B.2 Résultats de souscription

***La souscription d’une affaire nouvelle est soumise à un contrôle préalable de conformité du risque aux règles de souscription par l’agent général (ou le courtier bénéficiant d’une délégation), par l’outil informatique ou par la Direction de la Souscription (cas des risques non délégués).***

La Direction Technique Dommages définit les règles de souscription des risques standards (risques de masse) et la Direction de la Souscription définit les règles de souscription des risques « non standards ».

*Le référentiel de souscription est constitué « du document de synthèse » élaboré pour les agents dans le cadre de « rôles et pouvoirs », des règles intégrées « aux référentiels produits » et des guides de souscription à*

*l'attention des souscripteurs sur les risques industriels, flottes automobiles, RC entreprises, bris de machines, immeubles.*

*Ces règles s'appliquent aux agents comme aux courtiers partenaires.*

La Direction Générale et le Conseil d'administration valident les politiques de souscription.

Les contrôles du respect des politiques sont réalisés par la Direction de la Souscription (service « Etudes et qualité du portefeuille ») et par le Contrôle Interne.

### B.2.1 Performance de souscription des affaires directes

Les commentaires ci-après portent sur les comptes statutaires C1 :

- Les primes émises brutes de réassurance s'élèvent à 570,7 millions d'euros en 2022, contre 520,2 millions d'euros en 2021 ;
- Les primes cédées aux réassureurs baissent de -8,8 %, elles atteignent 47,1 millions d'euros en 2022 ;
- Les charges cédées aux réassureurs augmentent de 61,8 %, soit un montant de 47,2 millions d'euros en 2022 ;
- Les primes acquises nettes de réassurance augmentent de 12 %, pour atteindre 520,3 millions d'euros en 2022 ;
- Le ratio de sinistralité tout exercices est en hausse et représente 63,6% des primes acquises nettes de réassurance en 2022 ;
- La part des frais (nets des commissions reçues des réassureurs) est stable et atteint 37,2 % des primes acquises nettes de réassurance en 2022 contre 37,1 % en 2021 ;
- Il s'ensuit un ratio combiné en dégradation à 100,8 % des primes acquises nettes en 2022 contre 98,8 % en 2021 ;
- Le résultat technique après prise en compte des produits financiers s'élève à 21,5 millions d'euros en 2022 contre 42,9 millions d'euros en 2021.

Synthèse C1 - Affaires directes (en milliers d'euros)			
	C1 2021	C1 2022	Évolution
Emissions brutes	520 180	570 669	9,7%
Primes cédées	51 667	47 103	-8,8%
Emissions nettes	468 513	523 565	11,8%
<b>Acquises nettes</b>	<b>464 413</b>	<b>520 318</b>	12,0%
Frais de gestion des sinistres	43 081	47 638	10,6%
Frais d'acquisition	74 789	84 525	13,0%
Frais d'administration et autres charges techniques nettes	59 726	66 790	11,8%
Commissions reçues des réassureurs	5 446	5 429	-0,3%
<b>Frais nets</b>	<b>172 149</b>	<b>193 524</b>	12,4%
en % des primes acquises nettes	37,1%	37,2%	0,3%
Règlements	305 983	333 795	9,1%
Provisions N	1 026 542	1 070 656	
Provisions N-1	1 016 678	1 026 542	
Charge cédée	29 138	47 153	61,8%
<b>Charge nette</b>	<b>286 709</b>	<b>330 747</b>	15,4%
en % des primes acquises nettes	61,7%	63,6%	3,1%
Résultat technique (avant produits financiers)	5 555	-3 953	-171,2%
en % des primes acquises nettes	1,2%	-0,8%	-166,7%
Produits des placements alloués	37 348	25 407	-32,0%
<b>Résultats après produits financiers</b>	<b>42 903</b>	<b>21 456</b>	-50,0%



## B.2.2 Performance de souscription des acceptations France

Les acceptations d'Aréas Dommages sont constituées :

- de participation à des pools de réassurance de place (Gareat, Assupol, etc.) ;
- d'une réassurance interne en quote-part de produits en euros d'Aréas Vie ;
- d'un portefeuille en « run-off » issu des activités de réassurance exercées par Aréas jusqu'en 1986.

Globalement, les acceptations d'Aréas Dommages ont vocation à rester limitées. En particulier, Aréas Dommages poursuit un objectif de commutations sur le portefeuille run-off. Les acceptations en France représentent un chiffre d'affaires de 9,7 millions d'euros en 2022, soit 1,7% du chiffre d'affaires total d'Aréas Dommages.

Synthèse C1 - Acceptations France (en milliers d'euro)			
	C1 2021	C1 2022	Évolution
Emissions brutes	11 105	9 736	-12,3%
Primes cédées	0	0	0,0%
Emissions nettes	11 105	9 736	-12,3%
<b>Acquises nettes</b>	<b>10 994</b>	<b>9 592</b>	<b>-12,8%</b>
Frais de gestion des sinistres	618	758	22,7%
Frais d'acquisition	0	0	0,0%
Frais d'administration et autres charges techniques nettes	953	1 190	24,9%
Commissions reçues des réassureurs	0	0	0,0%
<b>Frais nets</b>	<b>1 572</b>	<b>1 948</b>	<b>23,9%</b>
en % des primes acquises nettes	14,3%	20,3%	42,0%
Charge brute	10 521	8 538	-18,8%
Charge cédée	0,0	0,0	0,0%
<b>Charge nette</b>	<b>10 521</b>	<b>8 538</b>	<b>-18,8%</b>
en % des primes acquises nettes	95,7%	89,0%	-7,0%
Résultat technique (avant produits financiers)	-1 099	-894	-18,7%
en % des primes acquises nettes	-10,0%	-9,3%	-7,0%
Produits des placements alloués	1 541	2 233	44,9%
<b>Résultats après produits financiers</b>	<b>442</b>	<b>1 339</b>	<b>202,9%</b>

### B.3 Résultats des investissements

#### Résultats des placements

Le résultat des revenus et dépenses généré par les activités d'investissement est détaillé dans le tableau ci-dessous sur les deux derniers exercices :

Résultats des investissements (milliers d'euros)				
	2021		2022	
Revenus des placements				
Obligations + décote/surcote	21 636	62%	23 167	67%
Actions	6 292	18%	0	0%
Fonds d'investissements	3 527	10%	4 651	14%
Cessions SICAV Trésorerie	0	0%	0	0%
Immeubles de placement	3 295	9%	6 110	18%
Immeubles d'exploitation	554	2%	379	1%
Intérêts : sur prêts	40	0%	38	0%
Intérêts : sur dépôts	1 794	5%	2 652	8%
Intérêts : bancaires et divers	-2 258	-6%	-2 596	-8%
<b>Total revenus des placements</b>	<b>34 879</b>	<b>100%</b>	<b>34 402</b>	<b>100%</b>
Résultat de cession				
Obligations	2 126		-1 462	
Actions	0		0	
Fonds d'investissements	7 947		3 469	
Immobilier	2 189		787	
PDD	813		-3 131	
Divers	56		39	
<b>Total résultat de cession</b>	<b>13 131</b>		<b>-298</b>	
Affectation des frais généraux	-284		-323	
<b>Total</b>	<b>47 727</b>		<b>33 781</b>	

#### Principales hypothèses d'investissement

L'allocation stratégique d'actif d'Aréas Dommages est principalement orientée vers les placements obligataires émis en euros (60 %). La durée moyenne des placements obligataire est inférieure à 5 ans.

Les actifs immobiliers, détenus en direct, représentent 23 % du total des placements.

Par ailleurs, le poids de la classe d'actif « actions » se maintient par rapport à l'année précédente et s'établit à 7 % en valeur de marché.

#### Titrisation

Aréas Dommages n'est pas concernée.

### B.4 Résultats des autres activités

Aréas Dommages n'a pas d'autres activités.

### B.5 Autres informations

Pas d'autre information

Les QRT S.05.01.01 et S.05.01.02 sont les QRT indiquant les primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité (LOB).

Ils sont joint ci-dessous.

**S.05.01.01**  
**Premiums, claims and expenses by line of business**

**S.05.01.02**  
**Non-Life (direct business/accepted proportional reinsurance and accepted non-proportional reinsurance)**

		Line of business for: non-life insurance and reinsurance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)												Line of business for: accepted non-proportional reinsurance				Total
		Medical expenses insurance	Income protection insurance	Workers' compensation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance	Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to interests insurance	General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Health	Casualty	Airline, aviation, transport	Property	
		C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	C060	
<b>Premiums written</b>																		
Gross - Direct Business	0010	93 480 746	18 094 538	0	85 129 522	135 969 554	2 902 098	205 779 437	49 807 801	7 266	1 247 139	0	19 902 589	0	0	0	0	570 458 821
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	854 881
Reinsurers' share	0040	1 053 742	341 579	0	7 727 285	289 672	7 478	34 200 222	2 697 331	0	0	0	706 634	0	0	0	0	47 623 423
Net	0050	92 427 004	18 052 959	0	77 402 237	135 679 882	2 894 620	171 579 215	47 110 470	7 266	1 247 139	0	19 195 955	0	0	0	0	522 835 398
<b>Premiums earned</b>																		
Gross - Direct Business	0010	55 444 250	10 946 253	0	65 520 579	117 630 406	2 073 037	202 183 752	48 675 509	6 865	1 247 656	0	33 081 413	0	0	0	0	507 422 239
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	732 342
Reinsurers' share	0040	1 053 742	341 579	0	7 727 285	289 672	7 478	34 200 222	2 697 331	0	0	0	706 634	0	0	0	0	47 623 423
Net	0050	54 390 508	10 604 674	0	57 793 294	117 340 734	2 065 559	168 000 530	45 978 178	6 865	1 247 656	0	32 374 779	0	0	0	0	510 109 740
<b>Claims incurred</b>																		
Gross - Direct Business	0010	11 789 043	43 908 681	0	55 502 254	87 752 043	460 032	602 150 882	26 509 975	0	804 543	0	13 869 473	0	0	0	0	818 784 970
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	248 511
Reinsurers' share	0040	110 139	478 135	0	8 331 888	0	0	19 931 761	711 180	0	0	0	17 488	0	0	0	0	19 311 624
Net	0050	11 678 904	43 430 546	0	47 170 366	87 752 043	460 032	81 840 051	19 798 795	0	804 543	0	13 881 961	0	0	0	0	308 819 174
<b>Changes in other technical provisions</b>																		
Gross - Direct Business	0010	-1 761 934	1 985 382	0	-18 151 489	9 142 811	-29 849	99 099 861	8 477 481	11	-10 998	0	-1 498 443	0	0	0	0	84 154 218
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-742 423
Reinsurers' share	0040	363 783	-789 936	0	-13 229 428	2 734 429	-1 846	34 934 467	-1 042 487	0	0	0	-287 555	0	0	0	0	22 050 952
Net	0050	-1 400 151	2 005 446	0	-4 024 967	2 087 804	-21 502	13 261 415	9 719 917	11	-10 987	0	-1 571 689	0	0	0	0	32 334 063
<b>Expenses incurred</b>																		
Gross - Direct Business	0010	18 451 061	6 749 886	0	21 190 799	41 869 381	585 939	71 242 684	19 884 236	2 966	682 864	0	19 920 346	0	1 026 027	0	0	199 881 645
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reinsurers' share	0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	0050	18 451 061	6 749 886	0	21 190 799	41 869 381	585 939	71 242 684	19 884 236	2 966	682 864	0	19 920 346	0	1 026 027	0	0	199 881 645
<b>Administrative expenses</b>																		
Gross - Direct Business	0010	5 612 518	1 945 811	0	7 062 532	14 346 954	185 634	27 300 078	4 972 225	892	126 364	0	5 150 515	0	0	0	0	88 769 063
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	416 532
Reinsurers' share	0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	0050	5 612 518	1 945 811	0	7 062 532	14 346 954	185 634	27 300 078	4 972 225	892	126 364	0	5 150 515	0	0	0	0	89 185 595
<b>Investment management expenses</b>																		
Gross - Direct Business	0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reinsurers' share	0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	0050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Claims management expenses</b>																		
Gross - Direct Business	0010	3 698 858	1 248 811	0	6 923 821	11 672 499	34 751	17 725 181	4 280 682	152	89 454	0	2 071 679	0	0	0	0	47 657 689
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	411 695
Reinsurers' share	0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	0050	3 698 858	1 248 811	0	6 923 821	11 672 499	34 751	17 725 181	4 280 682	152	89 454	0	2 071 679	0	0	0	0	48 069 384
<b>Acquisition expenses</b>																		
Gross - Direct Business	0010	10 130 005	3 154 843	0	7 304 329	15 400 002	340 554	28 249 529	5 583 299	1 241	283 245	0	11 697 954	0	0	0	0	84 525 270
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reinsurers' share	0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	0050	10 130 005	3 154 843	0	7 304 329	15 400 002	340 554	28 249 529	5 583 299	1 241	283 245	0	11 697 954	0	0	0	0	84 525 270
<b>Overhead expenses</b>																		
Gross - Direct Business	0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reinsurers' share	0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	0050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Other expenses</b>																		
Gross - Direct Business	0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Proportional reinsurance accepted	0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	0030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reinsurers' share	0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	0050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total expenses</b>	0100																	119 881 842

5.05.01.01

Premiums, claims and expenses by line of business

5.05.01.01.01

Non-Life (direct business/accepted proportional reinsurance and accepted non-proportional reinsurance)

		Line of business for: non-life insurance and reinsurance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)												Line of business for: accepted non-proportional				Total
		Medical expenses insurance C0020	Income protection insurance C0020	Workmen's compensation insurance C0030	Motor vehicle liability insurance C0040	Other motor insurance C0050	Marine, aviation and transport insurance C0060	Fire and other damage to property insurance C0070	General liability insurance C0080	Credit and suretyship insurance C0090	Legal expenses insurance C0100	Assistance C0110	Miscellaneous financial loss C0120	Health C0130	Casualty C0140	Marine, aviation, transport C0150	Property C0160	
<b>Premiums written</b>																		
Gross - Direct Business	88110	55 480 748	25 854 538	0	85 185 522	138 599 554	2 002 098	205 778 457	48 600 601	7 300	1 247 239	0	33 902 205					570 660 821
Gross - Proportional reinsurance accepted	88120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88130																	0
Reinsurers' share	88140	1 052 742	341 579	0	7 727 285	289 472	7 478	34 280 222	2 697 331	0	0	0	706 634	0	0	0	0	47 325 423
Net	88200	54 428 007	25 513 459	0	77 458 237	138 310 082	2 004 620	171 498 235	45 903 270	7 300	1 247 239	0	33 195 570	0	0	0	0	523 335 398
<b>Premiums earned</b>																		
Gross - Direct Business	88210	55 444 250	25 840 253	0	85 926 579	137 830 406	2 073 657	202 283 752	48 675 509	8 885	1 249 808	0	33 082 413					567 422 239
Gross - Proportional reinsurance accepted	88220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88230																	0
Reinsurers' share	88240	1 052 742	341 579	0	7 727 285	289 472	7 478	34 280 222	2 697 331	0	0	0	706 634	0	0	0	0	47 325 423
Net	88300	54 391 508	25 507 174	0	78 199 294	137 540 934	2 066 179	168 003 530	45 978 179	8 885	1 249 808	0	32 375 779	0	0	0	0	519 996 816
<b>Claims incurred</b>																		
Gross - Direct Business	88310	11 749 043	40 468 984	0	55 302 254	87 753 048	466 032	102 101 882	20 569 975	0	804 548	0	11 409 273					234 784 970
Gross - Proportional reinsurance accepted	88320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88330																	0
Reinsurers' share	88340	130 299	478 295	0	8 211 888	0	0	35 851 761	719 980	0	0	0	27 488	0	0	0	0	29 218 828
Net	88400	11 618 744	40 947 279	0	47 090 366	87 753 048	466 032	66 549 951	19 790 395	0	804 548	0	11 381 785	0	0	0	0	205 566 142
<b>Changes in other technical provisions</b>																		
Gross - Direct Business	88410	-1 791 828	1 985 732	0	-28 154 489	3 282 313	-23 948	92 295 881	8 477 482	11	-18 999	0	-1 809 443					44 114 218
Gross - Proportional reinsurance accepted	88420	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88430																	0
Reinsurers' share	88440	-303 783	-739 936	0	-12 229 428	2 734 429	-1 048	34 934 467	-1 042 417	0	0	0	-287 555	0	0	0	0	22 050 912
Net	88500	-1 488 045	1 245 796	0	-40 383 917	2 966 742	-25 000	57 321 418	7 435 065	11	-18 988	0	-2 096 898	0	0	0	0	22 050 912
Expenses incurred	88510	18 451 051	6 728 886	0	31 190 783	41 488 453	585 919	73 327 484	18 834 206	2 060	842 940	0	1 026 027	0	0	0	0	199 680 640
<b>Administrative expenses</b>																		
Gross - Direct Business	88610	3 612 538	1 948 911	0	7 062 852	24 849 954	185 614	27 369 075	4 972 225	893	138 384	0	3 150 555					88 789 683
Gross - Proportional reinsurance accepted	88620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88630																	0
Reinsurers' share	88640	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	88700	3 612 538	1 948 911	0	7 062 852	24 849 954	185 614	27 369 075	4 972 225	893	138 384	0	3 150 555	0	0	0	0	88 789 683
<b>Investment management expenses</b>																		
Gross - Direct Business	88710	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Proportional reinsurance accepted	88720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88730																	0
Reinsurers' share	88740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	88800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Claims management expenses</b>																		
Gross - Direct Business	88810	3 698 858	1 248 891	0	6 923 821	21 872 499	34 751	17 725 188	4 280 682	252	89 454	0	2 073 679					47 657 688
Gross - Proportional reinsurance accepted	88820	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88830																	0
Reinsurers' share	88840	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	88900	3 698 858	1 248 891	0	6 923 821	21 872 499	34 751	17 725 188	4 280 682	252	89 454	0	2 073 679	0	0	0	0	47 657 688
<b>Acquisition expenses</b>																		
Gross - Direct Business	88910	10 130 905	3 554 843	0	7 304 529	25 400 002	345 554	28 249 528	6 581 299	1 241	293 245	0	11 657 954					84 525 270
Gross - Proportional reinsurance accepted	88920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	88930																	0
Reinsurers' share	88940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	89000	10 130 905	3 554 843	0	7 304 529	25 400 002	345 554	28 249 528	6 581 299	1 241	293 245	0	11 657 954	0	0	0	0	84 525 270
<b>Overhead expenses</b>																		
Gross - Direct Business	89010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Proportional reinsurance accepted	89020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					0
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	89030																	0
Reinsurers' share	89040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	89100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Other expenses	81205																	0
Total expenses	81300																	199 680 640

## C. SYSTEME DE GOUVERNANCE

### C.1 Informations générales sur le système de gouvernance

L'objectif de mise en place du système de gouvernance est de garantir une gestion saine, prudente et efficace de l'activité.

Conformément au principe de proportionnalité, ce système doit être proportionné à la nature, à l'ampleur et à la complexité des opérations.

Il doit comprendre à minima une structure organisationnelle transparente, une répartition claire et une séparation appropriée des responsabilités, ainsi qu'un dispositif efficace de transmission des informations.

L'organisation du système de gouvernance repose principalement sur :

- l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle (en anglais *Administrative, management or supervisory body* ou AMSB) ;
- les personnes qui dirigent effectivement l'entreprise ou qui assument d'autres fonctions clés au sein de l'organisation.

#### C.1.1 Définition de l'AMSB

Le Conseil d'administration est composé de :

- 15 Administrateurs, dont un Administrateur élu par le personnel salarié, dans les conditions fixées par le Code des Assurances, et
- deux représentants du Comité Social et Economique Central (CSEC), dont un représentant du collège cadre et un représentant du collège non cadre.

L'organe d'administration, de gestion et de contrôle (l'AMSB) assume la responsabilité finale du respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives adoptées en vertu de la directive Solvabilité 2.

Aréas Dommages étant un organisme à structure moniste (Conseil d'administration et Direction Générale), la transposition de l'AMSB en droit français englobe le Conseil d'administration et la Direction Générale, dans une responsabilité collective et partagée qui respecte la pratique et les spécificités actuelles et revient à identifier parmi l'ensemble des attributions de l'AMSB les responsabilités classiquement dévolues au Conseil d'administration et les responsabilités qui relèvent de la Direction Générale.

#### C.1.2 Rôles et responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations générales de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'assemblée générale et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration se réunit sept fois par an et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le Directeur général de la société est tenu de communiquer à chaque Administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'administration est responsable de la stratégie de gestion des risques d'Aréas Dommages. A ce titre, il est notamment en charge :

- de la définition de l'appétence aux risques et de la validation du dispositif de gestion des risques ;
- du suivi des mesures à prendre en cas de survenance des risques et de constatation d'une non-conformité du capital de solvabilité requis ;
- de l'approbation préalable de l'ensemble des politiques écrites.

Dans le cadre de l'évaluation des risques, le Conseil d'administration revoit la conformité de l'évaluation réglementaire des risques (SCR / MCR) et procède également à l'examen, à l'approbation et au suivi de l'évaluation interne des risques et de solvabilité (ORSA).

Il est impliqué dans la réalisation du processus ORSA par la formulation de directives générales, le contrôle de la cohérence et de l'adéquation des hypothèses retenues et l'apport d'un regard critique sur les résultats. Il s'engage sur le plan d'entreprise et sur les résultats des stress tests, en validant le processus ORSA et le rapport interne ORSA.

Les orientations stratégiques prises par le Conseil d'administration tiennent compte des travaux menés pour l'ORSA, des hypothèses de construction du plan stratégique et de la surveillance continue des ratios de couverture, permettant ainsi d'évaluer et de maîtriser l'évolution du besoin en capital.

Le Conseil d'administration est par ailleurs responsable de la validation du reporting externe à destination de l'ACPR et du public. Ce reporting intègre plus particulièrement les éléments suivants :

- le rapport RSR (*Regular Supervisory Report*) et le rapport ORSA à destination du superviseur ;
- le rapport SFCR (*Solvency & Financial Condition Report*) à destination du public.

D'autres rapports internes font également l'objet d'une présentation au Conseil d'administration pour revue et validation. Il s'agit notamment du rapport de la fonction actuarielle, des éléments de reporting sur les expositions aux risques, des plans de conformité et d'audit interne, ou encore du rapport de contrôle interne sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les politiques écrites sont revues annuellement et les modifications significatives validées en Conseil d'administration au cours de l'exercice.

### C.1.3 Comités du Conseil d'administration

Afin de garantir un système de gouvernance adéquat et de maintenir son efficacité au regard de l'évolution de ses rôles et responsabilités, le Conseil d'administration d'Aréas Dommages a décidé de déléguer à des comités spécialisés l'instruction préalable de l'ensemble des sujets soumis à sa validation.

Ces comités sont répartis en :

- Comité d'audit
- Comité d'arrêté des comptes ;
- Comité risques et réassurance ;
- Comité financier ;
- Comité de rémunération et nominations ;
- Comité ORSA.

Un rapporteur a été nommé pour chacun de ces comités. Il est chargé de rendre compte au Conseil d'administration des informations communiquées ou décisions prises en séance.

#### C.1.3.1. Comité d'audit

Le Comité d'audit d'Aréas Dommages est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- Président du comité d'audit ;
- 1 Administrateur ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence des Commissaires aux comptes et de la fonction clé audit interne. Il est chargé d'examiner les rapports d'audits réalisés dans l'exercice précédent, valider le suivi des actions mises en œuvre sur les audits passés et valider le plan d'audit de l'exercice à venir.

#### C.1.3.2. Comité d'arrêté des comptes

Le Comité d'arrêté des comptes d'Aréas Dommages est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence des Commissaires aux comptes et du directeur comptable et fiscal. Il éclaire l'AMSB dans le cadre de la validation de l'arrêté des comptes.

#### C.1.3.3. Comité risques et réassurance

Le comité risques et réassurance d'Aréas Dommages est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence du représentant de la fonction clé gestion des risques. Il est chargé de valider la politique de réassurance et d'aborder les thématiques des risques majeurs de la société.

#### C.1.3.4. Comité financier

Le comité financier d'Aréas Dommages est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit au moins quatre fois par an. Il est chargé de valider et de contrôler la gestion des placements de la société.

#### C.1.3.5. Comité de rémunération et nominations

Le comité de rémunération et nominations d'Aréas Dommages est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs.

Ce comité se réunit une fois par an. Il est chargé de déterminer les objectifs et les éléments de rémunération du Directeur général.

Dans le cadre de la politique de compétence et d'honorabilité, ce comité est également chargé d'assister le Conseil d'administration concernant l'examen des candidatures aux fonctions-clés et la sélection des futurs Administrateurs. Il est également chargé de l'examen du respect de la bonne application des principes de gouvernance d'entreprise.

#### C.1.3.6. Comité ORSA

Le comité ORSA d'Aréas Dommages est à ce jour composé des membres suivants :

- Président du Conseil d'administration ;
- 2 Administrateurs ;
- Directeur général ;
- Directeur général adjoint.

Ce comité se réunit une fois par an, en présence du représentant de la fonction clé gestion des risques.

Il a pour objectif la présentation de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité permettant de valider la stratégie de l'entreprise.

#### C.1.4 Rôles et responsabilités de la Direction Générale

La Direction Générale est en charge de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques validées par le Conseil d'administration.

A ce titre, elle doit s'assurer de la mise à disposition des moyens nécessaires et suffisants pour garantir un dispositif efficace de gestion des risques et de contrôle interne et maintenir un profil de risque d'Aréas Dommages en ligne avec la stratégie et l'appétence aux risques définie par le Conseil d'administration.

Dans le cadre du reporting prudentiel, la Direction Générale est en outre responsable de la validation des états réglementaires (états quantitatifs de reporting QRTS), annexés aux rapports narratifs (RSR et SFCR).

Les responsables de fonctions clés agissent sous la responsabilité de la Direction Générale, à laquelle ils sont rattachés hiérarchiquement.

Des comités se tiennent sur différents sujets clés déterminés :

- Comité de direction
- Comité financier
- Comité dommages vision résultats techniques
- Comité dommages vision résultats commerciaux
- Comité souscription
- Comité technique sinistres
- Comité réseau
- Comité agents
- Comité courtage
- Comité des risques
- Comité de suivi des risques opérationnels
- Comité opérationnel du contrôle interne et conformité
- Comité externalisation
- Comité de sécurité des systèmes d'information
- Comité qualité des données
- Comités de suivi des plans d'actions
- Comité de liaison juridique et conformité
- Comité lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Comité de suivi lutte anti-corruption
- Comité de gestion des données personnelles
- Comité effectifs

#### C.1.5 Dirigeants effectifs

Le Directeur général et le Directeur général adjoint sont les dirigeants effectifs d'Aréas Dommages : leurs pouvoirs leur ont été attribués par le Conseil d'administration d'Aréas Dommages.

#### C.1.6 Fonctions clés

Conformément à la directive Solvabilité 2, Aréas Dommages a identifié les quatre fonctions clés suivantes au sein de son organisation : fonction gestion des risques, fonction actuarielle, fonction vérification de la conformité et fonction audit interne.

Chaque fonction clé est dotée d'un responsable au sein de l'organisme, qui dispose d'attributions particulières.



Ces fonctions sont dotées de caractéristiques d'indépendance et de responsabilité :

- libres et indépendantes ;
- disposant de ressources, autorité et expertise pour pouvoir communiquer avec tout membre du personnel à leur initiative ;
- ayant un accès non restreint à l'information ;
- ayant un lien direct avec l'AMSB ;
- ayant, pour l'audit interne, la possibilité d'alerter l'ACPR.

Les responsables de fonctions clés agissent sous la responsabilité de la Direction Générale.

Un accès régulier des responsables de fonctions clés aux comités d'audit, comité risques et réassurance et comité opérationnel du contrôle interne et conformité est par ailleurs prévu pour assurer une remontée de l'information et la formulation de recommandations en matière de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration doit également avoir accès en direct aux fonctions clés et à leurs responsables. Il ne s'agit pas de soustraire ces fonctions à la relation hiérarchique avec la Direction Générale, ni de court-circuiter celle-ci, mais simplement de permettre au Conseil d'administration d'avoir directement accès à l'information nécessaire pour lui permettre d'exercer pleinement ses responsabilités.

L'accès des responsables des fonctions clés au Conseil d'administration est prévu à un rythme régulier.

Les responsables de fonctions clés répondent par ailleurs à des critères de compétences et d'honorabilité, au même titre que les dirigeants effectifs et les membres de l'AMSB.

#### C.1.6.1. Fonction gestion des risques

La fonction gestion des risques est incarnée par la direction investissements, risques et réassurance.

La fonction est en charge de la surveillance du profil de risque général du groupe et élabore un reporting détaillé sur l'exposition au risque, en particulier concernant les risques identifiés comme potentiellement importants.

Elle s'assure ainsi de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques au sein du groupe et veille à ce que le niveau de risque pris soit cohérent avec les orientations stratégiques et l'appétence aux risques définis par l'AMSB.

Dans son rôle de pilotage, la fonction de gestion des risques est responsable de l'animation de l'ensemble du dispositif d'identification, de mesure, de traitement, de surveillance et de reporting des risques. Elle coordonne également la mise en œuvre opérationnelle du processus ORSA.

La fonction gestion des risques est responsable d'identifier, d'évaluer et d'assurer la gestion permanente des risques. Elle vise à instaurer une culture du risque à tous les échelons d'Aréas Dommages.

Elle est en charge de :

- organiser la gestion des risques en liaison avec les directions opérationnelles et la Direction Générale ;
- consolider, analyser et piloter les risques, notamment via l'ORSA ;
- identifier / cartographier les risques ;
- définir les outils de suivi et de pilotage des risques ;
- vérifier la correcte mise en œuvre de la politique de risques définie par le Conseil d'administration.

#### C.1.6.2. Fonction actuarielle

La fonction actuarielle est incarnée par le responsable de la Direction Technique Dommages.

Au-delà de sa contribution à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques sur un axe quantitatif, son rôle consiste plus particulièrement à coordonner et superviser le calcul des provisions techniques :

- revue de la cohérence de calcul des provisions techniques et proposition de corrections si nécessaire ;
- explication, entre deux dates de calcul, de tout événement important sur le montant des provisions techniques dû au changement de données, méthodologies ou hypothèses.

La fonction actuarielle rend un avis sur la fiabilité et le caractère adéquat des provisions techniques, en appréciant notamment la cohérence, la fiabilité et la suffisance des données utilisées dans le calcul de provisions au regard des normes de qualité des données en vigueur au sein du groupe.

La fonction donne également son avis sur la politique globale de souscription et l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance.

L'opinion issue de cette revue critique est formalisée dans le cadre d'un rapport annuel de la fonction actuarielle à l'AMSB.

Le responsable de la fonction actuarielle présente annuellement les méthodes et calculs de provisionnement de l'année et commentera le niveau des provisions ainsi calculées lors du comité des comptes.

#### C.1.6.3. Fonction vérification de la conformité

La fonction vérification de la conformité vise à limiter le risque de non-conformité par le respect des dispositions législatives, réglementaires ou administratives et à évaluer l'impact de tout changement de l'environnement juridique.

L'objectif principal de la fonction conformité est l'application effective de la politique de conformité, consistant principalement à :

- identifier, évaluer, contrôler et assurer un reporting des risques de non-conformité, dans le cadre de la gestion des risques opérationnels ;
- participer de manière active à la remontée et à la gestion des incidents liés à la conformité, en collaboration avec les directions opérationnelles et la direction des risques ;
- assurer une veille réglementaire pour assister et conseiller l'AMSB et établir des normes claires (codes, procédures, etc.) dans un but de prévention des risques ;
- sensibiliser les salariés en vue de promouvoir une culture de la maîtrise des risques liés aux thématiques de conformité et notamment : la protection des données personnelles, la protection de la clientèle et la fraude interne.

Le responsable de la fonction vérification de la conformité, appuyé par le comité de liaison juridique et conformité, est amené à exposer dès que nécessaire aux dirigeants effectifs les principales évolutions de la réglementation et les conséquences de leur mise en œuvre pour l'entreprise. Il présente également le suivi des éventuelles recommandations de l'ACPR.

#### C.1.6.4. Fonction audit interne

La fonction audit interne évalue périodiquement l'existence et le fonctionnement du système de contrôle interne, de management des risques et de gouvernance. Elle émet des recommandations sur les améliorations à apporter pour renforcer leur efficacité et effectue le suivi de leur mise en œuvre.

Les principales missions de la fonction audit interne consistent à :

- élaborer le plan pluriannuel d'audit, structuré suivant les risques prioritaires et couvrant :
  - l'ensemble des activités clés ;
  - l'intégralité du dispositif de gouvernance.
- diffuser les conclusions de l'audit à l'ensemble des organes d'administration ou de gestion.

Le responsable de l'audit interne inscrit son intervention dans le cadre d'un plan d'audit pluriannuel permettant de couvrir les activités majeures de la société. Ce processus de planification ainsi que toute modification significative sont soumis pour avis et acceptation à la Direction Générale et pour approbation au comité d'audit.

L'élaboration du plan d'audit prend en compte la cartographie des processus, l'évaluation des risques, les demandes émanant de la Direction Générale et du comité d'audit ainsi que des éventuelles recommandations formulées par l'ACPR et les commissaires aux comptes.

Le responsable de la fonction audit interne communique annuellement, lors du comité d'audit, sur les missions d'audit exercées durant l'exercice précédent, les résultats et recommandations formulées et le plan d'actions à engager.

L'audit interne a par ailleurs un devoir d'alerte auprès du superviseur : le cas échéant, il informe l'ACPR des résultats d'un audit lorsque les constats révèlent une situation susceptible de mettre en péril l'entreprise. Cette information est réalisée après avoir obtenu l'accord du comité d'audit.

### C.1.7 Politique de rémunération

Les rémunérations à l'embauche sont fixées sur des critères objectifs liés à la formation, au statut, au niveau de responsabilités et d'expérience des candidats sans distinction de genre. Elles sont par ailleurs comparées aux embauches précédentes à niveau d'expérience, de responsabilités et de postes équivalents afin de garantir notamment une égalité entre les hommes et les femmes.

Chaque année, une enveloppe de primes et d'augmentations est déterminée en fonction d'une part des résultats de l'entreprise et des négociations intervenues avec les partenaires sociaux sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée.

Les collaborateurs non commerciaux bénéficient d'un système de primes dit « primes d'efficience » dont le niveau se situe selon le statut et la performance.

Les collaborateurs exerçant une activité commerciale bénéficient d'un système de primes dit « d'objectifs ». Les objectifs sont déterminés chaque année en fonction des axes stratégiques de l'entreprise. Ils font l'objet d'une consultation auprès des instances représentatives du personnel et d'un entretien pour leur déclinaison individuelle avec chaque collaborateur concerné.

Les collaborateurs sont également susceptibles de bénéficier à titre collectif, sur la base de critères de rémunération et prise en compte d'une évaluation individuelle, de primes exceptionnelles notamment dans le cadre du dispositif « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (dite « prime Macron »), puis « prime de partage de la valeur ».

Les membres du comité de direction bénéficient d'un système de primes dit « d'objectifs ». Les objectifs sont fixés annuellement en cohérence avec la stratégie.

## C.2 Exigence de compétence et d'honorabilité

Aréas Dommages s'engage à satisfaire aux exigences de « compétence et honorabilité ».

L'évaluation de la compétence et de l'honorabilité s'applique aux :

- Administrateurs (Conseil d'administration) ;
- Dirigeants effectifs (principe des quatre yeux) ;
- Responsables des fonctions clés au sens de la directive Solvabilité 2 (fonction actuarielle, gestion des risques, vérification de la conformité et audit interne).

Une personne est compétente et honorable si elle satisfait en permanence aux exigences suivantes :

- ses qualifications professionnelles, connaissances et expérience sont suffisantes pour permettre une gestion saine et prudente (compétence) ;
- elle est de bonne réputation et intègre (honorabilité). Aréas Dommages suppose qu'un individu est honorable si aucune preuve évidente ne suggère l'inverse. Certaines sanctions pénales, civiles ou disciplinaires sont incompatibles avec les exigences d'honorabilité. De telles sanctions peuvent être liées à la vie privée ou à l'activité professionnelle.

## C.2.1 Évaluation de compétence et d'honorabilité

### C.2.1.1. Évaluation de la compétence

Aréas Dommages évalue la compétence collective des membres du Conseil d'administration selon les critères définis ci-dessus ainsi que par un questionnaire d'auto-évaluation.

Cette compétence collective est appréciée sur les thèmes suivants :

- connaissance du marché de l'assurance ;
- connaissance des marchés financiers ;
- stratégie d'entreprise et modèle économique (dans le cadre de l'ORSA) ;
- système de gouvernance ;
- analyse financière et actuarielle ;
- exigences législatives et réglementaires applicables aux activités d'Aréas Dommages.

Le contrôle interne tient à jour un document d'évaluation des compétences collectives des membres du Conseil d'administration.

Lors de chaque modification de la composition du Conseil d'administration, Aréas Dommages s'assure que la compétence collective de cet organe demeure au niveau adéquat par thème listé par la directive Solvabilité 2.

Aréas Dommages met en place des séances de formation aux points le nécessitant en fonction de l'analyse des réponses aux questionnaires d'auto-évaluation auprès des membres du Conseil d'administration sur les besoins identifiés.

Aréas Dommages évalue également la compétence individuelle des dirigeants effectifs et des responsables de fonctions clés selon la nature du poste, la formation, les connaissances, les qualifications et l'expérience des personnes concernées.

### C.2.1.2. Évaluation de l'honorabilité

Aréas Dommages retient des critères spécifiques pour l'évaluation de l'honorabilité qui sont listés dans le questionnaire d'auto-évaluation et basé sur le formulaire de l'ACPR à renseigner en cas de nomination ou de renouvellement de dirigeants d'organismes d'assurances tels que définis par l'article L. 612-23-1-II du Code monétaire et financier.

Lors de l'envoi des questionnaires d'auto-évaluation aux membres du Conseil d'administration d'Aréas Dommages, un extrait de leur casier judiciaire, une déclaration de non condamnation, une déclaration de filiation, un curriculum vitae ainsi qu'une pièce d'identité leur sont également demandés.

## C.2.2 Processus d'appréciation de la compétence et de l'honorabilité

Afin que ces exigences de compétence et d'honorabilité soient satisfaites en tout temps, Aréas Dommages les apprécie et évalue:

- lors de l'évaluation initiale, c'est-à-dire lors du recrutement, de la nomination ;
- lors de l'évaluation continue, qui a lieu annuellement.

Certains événements sont susceptibles de déclencher des réévaluations de compétence et d'honorabilité entre les évaluations annuelles (condamnation, nouveau diplôme, etc.).

L'ensemble de ces dispositions est décrit dans la politique de Compétence et d'Honorabilité d'Aréas Dommages.

## C.3 Système de gestion des risques et évaluation interne des risques et de la solvabilité

### C.3.1 Le système de gestion des risques

Aréas Dommages a mis en place un système de gestion des risques qui comprend les stratégies, processus et procédures d'information nécessaires pour déceler, mesurer, contrôler, gérer et déclarer, en permanence, les risques, aux niveaux individuels et agrégés, auxquels la société est ou pourrait être exposée ainsi que les interdépendances entre ces risques.

Le dispositif de gestion des risques créé par Aréas Dommages vise à maîtriser les risques et à contrôler les activités réalisées tout en optimisant les processus.

Aréas Dommages a également formalisé sa politique de gestion des risques en :

- décrivant les dispositifs existants au sein de la société en termes de pilotage et maîtrise des risques ;
- précisant le rôle des organes de gouvernance et le processus de prise de décision au niveau de l'organisme ;
- présentant les méthodes retenues d'identification et d'évaluation des risques ;
- définissant des règles de gestion globale des risques (appétence au risque...) et plus spécifiquement par catégorie de risques.

Ce document est rédigé par la direction des risques et est validé par le Conseil d'administration et la Direction Générale. Cette politique est réexaminée au moins une fois par an.

La direction des risques a pour principales missions de concevoir et coordonner le système de gestion des risques et de mettre en œuvre les composantes du dispositif ORSA.

### C.3.2 Intervenants, rôles et responsabilités

Le système de gestion des risques s'appuie sur l'ensemble des acteurs intervenant sur les thématiques répertoriées dans la cartographie des risques.

Le dispositif global de maîtrise des risques est soumis à l'approbation de la Direction Générale et repose sur un système de délégation à des comités spécialisés pour les différentes familles de risques.

#### C.3.2.1. Niveaux de gestion des risques

Le Directeur général veille au renforcement permanent d'une culture de maîtrise du risque au sein d'Aréas Dommages. Pour cela, Aréas Dommages fonctionne sous le principe de la délégation de l'autorité (assigner l'autorité au niveau approprié de l'organisation où le risque est pris). Une supervision indépendante de ses activités est effectuée afin de contrôler et d'optimiser ce dispositif et de corriger toute faiblesse identifiée.

Opérationnellement, la gestion des risques est mise en place à trois niveaux différents.

- **Au niveau des entités opérationnelles**  
Elles mettent en œuvre la politique de gestion des risques d'Aréas Dommages et ont pour mission de s'assurer que les processus et les contrôles appropriés sont en place et correctement utilisés.  
La culture du risque doit être partagée à tous les échelons de l'organisation ; les managers locaux sont donc les premiers dépositaires de la gestion des risques d'Aréas Dommages.
- **Au niveau de la direction des risques**  
La direction des risques s'assure du respect des standards de gestion de chacun des risques au sein de toute l'organisation au travers du dispositif de gestion des risques et de politiques plus spécifiques. Il coordonne la mise en place des initiatives liées aux risques, favorise la prise de conscience des managers vis-à-vis des problématiques de risque et fournit des informations de suivi des risques au management et au comité de direction. Son rôle est d'assister le Conseil d'administration dans la définition de l'appétence aux risques et des seuils de tolérance aux risques d'Aréas Dommages.

- Au niveau de l’audit interne  
La fonction clé audit interne valide la structure du dispositif de gouvernance des risques ainsi que sa déclinaison opérationnelle au travers des règles et des processus définis.

### C.3.2.2. Fonction gestion des risques

La fonction de gestion des risques, telle que décrite à l’article 44 de la directive cadre ainsi qu’à l’article 269 du règlement délégué, fait partie des structures dites de « pilotage », qui apportent une garantie sur la gouvernance des risques au sein de l’organisme. Elle fournit une vision transversale et synthétique des risques majeurs auxquels est exposé l’organisme et veille à ce que le niveau de risque pris soit cohérent avec les orientations et les objectifs définis par le Conseil d’administration.

Elle assume, à ce titre, les aspects suivants de la politique de gestion des risques :

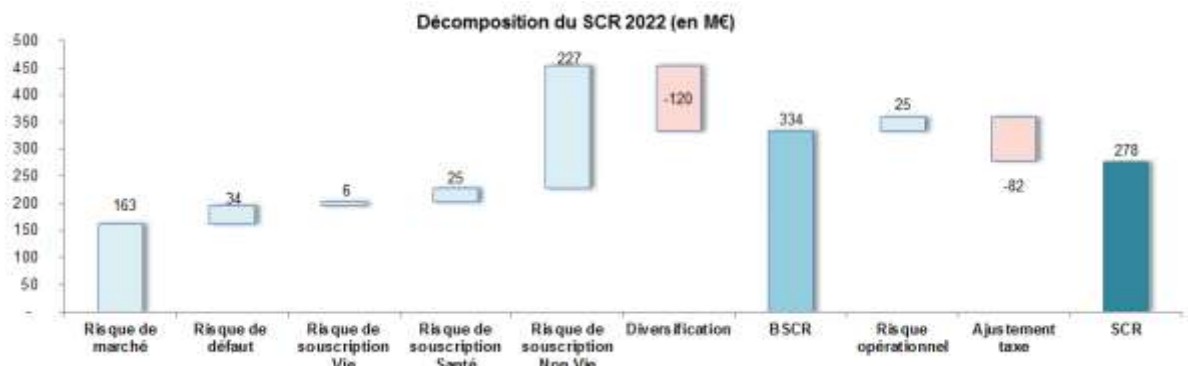
- relation avec les directions opérationnelles, les « preneurs de risques » ;
- coordination / réalisation de la cartographie des risques pour l’ensemble des risques ;
- suivi de la mise en œuvre des mesures de maîtrise des risques ;
- information des dirigeants effectifs ;
- organisation de la continuité des activités concernées par des risques dont la criticité remettrait en cause le fonctionnement de la société.

### C.3.2.3. Comité des risques

Aréas Dommages a mis en place un comité des risques qui a vocation à identifier, suivre et contrôler les différents risques auxquels la société est exposée.

## C.3.3 Évaluation des risques

Les risques pris en compte dans la Formule Standard pour Aréas Dommages en 2021 sont les suivants :



Actuellement, les principaux modules contributeurs sont le risque souscription non-vie et le risque marché.

Le profil de risque d’Aréas Dommages est classique par rapport au marché français. Bien que les dépendances entre les différents risques soient imparfaitement prises en compte par des corrélations linéaires, la société n’a pas de raison de penser que les coefficients retenus par la Formule Standard (choisis pour corriger au mieux un biais éventuel) ne soient pas adaptés.

Un certain nombre de risques non pris en compte dans la Formule Standard ont été identifiés :

- le risque souverain : Aréas Dommages ne détient que très peu d’obligations souveraines dans son portefeuille d’actifs et le risque souverain n’est donc pas jugé comme étant matériel.
- le risque stratégique : ce risque est piloté via le système de gouvernance mis en place au sein de l’entreprise ainsi que les process de décision et le suivi technique de la rentabilité.
- le risque de liquidité : des projections de flux entrants et sortants sont effectuées sur un pas de temps mensuel afin de contenir ce risque.

### C.3.3.1. Stratégie et tolérance aux risques

L'appétence au risque d'Aréas a été définie par le Conseil d'administration au niveau du groupe.

L'appétence définie est que le ratio de solvabilité d'Aréas (au niveau du groupe) ne doit pas descendre à un ratio de couverture inférieur à 115 %, avec un degré de certitude de 90 % (période de retour 10 ans).

Cette appétence est redéfinie à minima de manière annuelle par le Conseil d'administration.

### C.3.3.2. Principe de la personne prudente dans les investissements

Le principe de la personne prudente est appliqué de manière transversale au sein du Groupe et est piloté par le Comité Financier qui est composé d'experts en gestion financière et se réunit mensuellement pour analyser la performance, le risque ainsi que la bonne gestion des actifs d'Aréas Dommages, et pour statuer sur les consignes à donner aux gestionnaires d'actifs.

En effet, la gestion des actifs obligataires, qui représente 59 % des actifs, est confiée à des gérants extérieurs, acteurs majeurs de la profession, qui fournissent des reportings périodiques.

De plus Aréas Dommages, dans le cadre de sa politique de placement, investit dans des instruments présentant des risques identifiés, mesurés, suivis et contrôlés.

Le tout est encadré par une politique de mandats de gestion visant à minimiser les risques par l'établissement de règles de prudence, conformes aux recommandations de l'ACPR.

Par ailleurs, chaque mois les investissements réalisés dans le cadre des mandats de gestion sont analysés et le respect des limites imposées est contrôlé.

### C.3.3.3. ORSA

L'évaluation prospective des risques est formalisée à travers le processus ORSA faisant partie du pilier 2 de Solvabilité 2.

Ce processus constitue un outil d'analyse décisionnel et stratégique permettant de comprendre et d'évaluer de manière continue et prospective les risques inhérents à l'activité d'Aréas, sa capacité à les couvrir et à absorber d'éventuelles fluctuations.

#### Évaluation conduite dans le cadre de l'ORSA

Cette évaluation porte sur les éléments suivants :

- le besoin global de solvabilité, compte tenu du profil de risque spécifique, des limites approuvées de tolérance aux risques et de la stratégie commerciale de l'entreprise ;
- le respect permanent des exigences de capital ;
- la mesure de l'écart entre le profil de risque de l'entreprise et les hypothèses qui sous-tendent le modèle standard de calcul du capital de solvabilité requis.

#### Fréquence du processus ORSA

Le processus ORSA d'Aréas Dommages est un processus annuel. Cependant, au cas où le profil de risque d'Aréas Dommages serait modifié de manière notable, un processus ORSA ponctuel peut être engagé.

Les événements susceptibles de déclencher un processus ORSA ponctuel peuvent par exemple être liés à :

- l'acquisition ou le développement d'un nouveau portefeuille dont le profil de risques différerait des portefeuilles déjà existants, de manière matérielle ;
- un changement de structure de réassurance ;
- une modification significative du plan d'entreprise ;
- un changement notable de contexte réglementaire, fiscal, économique ou démographique ;
- une réallocation du portefeuille d'actifs.

#### Organisation, rôles et responsabilités

Le rapport ORSA est rédigé par la direction des risques et est présenté à la Direction Générale pour examen et commentaires. Après approbation, le rapport ORSA est présenté au Conseil d'administration pour validation.

Le Conseil d'administration veille à ce que le plan d'entreprise soit cohérent avec l'appétence aux risques qu'il a défini.

## C.4 Dispositif de contrôle interne

Aréas Dommages, conformément à ses engagements, a défini le cadre global de mise en œuvre et de fonctionnement du contrôle interne et a précisé les missions et responsabilités des acteurs du contrôle interne au sein de l'entreprise.

### C.4.1 Description du dispositif de contrôle interne

Le système de contrôle interne en place chez Aréas Dommages a pour but de répondre à trois objectifs :

- respecter la réglementation externe et les procédures et politiques internes ;
- sécuriser l'efficacité des activités opérationnelles ;
- sécuriser l'intégrité et la fiabilité des informations comptables, financières et non-financières afin notamment de garantir la conformité de la valorisation des actifs et des passifs.

Le dispositif de contrôle interne d'Aréas Dommages s'applique à tous les collaborateurs de la société sans restriction, ainsi qu'à tous les partenaires agissant au nom ou pour le compte d'Aréas Dommages. Par conséquent, il couvre toutes les activités et processus de la société.

Compte tenu des principes de libre organisation des fonctions et de proportionnalité, décrits dans le cadre de Solvabilité 2, le dispositif de contrôle interne est réparti entre :

- une fonction de coordination du contrôle permanent confié au service Contrôle Interne,
- des relais opérationnels confiés aux directions métiers pour la réalisation du contrôle permanent métiers.

Le dispositif de contrôle interne d'Aréas Dommages repose sur une organisation pyramidale structurée en trois lignes de défense :

- Le contrôle de premier niveau, ou contrôle permanent local, intégré aux processus gérés par les métiers, consistant en la surveillance des opérations ;
- Le contrôle permanent de deuxième niveau, ou contrôle permanent central, complémentaire au dispositif de premier niveau, consistant en la surveillance du dispositif de contrôle permanent local. Le contrôle permanent central est assuré par le Contrôle Interne, la Conformité, la Gestion des Risques et les Comité Agents et Comité Courtage.
- Le contrôle de troisième niveau, ou contrôle périodique, indépendant du dispositif de contrôle interne, consistant au contrôle de l'efficacité du dispositif de contrôle interne. Le contrôle périodique est assuré par l'audit interne.

Ligne de défense	Niveau de contrôle	Libellé	Acteurs en charge du contrôle	Objectifs associés
Contrôle permanent local	1.1	Contrôle d'exécution / autocontrôle	Directions métiers (opérationnels)	Réalisation de points de contrôles opérationnels par les collaborateurs lors de l'exécution de leur activité.
	1.2	Contrôle de supervision	Directions métiers (management)	Supervision a priori des contrôles par le management.
	1.3	Contrôle permanent métier	Responsables / pilotes de processus	Réalisation de contrôles a posteriori sur les processus
Contrôle permanent central	2	Contrôle permanent central	Contrôle interne, conformité, gestion des risques Comité Agents et Comité Courtage	Surveillance permanente du dispositif (contrôles clés) et tests d'efficacité (revue de conception et test de fonctionnement).
Contrôle périodique	3	Audit	Missions ponctuelles réalisées l'audit interne	Revue de l'adéquation et de l'efficacité du dispositif de contrôle interne.

Si le contrôle interne d'Aréas Dommages est responsable du pilotage et de la mise en application du dispositif de contrôle interne au sein de l'entreprise, il ne saurait assurer seul le fonctionnement du processus de contrôle interne de l'entreprise. Il s'appuie sur l'autorité de la Direction Générale pour que le management et le personnel remplissent efficacement les tâches qui leur incombent au titre du contrôle interne.

L'action du contrôle interne est directement supervisée par les dirigeants effectifs.

Un comité opérationnel de contrôle interne et conformité permet de coordonner les plans d'actions du contrôle permanent central et du contrôle périodique.



Un comité de suivi des risques opérationnels permet en outre le pilotage des risques opérationnels en lien avec le dispositif de gestion des risques d'Aréas.

#### C.4.2 Processus et contrôles existants

##### **Suivi des actions clés couvrant les risques opérationnels**

Le dispositif de contrôle interne chez Aréas Dommages s'appuie essentiellement sur les outils suivants :

- la cartographie des processus, dont le but est d'apporter une compréhension globale du fonctionnement d'Aréas Dommages et de montrer de quelle manière l'entreprise s'organise depuis l'identification de son marché jusqu'à son client final. La cartographie des processus présente les macro-processus et détaille les principaux processus les composant ainsi que les procédures de contrôle associées.
- la cartographie des risques opérationnels, qui permet de mesurer et classer les risques auxquels les processus d'Aréas Dommages sont exposés, en fonction de leurs fréquences et sévérité. La cartographie des risques opérationnels est maintenue à jour par le Contrôle Interne et enrichie de manière collaborative par l'ensemble des acteurs du dispositif de contrôle interne lors de l'identification de nouveaux risques.
- le plan de contrôle interne, validé par la Direction Générale.

Le Contrôle Interne assure le suivi de la réalisation effective des contrôles et la validation du résultat des contrôles.

##### **Suivi des incidents**

Le contrôle interne tient à jour une base d'incidents des risques opérationnels.

Il recense les incidents et intervient en support des métiers dans l'analyse des incidents et dans l'identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer le dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les actions sont mises en œuvre par le suivi des plans d'actions.

Par l'analyse des incidents, le Contrôle Interne s'assure de l'efficacité du dispositif de contrôle interne et le fait évoluer lorsque nécessaire.

##### **Suivi des actions clés couvrant les risques de non-conformité**

Le suivi de l'évolution de l'environnement juridique applicable aux secteurs d'activités de la société est assuré selon différents moyens.

Tout d'abord, la conformité veille au respect de la réglementation relative aux activités d'assurance, avec le soutien du Comité de Liaison Juridique et Conformité, et s'assure que les conséquences des changements réglementaires sont identifiées. Ce comité est chargé de coordonner les travaux juridiques réalisés au niveau des différentes directions et d'examiner les questions d'ordre réglementaire. Il est composé de juristes et de représentants opérationnels et se réunit en moyenne une fois par trimestre.

En outre, de nombreux responsables de la société sont représentés au sein des principaux groupes de travail de la profession (FFA, ROAM, AAM, etc.) qui se concertent sur des thèmes d'actualité. La participation active à ces commissions permet aux différentes directions du groupe d'être informées des évolutions réglementaires.

Par ailleurs, les différentes directions effectuent une veille réglementaire sur leurs domaines d'intervention et partagent les informations avec les autres équipes concernées.

Les modifications de l'environnement juridique sont analysées, intégrées et diffusées auprès des directions concernées. Les évolutions ayant un impact significatif sur les activités de la société peuvent donner lieu à la création de groupes de travail transversaux.

## C.5 Fonction audit interne

L'audit interne est rattaché à la Direction Générale et rapporte au comité d'audit. Il permet à la direction générale de s'assurer que les contrôles mis en place au sein de la société sont effectués de façon cohérente et efficace partout où les opérations nécessaires à la bonne marche de l'entreprise s'accomplissent et où les risques sont gérés, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie d'entreprise.

L'audit interne consiste en un examen discontinu des différentes activités de l'entreprise, en vue d'aider la Direction Générale à améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'entreprise.

Cet examen comporte des contrôles et des recommandations sur les résultats obtenus. Ces recommandations proposent des lignes d'actions correctives pour améliorer les résultats ou l'utilisation des moyens. Chaque recommandation est accompagnée de son niveau de sensibilité de l'action à engager et son calendrier de mise en œuvre à respecter.

Les missions d'audit doivent être assurées par des personnes indépendantes de la hiérarchie, non responsables de l'organisation et de la gestion des systèmes qu'elles contrôlent.

L'auditeur interne pourra s'appuyer sur des cabinets d'audit externes en fonction de la nature de la mission et des compétences requises. Les recommandations et le plan d'actions correctif restent néanmoins sous la responsabilité de l'auditeur interne.

Le responsable de l'audit interne inscrit son intervention dans le cadre d'un plan d'audit annuel, intégré dans un plan triennal d'audit. Ce processus de planification ainsi que toute modification significative sont soumis pour avis à la Direction Générale et pour approbation au Comité d'Audit, émanation du Conseil d'administration.

L'élaboration du plan annuel d'audit prend en compte la cartographie des processus, l'évaluation des risques, les demandes émanant de la Direction Générale et du Comité d'audit ainsi que des éventuelles recommandations formulées par l'ACPR et les Commissaires aux comptes. Le responsable de la fonction audit interne communique annuellement, lors du Comité d'audit, sur les missions d'audit exercées durant l'exercice précédent, les résultats et recommandations formulées et le plan d'actions à engager.

L'audit interne a par ailleurs un devoir d'alerte auprès du superviseur : le cas échéant, il informe l'ACPR des résultats d'un audit lorsque les constats révèlent une situation susceptible de mettre en péril la pérennité de l'entreprise. Cette information est réalisée après avoir consulté le Comité d'Audit.

## C.6 Fonction actuarielle

L'article 48 de la directive Solvabilité 2 précise les prérogatives de la fonction actuarielle :

- coordonner le calcul des provisions techniques ;
- garantir le caractère approprié des méthodologies, des modèles sous-jacents et des hypothèses ; utilisés pour le calcul des provisions techniques ;
- apprécier la suffisance et la qualité des données utilisées dans le calcul des provisions techniques ;
- comparer les meilleures estimations aux observations empiriques ;
- informer l'organe d'administration, de gestion ou de contrôle de la fiabilité et du caractère adéquat du calcul des provisions techniques ;
- superviser le calcul des provisions techniques dans les cas visés à l'article 82 ;
- émettre un avis sur la politique globale de souscription ;
- émettre un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance ;
- contribuer à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques visé à l'article 44, en particulier pour ce qui concerne la modélisation des risques sous-tendant le calcul des exigences de capital prévu au chapitre VI, sections 4 et 5, et pour ce qui concerne l'évaluation visée à l'article 45.

Ces prérogatives se voient assorties de critères de compétence et de probité.

### C.6.1 Organisation

La direction technique assure la production des *Best Estimates* Non Vie, avec les rôles et responsabilités rappelées ci-dessus.

La direction des risques assure le pilotage de la réassurance. Le pouvoir décisionnaire appartient à la Direction Générale.

### C.6.2 Activité

La direction technique produit les provisions techniques Solvabilité 1 pour l'élaboration des comptes sociaux et les provisions en valeur *Best Estimate* pour les besoins Solvabilité 2.

Les deux approches font l'objet d'une réconciliation.

Par ailleurs, la direction technique :

- contribue à l'élaboration du dispositif de gestion des risques au travers du calcul des risques de souscription dans le cadre du modèle standard ;
- prend en charge la production d'études de rentabilité centrées sur l'offre.

## C.7 Sous-traitance

La politique d'externalisation d'Aréas Dommages fixe le cadre général de fonctionnement applicable à la sous-traitance. Les principes et règles qu'elle instaure ont pour objectif de garantir la conformité des activités sous-traitées aux réglementations applicables et leur maîtrise par Aréas Dommages.

La mise en œuvre de cette politique est pilotée par le comité externalisation.

Toute entreprise d'assurance ou de réassurance, qui sous-traite ou se propose de sous-traiter des activités d'assurance ou de réassurance ou des fonctions à un prestataire de services, doit répondre à un certain nombre d'obligations établi par la directive Solvabilité 2, tenir compte de l'impact de la sous-traitance sur son activité et mettre en place des dispositifs de reporting et de suivi.

Sont considérées comme des activités ou fonctions opérationnelles importantes ou critiques, les fonctions clés et celles dont l'interruption, une fois externalisées, est susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité de l'entreprise, sur sa capacité à gérer efficacement les risques ou de remettre en cause les conditions de son agrément au regard de divers éléments (coût de l'activité externalisée ; impact financier, opérationnel et de réputation de l'entreprise en cas d'incapacité du prestataire de services d'accomplir sa prestation dans les délais impartis, difficulté de trouver un autre prestataire ou de reprendre l'activité en direct, capacité de l'entreprise à satisfaire aux exigences réglementaires en cas de problèmes avec le prestataire, pertes potentielles pour les assurés, souscripteurs ou bénéficiaires de contrats ou les entreprises réassurées en cas de défaillance du prestataire).

Par ailleurs, Aréas Dommages définit les processus de sélection des sous-traitants à mener préalablement à la conclusion d'un accord de sous-traitance, afin de répondre à un niveau de prudence en matière de vérification préalable du prestataire.

Le prestataire de services s'engage à se conformer à toutes les dispositions législatives, exigences réglementaires et lignes directrices applicables, ainsi qu'aux politiques approuvées par Aréas Dommages, et à coopérer avec l'autorité de contrôle en ce qui concerne les activités ou fonctions sous-traitées.

Aréas Dommages tient compte dans ses plans de continuité et planifie, si nécessaire, la manière dont la sous-traitance pourra être déléguée à un nouveau prestataire de service en cas de défaillance du prestataire.

Aréas Dommages demeure entièrement responsable de l'ensemble des fonctions externalisées. La société inclut, par conséquent, dans son système de gouvernance, un processus de suivi et de revue de la qualité du service fourni. Aréas Dommages s'assure régulièrement du respect des accords de sous-traitance.

Aucune sous-traitance d'une activité ou fonction opérationnelle importante ou critique n'est à signaler.

### **Sous-traitance distribution et gestion de produits d'assurance**

Aréas Dommages distribue ses produits d'assurance essentiellement par le canal d'intermédiaires d'assurance indépendants, agents généraux d'assurance et courtiers d'assurance, non-salariés d'Aréas Dommages.

Ces intermédiaires exercent pour leur propre compte une activité de présentation d'opérations d'assurance, réglementée par le Code des assurances. En complément, Aréas Dommages peut être amenée à déléguer à certains de ces intermédiaires des activités opérationnelles de souscription de contrats d'assurance, de gestion de sinistres et/ou d'encaissement des cotisations réglées par les sociétaires.

Cette sous-traitance est systématiquement matérialisée par un contrat conclu entre Aréas Dommages et les intermédiaires concernés. Cet accord est destiné à garantir la bonne exécution des missions, à superviser l'activité déléguée, à déterminer les pouvoirs confiés ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

L'exercice de ces délégations par les intermédiaires fait l'objet d'une analyse régulière par Aréas Dommages via ses services de contrôle, qui rapportent à un comité dédié.

Les intermédiaires auxquels sont sous-traitées des tâches opérationnelles font l'objet d'une sélection de nature à s'assurer qu'ils satisfont, d'une part aux exigences réglementaires d'accès et d'exercice de l'activité, et d'autre part aux impératifs de gestion édictés par Aréas Dommages.

Cette délégation permet à Aréas Dommages de faire participer ses intermédiaires à la qualité du service rendu aux sociétaires, ces derniers bénéficiant ainsi d'une proximité et d'une réactivité proportionnées aux produits d'assurance et aux sinistres concernés.

En cas de nécessité (cessation d'activité, incapacité de l'intermédiaire à gérer, dysfonctionnement dans la gestion des tâches sous-traitées) et sous réserve, le cas échéant, du respect des préavis contractuels, l'activité sous-traitée peut être reprise par Aréas Assurances et être gérée en direct, sans que cela ne nuise à la prestation fournie aux sociétaires.

Ces tâches opérationnelles de souscription, de gestion et/ou d'encaissement sous-traitées aux intermédiaires d'assurance ne constituent pas des fonctions ou activités importantes ou critiques.

## **C.8 Évaluation du système de gouvernance**

Les responsables de fonctions clés agissent sous la responsabilité de la Direction Générale et ont facilement accès à l'ASMB compte tenu de la fréquence des séances de Conseil d'administration. Un accès régulier des responsables de fonctions clés aux comités d'audit, comité risques et réassurance et comité opérationnel du contrôle interne et conformité est par ailleurs prévu pour assurer une remontée de l'information et la formulation de recommandations en matière de gestion des risques et de contrôle interne.

Les Administrateurs, comme les dirigeants effectifs et les représentants des fonctions clés ont des qualifications professionnelles, connaissances et expérience suffisantes pour permettre une gestion saine et prudente de la société.

## **C.9 Autres informations**

Aréas Dommages n'a pas d'autres informations à communiquer.

## D. PROFIL DE RISQUES

### D.1 Risque de souscription

#### D.1.1 Périmètre du risque

Le risque de souscription d'Aréas Dommages est évalué au travers des modules de risque de la Formule standard suivants :

- Risque de souscription non-vie ;
- Risque de souscription santé ;
- Risque de souscription vie.

#### D.1.2 Exposition au risque

Les besoins en capitaux associés aux risques de souscription d'Aréas Dommages à fin 2022 sont les suivants :

- Risque de souscription Non-Vie : 227 millions d'euros ;
- Risque de souscription Santé : 25 millions d'euros ;
- Risque de souscription Vie : 6 millions d'euros.

Le risque de souscription d'Aréas Dommages est essentiellement porté par le risque de souscription Non-Vie. Aréas Dommages mesure le risque de souscription Non-Vie au travers des risques suivants :

- Primes et réserves : risques de sous-tarification des contrats et de sous-provisionnement des sinistres survenus (187 millions d'euros) ;
- Rachat : risque de résiliation ou de non renouvellement des contrats (7 millions d'euros) ;
- Catastrophe : risque de survenance d'événements extrêmes et exceptionnels (90 millions d'euros) ;
- Effet de diversification des risques : - 57 millions d'euros.

L'augmentation du SCR prime et réserve est portée par la croissance des niveaux de primes acquises en 2022. La hausse du SCR CAT s'explique principalement par le changement de la structure de réassurance 2023. Les autres besoins en capitaux associés aux sous-modules de risques de souscription non-vie ne connaissent pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent.

Le plan stratégique d'Aréas Dommages n'anticipe pas d'évolution significative de la politique de souscription ou de la composition du portefeuille de passifs.

#### D.1.3 Concentration

Le portefeuille d'Aréas Dommages est réparti de manière homogène sur le territoire français, tant en termes de types de produits, que de nombre de contrats et de sommes assurées. Il n'y a pas de zone particulière de concentration des risques.

Le plan stratégique d'Aréas Dommages n'anticipe pas de modification significative sur ce périmètre.

#### D.1.4 Atténuation du risque

Aréas Dommages transfère une partie de son risque de souscription à des réassureurs au travers de traités de réassurance qui permettent d'absorber tout ou partie des sinistres d'intensité qui sont susceptibles de survenir dans l'année.

La structure de réassurance est réévaluée annuellement afin de suivre les éventuelles évolutions de portefeuille.

Le plan stratégique d'Aréas Dommages n'anticipe pas de modification significative sur ce périmètre.

### D.1.5 Sensibilité au risque

Aréas Dommages évalue la sensibilité de sa solvabilité au travers de scénarii de stress calibrés selon une période de retour décennale. Cette période de retour permet d'évaluer l'impact d'événements d'ampleur relativement importante et pouvant se matérialiser de manière plausible.

Aréas Dommages privilégie la réalisation de scénarii de stress combinés impactant plusieurs facteurs de risques de manière simultanée afin de se rapprocher des observations empiriques :

- augmentation de la sinistralité des affaires nouvelles ;
- déviation des montants de provisions ;
- rachats de contrats ;
- survenance d'une tempête et de plusieurs sinistres importants en responsabilité civile.

Aréas Dommages effectue également des scénarii de stress inversés matérialisant quels scénarii pourraient remettre en cause la solvabilité de l'entreprise.

Au 31 décembre 2022, aucun scénario de stress ne remet en cause la solvabilité de l'entreprise.

## D.2 Risque de marché

### D.2.1 Périmètre du risque

Le risque de marché d'Aréas Dommages est évalué au travers des modules de risque de la Formule standard :

- Risque actions : risque de baisse de la valeur des actions sur les marchés financiers ;
- Risque de *spread* : risque d'écart des taux de crédit au taux sans risque ;
- Risque de taux : risque de baisse ou de hausse des taux d'intérêts ;
- Risque immobilier : risque de baisse de la valeur des biens immobiliers ;
- Risque de change : risque de hausse ou de baisse du taux de change des devises ;
- Risque de concentration : risque de concentration des engagements du fait d'un manque de diversification du portefeuille d'actifs ou d'une exposition importante au risque de défaut d'un émetteur de valeurs mobilières.

### D.2.2 Exposition au risque

La Formule Standard apparaît adaptée à la bonne prise en compte des risques de marché, au regard des actifs financiers « classiques » d'Aréas Dommages.

Le risque de marché d'Aréas Dommages représente un besoin en capital global de 163 millions d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

- Risque actions : 68 millions d'euros ;
- Risque de spread : 65 millions d'euros ;
- Risque de taux : 8 millions d'euros ;
- Risque immobilier : 45 millions d'euros ;
- Risque de change : 0 million d'euros ;
- Risque de concentration : 3 millions d'euros ;
- Effet de diversification des risques : - 26 millions d'euros.

Le SCR actions diminue majoritairement du fait de la baisse des niveaux de chocs actions ainsi que de la baisse des valeurs de marché des actions de type 1.

La croissance du SCR taux s'explique par la hausse des niveaux de chocs à la baisse auxquels AREAS est sensible.

La diminution du SCR de spread est portée par la baisse importante du volume sous-risque.

Les autres besoins en capitaux associés aux sous-modules de risques de marché ne connaissent pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent.

### Portefeuille d'actifs

Aréas Dommages gère son portefeuille d'actifs financiers dans le respect du principe de la « personne prudente » :

- Les actifs détenus sont investis d'une façon adaptée à la nature et à la durée des engagements d'assurance et de réassurance.
- Pour l'ensemble de son portefeuille d'actifs, Aréas Dommages n'investit que dans des actifs et instruments présentant des risques que la société peut identifier, mesurer, suivre, gérer, contrôler et déclarer de manière adéquate et prendre en compte de manière appropriée dans l'évaluation de leur besoin global de solvabilité.
- Tous les actifs, et en particulier les actifs couvrant le minimum de capital requis et le capital de solvabilité requis, sont investis de façon à garantir la sécurité, la qualité, la liquidité et la rentabilité de l'ensemble du portefeuille. En outre, la localisation de ces actifs est telle qu'elle en garantit la disponibilité.
- Les actifs détenus en couverture des provisions techniques d'Aréas Dommages sont également investis d'une façon adaptée à la nature et à la durée des engagements.
- En cas de conflit d'intérêts, Aréas Dommages ou les mandataires veillent à ce que l'investissement soit réalisé au mieux des intérêts des preneurs et des bénéficiaires.
- La gestion du portefeuille d'actifs d'Aréas Dommages est réalisée de manière à ce que celui-ci soit diversifié tant en terme de produit, que d'émetteur, ainsi que de zone géographique.

Le portefeuille d'actifs financiers d'Aréas Dommages est composé de la manière suivante :

Catégories d'actifs	Valeur de marché (M EUR)
Immobilier d'exploitation	102,99
Immobilier de placement	238,40
Participations	30,90
Actions	32,95
Obligations d'État	31,37
Obligations d'entreprise	680,10
Titres structurés	0,00
Organismes de placement collectif	71,43
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61,54
Dépôts autres que ceux assimilables à de la trésorerie	20,59
Autres actifs	6,97
<b>TOTAL</b>	<b>1 277,24</b>

Le plan stratégique d'Aréas Dommages n'anticipe pas d'évolution significative de la composition du portefeuille d'actifs financiers.

#### D.2.3 Concentration

Aréas Dommages transmet des limites de concentration par émetteur aux sociétés de gestion, par conséquent le portefeuille d'actifs financiers est bien diversifié et il n'y a pas de zone particulière de concentration de risques. Le plan stratégique d'Aréas Dommages n'anticipe pas de modification significative sur ce périmètre.

#### D.2.4 Atténuation du risque

Le portefeuille d'actifs d'Aréas Dommages est géré en respect du principe de la « personne prudente » (cf. section D.2.2).

### D.2.5 Sensibilité au risque

Aréas Dommages évalue la sensibilité de sa solvabilité au travers de scénarii de stress calibrés selon une période de retour décennale. Cette période de retour permet d'évaluer l'impact d'événements d'ampleur relativement importante et pouvant se matérialiser de manière plausible.

Aréas Dommages privilégie la réalisation de scénarii de stress combinés impactant plusieurs facteurs de risques de manière simultanée afin de se rapprocher des observations empiriques :

- Baisse du niveau des taux d'intérêt sans risques ;
- Perte de la valeur de marché des actions ;
- Chute de l'immobilier ;
- Augmentation des spread de crédit.

Aréas Dommages effectue également des « scénarii de stress inversés » matérialisant quels scénarii pourraient remettre en cause la solvabilité de l'entreprise.

Au 31 décembre 2022, aucun scénario de stress ne remet en cause la solvabilité de l'entreprise.

## D.3 Risque de crédit ou contrepartie

### D.3.1 Périmètre du risque

Le risque de défaut de contrepartie d'Aréas Dommages est évalué au travers du module de risque de défaut de la Formule Standard, qui est composé des sous-modules de risques suivants :

- Risque de défaut de type 1 : risque de défaut notamment de réassureurs, de banques, etc. ;
- Risque de défaut de type 2 : risque de défaut de débiteurs de créances.

### D.3.2 Exposition au risque

La Formule Standard apparaît adaptée à la bonne prise en compte du risque de défaut au regard du profil de risque « classique » d'Aréas Dommages.

Le risque de défaut de contrepartie d'Aréas Dommages représente un besoin en capital global de 34 millions d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

- Risque de défaut de type 1 : 9 millions d'euros ;
- Risque de défaut de type 2 : 26 millions d'euros ;
- Effet de diversification des risques : - 2 millions d'euros.

La diminution du SCR défaut type 1 est portée par l'amélioration significative des échelons de qualité de crédit de contreparties importantes. Le besoin en capital associé aux sous-modules de risques de défaut ne connaît pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent.

Les expositions d'Aréas Dommages au risque de défaut de contrepartie sont les suivantes :

Expositions de défaut	Montant recouvrable (M EUR)
Créances	153,07
Prêts hypothécaires	2,46
Réassurance	265,45
Dépôts bancaires	7,29
Autres	6,97
<b>TOTAL</b>	<b>435,25</b>

### Portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts d'Aréas Dommage représente 2,33 millions d'euros de prêts hypothécaires auprès de particuliers



### D.3.3 Concentration

Aréas Dommages diversifie ses contreparties afin d'éviter un risque de concentration. Il n'y a pas de zone de concentration de risques particulière.

### D.3.4 Atténuation du risque

Aréas Dommages détient des sûretés sous forme d'espèces (3 %) et de titres bancaires (97 %) sur chaque exposition de réassurance.

Expositions de défaut	Montant recouvrable (M EUR)	Valeur de marché des sûretés (M EUR)
Réassurance	162,43	149,79

Le plan stratégique d'Aréas Dommages n'anticipe pas de modification significative sur ce périmètre.

### D.3.5 Sensibilité au risque

Aréas Dommages évalue la sensibilité de sa solvabilité au travers de scénarii de stress calibrés selon une période de retour décennale. Cette période de retour permet d'évaluer l'impact d'événements d'ampleur relativement importante et pouvant se matérialiser de manière plausible.

Aréas Dommages privilégie la réalisation de scénarii de stress combinés impactant plusieurs facteurs de risques de manière simultanée afin de se rapprocher des observations empiriques. Un stress sur le risque de défaut de type 2 est pris en compte dans les scénarii :

- Défaut du débiteur d'une créance.

Au 31 décembre 2022, aucun scénario de stress ne remet en cause la solvabilité de l'entreprise.

## D.4 Risque de liquidité

### D.4.1 Périmètre du risque

Le risque de liquidité est le risque de réalisation de moins-values latentes qui surviendrait en cas d'insuffisance d'actifs liquides pour régler des montants de sinistres.

### D.4.2 Exposition au risque

Aréas Dommages met en place une procédure de projection des flux entrants et sortants sur un pas de temps mensuel, permettant de gérer le risque de liquidité. Le besoin en capital associé au risque de liquidité est donc considéré comme nul.

## D.5 Risque opérationnel

### D.5.1 Périmètre du risque

Le risque opérationnel est défini comme le risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures et systèmes internes, des membres du personnel ou à des événements extérieurs.

La cartographie suivante, définit les principaux risques opérationnels auxquels Aréas Dommages peut être exposé :

- **Humain** : risques résultant de l'intervention humaine dans les activités
  - Risque de personne clé
  - Risque de détournement à l'encaissement
  - Risque lié au passage des ordres financiers
  - Risque de conformité à la CNIL
  - Risque de fraude
  - Risque de blanchiment
  - Risque sur le recrutement, etc
- **Commercial** : risques résultant de défauts dans les réseaux ou les forces de vente
  - Risque de défaut de conseil
  - Risque de contrepartie sur le courtage
  - Risque sur les règles de commissionnement
  - Risque de production insuffisante au regard de la taille des équipes
  - Risque sur le réseau
- **Organisation** : risques résultant de défauts dans l'organisation de l'entreprise et de ses procédures
  - Risque de reporting sur le courtage
  - Risque sur les comptes d'intermédiaires
- **Systèmes d'information** :
  - Risque lié au logiciel comptable
  - Risque lié au plan de continuité informatique
  - Risque sur l'habilitation
  - Risque de sécurité des données
  - Risque de maîtrise des applications
  - Risque de pérennité des applications, etc
- **Logistique hors systèmes d'information** : risques résultant de défauts dans un processus support hors système d'information (SI) et ressources humaines
  - Risque sur la sécurité physique du SI et infrastructure
  - Risque sur le matériel informatique
  - Risque de transport de l'équipe de direction
  - Risque sur les locaux
  - Risque dans la délégation de la gestion immobilière
  - Risque sur la gestion des moyens généraux
  - Risque dans l'exploitation du restaurant
- **Relation avec les tiers** : risques résultant de défaillance de qualité dans les relations avec les tiers
  - Risque de sécurité du réseau
  - Risque d'intrusion dans le SI
  - Risque sur la couverture RC des dirigeants
  - Risque lié au recours à des prestataires de gestion
  - Risque lié aux réseaux de réparateurs
  - Risque sur la gestion des tempêtes et des catastrophes naturelles
  - Risque de conformité sur la confidentialité des données
  - Risque lié aux partenaires délégués
  - Risque de contractualisation insuffisante avec les délégataires

### D.5.2 Exposition au risque

Le risque opérationnel d'Aréas Dommages est évalué à partir de la Formule Standard et représente un besoin en capital de 25 millions d'euros.

Le risque opérationnel ne connaît pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent.

### D.5.3 Concentration

Il n'y a pas de zone de concentration de risques particulière.

### D.5.4 Atténuation du risque

Un dispositif de contrôle interne est mis en place afin de limiter les risques opérationnels. Il se traduit par l'élaboration de tableaux de bord et d'indicateurs de pilotage, avec notamment :

- un reporting sur le niveau d'exposition aux risques opérationnels ;
- un suivi des plans d'actions sur les déficiences de contrôle interne identifiées ;
- l'élaboration du plan de contrôle permanent (synthèse des points de contrôle clefs et mise en place de plans de tests sur la conception et l'efficacité des contrôles).

### D.5.5 Sensibilité au risque

L'appréciation du risque opérationnel d'Aréas Dommages est qualitative et non quantitative.

## D.6 Autres risques importants

Certains risques potentiels pour Aréas Dommages ne sont pas pris en compte dans la Formule Standard, parmi lesquels :

- Le risque souverain : risque de défaut de l'émetteur d'une obligation d'État ;
- Le risque de liquidité (cf. section 4).

Aréas Dommages ne détient que très peu d'obligations souveraines dans son portefeuille d'actifs (valeur de marché totale de 31,37 millions d'euros, soit 2,5 % de son portefeuille de placements).

L'application de chocs similaires aux obligations corporates sur les obligations souveraines de la société conduirait à une dégradation du ratio de solvabilité de 1,5 points.

Ce risque est inclus dans la calibration du scénario de stress ORSA.

## D.7 Autres informations

Aréas Dommages n'a pas d'autres informations à communiquer.

## E. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

Le principe général de valorisation du bilan prudentiel défini dans la directive Solvabilité 2 est celui d'une évaluation économique des actifs et des passifs.

Les textes de référence utilisés par Aréas Dommages pour décrire les principes de valorisation des actifs et autres passifs dans le bilan prudentiel Solvabilité 2 sont les suivants :

- la directive Solvabilité 2 du 25 novembre 2009 (2009/138/CE) et la directive Omnibus 2 du 16 avril 2014 (2014/51/UE) ;
- le règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission du 10 octobre 2014 complétant la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (Solvabilité 2) ;
- la documentation EIOPA, à savoir les guidelines (orientations) qui complètent les références précédentes ;
- les normes IFRS ;
- les normes françaises.

Aucun écart significatif par rapport à ces textes de référence n'est à notifier. Certains éléments ont été estimés par des méthodes simplifiées, en application du principe de proportionnalité.

Le bilan prudentiel Aréas Dommages a été établi à partir d'une transposition du bilan en normes comptables françaises actuelles et de l'application de méthodes de valorisation des actifs pour les actifs conformes avec le référentiel Solvabilité 2.

SE.02.01.16			
Balance sheet			
SE.02.01.16.01			
Balance sheet			
		Solvency II value	Statutory accounts value
		C0010	C0020
<b>Assets</b>			
Goodwill	R0010		
Deferred acquisition costs	R0020		18 979 703
Intangible assets	R0030		18 142 764
Deferred tax assets	R0040		
Pension benefit surplus	R0050		
Property, plant & equipment held for own use	R0060	102 989 153	64 621 321
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	1 105 742 755	1 069 210 767
Property (other than for own use)	R0080	238 564 964	167 072 902
Holdings in related undertakings, including participations	R0090	30 937 644	20 920 206
Equities	R0100	32 748 289	16 754 761
Equities - listed	R0110		
Equities - unlisted	R0120	32 748 289	16 754 761
Bonds	R0130	711 470 845	775 120 744
Government Bonds	R0140	31 372 390	32 783 047
Corporate Bonds	R0150	672 879 948	735 505 872
Structured notes	R0160	3 871 107	3 792 525
Collateralised securities	R0170	3 347 400	3 039 300
Collective Investments Undertakings	R0180	71 427 628	68 748 771
Derivatives	R0190		
Deposits other than cash equivalents	R0200	20 593 384	20 593 384
Other investments	R0210		
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220	0	0
Loans and mortgages	R0230	2 462 152	2 462 152
Loans on policies	R0240	0	0
Loans and mortgages to individuals	R0250	0	0
Other loans and mortgages	R0260	2 462 152	2 462 152
Reinsurance recoverables from:	R0270	162 426 572	201 945 422
Non-life and health similar to non-life	R0280	120 806 724	134 902 598
Non-life excluding health	R0290	117 316 368	129 075 532
Health similar to non-life	R0300	3 490 356	5 827 066
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310	41 619 848	67 042 824
Health similar to life	R0320	0	0
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330	41 619 848	67 042 824
Life index-linked and unit-linked	R0340	0	0
Deposits to cedants	R0350	108 773 312	108 773 312
Insurance and intermediaries receivables	R0360	118 718 056	118 718 056
Reinsurance receivables	R0370	11 474 507	11 474 507
Receivables (trade, not insurance)	R0380	22 879 322	22 879 322
Own shares (held directly)	R0390	0	0
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400	0	0
Cash and cash equivalents	R0410	61 536 019	61 536 019
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	6 972 098	6 972 098
<b>Total assets</b>	<b>R0500</b>	<b>1 703 973 946</b>	<b>1 705 715 443</b>
<b>Liabilities</b>			
Technical provisions - non-life	R0510	879 604 628	1 283 359 524
Technical provisions - non-life (excluding health)	R0520	821 543 729	
Technical provisions calculated as a whole	R0530	0	
Best Estimate	R0540	771 272 328	
Risk margin	R0550	50 271 400	
Technical provisions - health (similar to non-life)	R0560	58 060 900	
Technical provisions calculated as a whole	R0570	0	
Best Estimate	R0580	54 508 073	
Risk margin	R0590	3 552 827	
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	R0600	166 914 444	
Technical provisions - health (similar to life)	R0610	16 162 864	
Technical provisions calculated as a whole	R0620	0	
Best Estimate	R0630	15 173 836	
Risk margin	R0640	989 028	
Technical provisions - life (excluding health and index-linked and unit-linked)	R0650	150 751 580	
Technical provisions calculated as a whole	R0660	0	
Best Estimate	R0670	141 526 882	
Risk margin	R0680	9 224 698	
Technical provisions - index-linked and unit-linked	R0690	0	
Technical provisions calculated as a whole	R0700	0	
Best Estimate	R0710		
Risk margin	R0720		
Other technical provisions	R0730		
Contingent liabilities	R0740		
Provisions other than technical provisions	R0750	11 355 588	11 355 588
Pension benefit obligations	R0760		
Deposits from reinsurers	R0770	6 696 197	6 696 197
Deferred tax liabilities	R0780	58 774 738	
Derivatives	R0790		
Debts owed to credit institutions	R0800	4 096 712	4 096 712
Debts owed to credit institutions resident domestically	ER0801	4 096 712	
Debts owed to credit institutions resident in the euro area other than domestic	ER0802	0	
Debts owed to credit institutions resident in rest of the world	ER0803	0	
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810	0	
Debts owed to non-credit institutions	ER0811	0	
Debts owed to non-credit institutions resident domestically	ER0812	0	
Debts owed to non-credit institutions resident in the euro area other than domestic	ER0813	0	
Debts owed to non-credit institutions resident in rest of the world	ER0814	0	
Other financial liabilities (debt securities issued)	ER0815	0	
Insurance & intermediaries payables	R0820	7 002 041	7 002 041
Reinsurance payables	R0830	10 113 382	10 113 382
Payables (trade, not insurance)	R0840	32 680 479	32 680 479
Subordinated liabilities	R0850	25 000 000	25 000 000
Subordinated liabilities not in Basic Own Funds	R0860	0	0
Subordinated liabilities in Basic Own Funds	R0870	25 000 000	25 000 000
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	1 278 893	1 278 893
<b>Total liabilities</b>	<b>R0900</b>	<b>1 203 517 104</b>	<b>1 381 582 817</b>
<b>Excess of assets over liabilities</b>	<b>R1000</b>	<b>500 456 842</b>	<b>324 132 627</b>

## E.1 Actifs

Les méthodes de valorisation utilisées pour les actifs sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Thème	Principes applicables Bilan statutaire	Principes applicables Bilan prudentiel	Application Aréas Dommages Bilan prudentiel
Actifs Corporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Juste valeur selon les principes IAS 36 et IAS39	Valeur bilan statutaire
Incorporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Non reconnu	Valorisé à zéro
Immobilier	Comptabilisation au coût d'acquisition + PDD	Juste valeur selon les principes IAS40	Utilisation de la valeur de réalisation (issue d'expertises quinquennales)
Participation	Comptabilisation au coût d'acquisition	Juste valeur en adéquation avec les principes S2	Valeur bilan statutaire
Placements	Comptabilisation au coût d'acquisition + PDD +/- surcote décote	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur de marché
Créances pour dépôts espèces auprès des cédantes	Comptabilisation du nominal	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Créances	Comptabilisation du nominal + dépréciations	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire

Les éléments intangibles (actifs incorporels et frais d'acquisition reportés) sont considérés comme nuls dans le bilan Solvabilité 2.

Les placements financiers ont été revalorisés à leur valeur de marché. Les coupons courus et les surcotes / décotes ont été classés dans le même agrégat que les actifs auxquels ils étaient associés.

Les placements immobiliers sont inscrits à la valeur de réalisation résultant des expertises quinquennales actualisées. Par mesure de simplification, les autres actifs ont été repris en valeur comptable.

### E.1.1 Ajustements solvabilité 2 sur les actifs

Le passage à la juste valeur diminue le volume de l'actif du bilan prudentiel de 1 741 milliers d'euros en comparaison avec le bilan statutaire en normes française.

Les ajustements Solvabilité 2 sur les actifs, se décomposent comme suit :

	Bilan simplifié – Actifs en K€		
	Bilan prudentiel	Bilan statutaire	Variation
Actifs incorporels et frais d'acquisition reportés	0	37 122	-37 122
Immobilisations corporelles pour usage propre	102 989	64 621	38 368
Placements (autres que les actifs en représentation de contrats en UC ou indexés)	1 105 743	1 069 211	36 532
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	6 972	6 972	0
Provisions techniques cédées	162 427	201 945	-39 519
Autres actifs	325 843	325 843	0
<b>Total Actifs</b>	<b>1 703 974</b>	<b>1 705 715</b>	<b>-1 741</b>

### E.1.2 Les placements financiers

Les placements financiers s'élèvent à 1 105 743 milliers d'euros et représentent le poste plus important du total actifs du bilan prudentiel.

Ces placements se composent :

- de participations, pour un montant de 30 901 milliers d'euros,
- d'actions pour un montant de 32 951 milliers d'euros,
- des obligations pour un montant de 711 471 milliers d'euros,
- de fonds d'investissement pour un montant de 71 428 milliers d'euros.

Le portefeuille obligataire d'Aréas Dommages est constitué en grande majorité d'obligations corporate et ne compte que peu d'obligations souveraines. La notation moyenne du portefeuille obligataire est BBB.

## E.2 Provisions techniques

Les provisions techniques en valeur de marché sont composées :

- Des provisions « Best Estimate »
- De la marge de risque

Les « Best Estimate » correspondent à la valeur actuelle probable des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs incluent les flux entrants et les flux sortants qui sont requis pour éteindre les obligations d'assurance en vigueur à la date de calcul. Leur évaluation est effectuée dans l'hypothèse d'un scénario moyen, c'est-à-dire sans prudence ni optimisme. En raison des incertitudes inhérentes, si deux hypothèses sont tout aussi raisonnables, la plus prudente est retenue.

Les « Best Estimate » sont déterminés bruts de réassurance, la part à charge des réassureurs est évaluée dans un second temps.

### E.2.1 Courbe des taux sans risque

La courbe des taux sans risque retenue pour l'exercice 2022 est la courbe fournie par l'EIOPA au 31 décembre 2022 avec prise en compte du volatility adjustment.

### E.2.2 Périmètre de modélisation – Non-Vie

Le périmètre de modélisation des provisions techniques Non-Vie retenu par Aréas Dommages est résumé dans le tableau ci-dessous :

Périmètre modélisé / non modélisé – LoB Non-Vie et Santé Non Vie		
Type de provisions	Modélisation S2	Type de provisions S2
PSAP	Modélisé	BE de réserve
PFGS	Modélisé	BE de réserve
PPNA	Modélisé	BE de primes
PSNEM (Construction)	Modélisé	BE de réserve
Provisions d'égalisation	Valorisé à zéro	NA
Autres provisions techniques (Acceptation Non Vie)	Modélisé	A caractère de réserve

La valeur économique de la provision d'égalisation, qui correspond à une provision de lissage du résultat, est nulle.

### E.2.3 Périmètre de modélisation – Vie

Le périmètre de modélisation des provisions techniques Vie retenu par Aréas Dommages est résumé dans le tableau ci-dessous :

Périmètre <i>Best Estimate</i> (BE) de rentes			
Type de provisions	Modélisation Solvabilité 2		
	<i>LoB 33</i> <sup>1</sup>	<i>LoB 34</i>	<i>LoBs Vie</i>
Provisions mathématiques	Projection des <i>cash flows</i>	Projection des <i>cash flows</i>	NA
Acceptations de l'entité vie	NA	NA	Projection des <i>cash flows</i>
Provisions pour frais de gestions de rentes	Non modélisées Intégrées dans BE non-vie	Non modélisées Intégrées dans BE non-vie	Projection des <i>cash flows</i>

Pour les branches concernées, les frais de gestion de sinistres ne sont disponibles qu'à la maille catégorie ministérielle : l'ensemble des frais de gestion de sinistres de rente sont intégrés dans le calcul des *Best Estimates* non-vie.

### E.2.4 Calcul du *Best Estimate* (BE) de sinistres

#### E.2.4.1. Données utilisées pour le calcul des BE Solvabilité 2

##### Source

Les données utilisées sont issues des états comptables et du système informatique.

Aucun retraitement automatique des données n'est réalisé dans le système d'information.

Afin de calculer les BE de sinistres, nous établissons des triangles de règlements nets de recours, des triangles de charge nette de prévisions de recours et des triangles de nombre de sinistres, à partir des états comptables et d'extractions du système d'information.

Les autres données requises dans le cadre du calcul de *Best Estimate* proviennent des états comptables :

- frais de gestion des sinistres;
- frais administratifs globaux ;
- frais d'acquisition ;
- frais de placements financiers ;
- Provision pour Primes perçues Non Acquises (PPNA) ;
- Primes acquises et primes émises par sous-catégorie ministérielle
- Provisions cédées aux réassureurs ;
- Primes cédées aux réassureurs ;
- Commissions reçues des réassureurs ;
- Assiettes de primes des PSNEM règlementaires ;
- Provisions dossier par dossier

Le montant des primes émises des contrats à la frontière est quant à lui obtenu à partir du système informatique central.

La Direction Comptable fournit également un listing des rentes en services avec leurs caractéristiques (annuité, âge du rentier, type de rente)

<sup>1</sup>*LoB 33 : Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations,*

*LoB 34: Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligations other than health insurance obligations*



**Structure des données à la base des triangles**

Les triangles couvrent un historique de 2004 à 2022 (en date de survenance) pour les branches courtes et de 1994 à 2022 pour les branches longues.

Ils sont segmentés au sein d’une même LoB :

- Par Groupe Homogène de Risque (GHR). Le GHR constitue une variable de catégorisation des sinistres au sein du système d’information.

La définition des différents GHR est la suivante :

- RC Corporelle Auto – Véhicules de 1ère catégorie	- CatNat Auto
- RC Matérielle Auto – Véhicules de 1ère catégorie	- CatNat Non Auto
- RC Corporelle Auto – Véhicules de 3ème catégorie	- RCG Particuliers
- RC Matérielle Auto – Véhicules de 3ème catégorie	- RCG Professionnels
- RC Corporelle Auto – Autres catégorie de véhicules	- RCG Construction
- RC Matérielle Auto – Autres catégorie de véhicules	- Transports maritimes
- Auto Non RC – Véhicules de 1ère catégorie	- Marchandises transportées
- Auto Non RC – Véhicules de 3ème catégorie	- Pertes pécuniaires
- Auto Non RC – Flottes	- Protection Juridique
- Auto Non RC – Garages	- DAB Particuliers
- Auto Non RC – Autres véhicules	- DAB professionnels
- Assistance Auto	- Dommage Ouvrage
- Dommages corporels individuels – Frais de soins	- Responsabilité Civile Décennale
- Dommages corporels individuels – Hors soins	- Affinitaire - DAB
- Dommages corporels collectifs – Frais de soins	- Affinitaire - Pertes pécuniaires
- Dommages corporels collectifs –Hors soins	

- Par réseau  
Nous distinguons le réseau des agents de celui des partenaires. Certains partenaires sont traités séparément du fait de la spécificité de leurs historiques dans le système d’information.
- En distinguant la sinistralité exceptionnelle (> 100 milliers d’euros) de la sinistralité attritionnelle.

Les provisions *Best Estimate* de prime et les *Best Estimate* de frais (frais de gestion des sinistres, frais d’administration, frais d’acquisition et frais de placement financiers) sont modélisés séparément, directement à la maille catégorie ministérielle.

**Contrôle des données à la base des triangles**

Une requête SAS extrait les données sinistres (les règlements, recours, variation de provisions, variation d’estimation de recours) du système informatique central.

Des tableaux croisés dynamiques permettent de présenter ces extractions sous forme de triangles.

Ces triangles représentent la sinistralité d’Aréas à différentes dates d’arrêtés,

- Vue avec un pas de temps trimestriel et ventilée par trimestre de rattachement des sinistres à partir de l’exercice 2004 (profondeur de 19 ans).
- Vue à pas de temps annuel pour les sinistres antérieurs à 2004 (branches longues)

Les triangles font l’objet de contrôles spécifiques visant à valider la qualité de la donnée (contrôle par rapport aux rapports comptables et contrôles intermédiaires dans le processus de production) :

- Contrôles de stabilité de l’historique des triangles.  
Pour chaque modélisation (maille GHR/réseau), une comparaison des triangles est faite avec ceux utilisés au précédent exercice pour vérifier que la seule différence se situe au niveau de la dernière diagonale (conservation de l’historique).
- Réconciliation de la charge observée par exercice/ Catégorie Ministérielle, pour les 5 derniers exercices de survenance, avec la comptabilité
- Réconciliation du stock de provisions (tout exercices) entre l’extraction SAS servant à constituer les triangles et l’inventaire sinistre (document comptable)

**Qualité**

La Direction Technique n'a pas identifié de faiblesse structurelle sur les données du système d'information qui représenterait un obstacle au calcul des provisions techniques.

Les réserves soulevées début 2015 sur l'exactitude des données (« Contrôles insuffisants et non suivis » et « problème de réconciliation avec les données antérieures à 2007 ») ont été levées à l'issue d'un travail important de reconstitution, contrôle et réconciliation des triangles avec les états comptables C11.

Des améliorations peuvent néanmoins être apportées et ont été initiées en 2017 (voir paragraphe sur la Qualité des données).

Nous avons une vue exhaustive de l'ensemble des sinistres en cours à chaque arrêté et une vision de leurs évaluations dossier/dossier en phase avec la comptabilité.

Suite à des purges informatiques sur quelques mouvements sinistres en 2007, nous ne pouvons pas reconstituer un historique complet et fiable à partir du système d'information, néanmoins, nous utilisons les données de manière à ne pas être impacté par les différences constatées avec l'historique comptable reconstitué.

**Spécificité des partenariats**

Une part de l'activité courtage d'Aréas Dommages est déléguée de manière externe via des partenariats ou des courtiers. Ce mode de gestion des sinistres peut générer un biais dans l'évaluation des provisions, principalement pour les sinistres attritionnels.

- Les sinistres graves ne sont pas concernés car ils font l'objet d'un examen individuel par un expert.
- La clôture des sinistres attritionnels peut être décalée dans le temps, ce qui conduit à conserver une charge résiduelle dans les provisions.

Néanmoins, les provisions *Best Estimates* des sinistres attritionnels des branches courtes sont valorisées à partir des cadenciers de règlements (à l'exception des deux derniers trimestres de survénance).

**E.2.4.2. Méthodes de calcul**

En assurance non vie, les Best Estimates se décomposent en Best Estimate de sinistres et Best Estimate de Primes.

**Best Estimate (BE) Sinistre**

Comme expliqué précédemment, les provisions pour sinistres à payer ont été déterminées par GHR, en distinguant la sinistralité exceptionnelle de la sinistralité attritionnelle et en distinguant le réseau des agents de celui des partenaires.

**Hors Branche Construction**

Concernant la sinistralité attritionnelle :

- Les projections se basent sur le modèle multiplicatif Chain-Ladder appliqué aux règlements nets de recours, à la charge nette de prévisions de recours et aux nombres de sinistres.
- Nous utilisons en général les coefficients obtenus à partir des six derniers exercices ; cette approche globale peut être adaptée pour conserver une homogénéité des règles de provisionnement. Quelques coefficients peuvent également être corrigés pour améliorer la robustesse des résultats
- Une vérification graphique de l'hypothèse de proportionnalité des modèles est effectuée pour évaluer la pertinence de la projection réalisée.
- D'une manière générale nous avons retenus les résultats obtenus sur les triangles de charge pour les branches à long déroulement (RC Corporelle Auto, RC Générale, DO construction et RCD Construction), et les résultats obtenus à partir des triangles de règlements pour les autres branches à l'exception des deux derniers trimestres pour lesquels nous nous basons sur les triangles de charge ou sur les résultats d'une approche Nombres x Coût moyen (résultats plus robustes).

Concernant la sinistralité exceptionnelle :

- Lorsque le volume est suffisant pour faire un cadencier nous utilisons la méthode Chain-Ladder sur des triangles de charge nette (les provisions dossier/dossier apportent en effet une information significative sur les dossiers importants).
- Du fait du caractère multiplicatif du modèle chain-Ladder, les résultats obtenus sur l'exercice courant peuvent être inappropriés (volatilité potentielle et absence de graves déclarés en fin d'année conduisant à une absence de graves à l'ultime). C'est pourquoi nous avons privilégié la méthode Cape-Cod pour cet exercice, méthode réputée pour obtenir des résultats plus robustes sur les exercices récents (« Crédibilisation des méthodes de provisionnement non vie » Hélène Gibello et Benoît Lebrun.)
- Lorsque le volume n'est pas suffisant pour faire un cadencier nous nous basons sur les évaluations dossier/dossier faites par les gestionnaires sinistres. Nous ajoutons également sur l'exercice courant un complément pour tardifs relativement à l'historique de sinistralité (méthode du Loss Ratio).

#### Cas de la Branche Construction

La LoB « construction » fait l'objet d'une méthodologie particulière visant à modéliser les PSNEM au sein du BE sinistres.

- La première étape est similaire aux autres branches pour l'évaluation des PSAP par survénance
- Une cadence de développement est estimée sur la base d'un triangle DROC/survenance
  - Constitution de « triangles » de charge DROC / survénance ;
  - Application des facteurs de vieillissement à l'ultime obtenus à l'étape 1 afin de constituer des « triangles » de charge DROC / survénance en vision ultime. A ce stade la PSAP est modélisée
  - Reconstitution du passé manquant (survenances antérieures à 2004)
- Enfin, la complétion du triangle DROC/ Survenance pour les années de survénance futures, à l'aide de technique de type Chain-Ladder, permet de constituer la PSNEM en vision économique

Cette méthodologie a été introduite récemment afin d'améliorer le traitement de cette LoB.

Les BE sinistres évalués selon cette approche présentent une faible robustesse sur les DROC récentes.

- Pour les années DROC 2021 et 2022, le montant retenu pour la PSNEM non actualisée correspond à la « PSNEM cotisation réglementaire ».
- Pour les années antérieures, la PSNEM considérée correspond par année de DROC à la « PSNEM sinistres économique ».

#### Autres cas particuliers

Certaines exceptions sont faites par rapport à l'approche globale présentée plus haut :

- Sur la sinistralité attritionnelle de la branche CatNat (réseau Agents) nous avons opté pour les résultats obtenus par la méthode « nombre x coût moyen » compte tenu de la très forte variabilité de la sinistralité entre les différents exercices
- La sinistralité de certains partenaires est analysée séparément du fait d'une modification dans l'alimentation des données
- Les provisions liées à la branche professionnelle d'assurance sont obtenues à l'aide de la méthode du Loss Ratio
- Les provisions des programmes Affinitaires sont valorisées à l'aide d'un SP cible compte tenu du faible historique à disposition
- Il existe par ailleurs des sinistres survenus avant 2004 toujours en cours pour lesquels nous avons choisi de nous baser sur les évaluations faites par les experts.
- Sur la sinistralité des acceptations RC américaine, celle de la branche crédit/caution, et celle du programme « assurance récoltes », une approche à dire d'expert est retenue

#### **Cadence de liquidation**

Les provisions sans marge de prudence sont ensuite écoulées à l'aide de cadences de liquidations définies à partir des triangles de règlements nets de recours et des charges ultimes estimées.

- Nous déterminons un cadencier de règlements par rapport à la charge ultime estimée, en distinguant les sinistres attritionnels des graves.
- Un lissage est effectué afin que celui ne présente pas de comportement erratique.
- La charge restant à payer dans chaque exercice de survénance vu fin 2022 s'écoule ensuite proportionnellement à l'évolution des coefficients du cadencier de règlement.

### Réassurance

La réassurance (y compris couvertures NP) est traitée au global via l'application du ratio net/brut observé sur les provisions SI évaluées par la Direction Comptable

- Application d'un ratio de cession de primes sur les primes considérées ([primes cédées aux réassureurs]/ [primes acquises]) ;
- application d'un ratio de cession de sinistres sur les sinistres considérés ([PSAP cédée]/ [PSAP]) ;
- prise en compte des commissions reçues des réassureurs en année 1.

Cette approche macro a l'avantage de conserver le poids relatif des différentes cessions de provisions observé dans le bilan comptable.

### Autres éléments

- Les frais de gestion des sinistres sont projetés à partir du triangle de frais via un modèle Chain Ladder.
- Les frais de placement financiers sont quant à eux projetés par adossement au profil d'écoulement des provisions économiques.
- Les recours ne sont pas traités séparément, l'étude d'un traitement spécifique des recours n'a pas révélé d'impact significatif sur le montant des provisions
- L'inflation n'est pas considérée dans le processus d'évaluation des BE. Nous supposons ainsi implicitement que l'inflation future sera similaire à celle observée dans le passé.  
 Cette hypothèse n'est plus vérifiée fin 2022, l'inflation prenant une nouvelle tendance plus soutenue que les années passées. Ce nouveau contexte nous contraint à revoir notre méthode d'estimation.
  - Pour la clôture 2022, nous avons estimé l'impact de l'inflation sur la provision de fin d'année, afin de l'ajuster à la nouvelle tendance
  - Les méthode d'estimation des provisions « Best estimate » seront revues en 2023, afin de prendre en compte plus précisément les fluctuations d'inflation
- Les tempêtes ne sont pas traitées séparément

#### E.2.5 Calcul du *Best Estimate* BE de primes

Les BE primes sont évalués sur une assiette intégrant les PPNA et les primes futures sur les contrats en cours de renouvellement.

Concernant les contrats arrivant à terme au mois M, Aréas Dommages envoie les courriers Chatel en début de mois M-1. Ainsi, seules les reconductions tacites des mois de janvier et février sont considérées dans le périmètre de la frontière des contrats.

La charge correspondante à cette assiette est évaluée par application d'une hypothèse de S/P. Le S/P retenu correspond généralement au S/P observé *sur la période 2020-2022*

La charge estimée est liquidée selon la cadence retenue dans le cadre des BE sinistres.

Nous prenons en compte les frais d'acquisition liés au renouvellement des contrats, les autres frais sont appliqués selon une méthodologie similaire à celle mise en œuvre dans le cadre des BE sinistre.

#### E.2.6 Processus trimestriel

Le calcul des provisions est réalisé suivant la méthode « complète » pour la clôture annuelle et celle à mi-année, des proxys sont utilisés pour les autres exercices trimestriels.

Un processus de pré-closing est utilisé pour la clôture annuelle

- Extraction des données arrêtées au 30 novembre 2022,
- Estimation des flux du mois de décembre,
- Suivi d'une application des méthodes classiques d'estimation

Ce processus de pré-closing est par ailleurs complété par une phase de True Up afin de comparer l'estimation des flux des sinistres du mois de décembre par rapport à la réalité. Une correction des estimations est effectuée lorsque les écarts sont significatifs

- Mise à jour des résultats avec les données réelles (vues à fin décembre) lorsqu'un écart d'estimation de plus de 100 milliers d'euros a été observé sur les règlements nets ou sur la charge nette par rapport à la réalité, par GHR/réseau et par trimestre de survenance
- Correction 2022 : 41 des 72 segments modélisés ont été concernés par cette règle

Le processus de pré-closing conserve la cohérence des provisions Best Estimate entre le Q4 et l'annuel 2022 sur la majeure partie du périmètre.

SII	Q1 et Q3	Q2	Q4 et Annuel
<b>PSAP</b>	Proxy (« Best effort ») sauf construction	Calcul complet	Calcul complet en pré-closing
<b>PSNEM</b>	Calcul complet	Calcul complet	Calcul complet
<b>Prov des rentes</b>	Proxy	Proxy	Calcul complet
<b>Tail factor</b>	Proxy	Proxy	Calcul complet
<b>BE de frais</b>	Proxy	Proxy	Calcul complet
<b>BE de prime</b>	Calcul complet	Calcul complet	Calcul complet
<b>BE cédés</b>	Proxy	Proxy	Calcul complet
<b>Cadencement flux futurs</b>	Proxy	Proxy	Calcul complet

## E.2.7 Calcul des rentes Non-Vie

### E.2.7.1. Périmètre concerné

Le périmètre des rentes non-vie hors-santé concerne les rentes en service (ou en cours de consolidation) relatives aux garanties de Responsabilité Civile Automobile et de Responsabilité Civile Générale.

Le périmètre des rentes non-vie santé concerne quant à lui les rentes en service issues des branches Corporelles Individuelles et Corporelles Collectives.

Aréas ne distingue pas les sinistres de rentes avant mise en service des autres sinistres. Ces sinistres sont inclus dans les triangles par branche : la méthodologie de projection est donc identique à celle retenue pour la PSAP.

Les rentes Non-Vie sont considérées comme des provisions Non-Vie, mais sont choquées au sein du module de risque de souscription Vie.

### E.2.7.2. Projection des flux

Les BE des rentes en service sont calculés par actualisation des flux financiers associés à ces prestations. Sur l'horizon de projection, pour une rente donnée, le flux d'année  $i$  correspond au montant d'annuité de la rente multiplié par la probabilité de survie de l'individu pour l'année  $i$ .

Cette probabilité est déterminée en fonction de son âge et d'une table de mortalité TD 88-90.

Les flux projetés n'intègrent pas de paramètre d'inflation. Ce point doit être reconsidéré

L'ensemble des frais afférents aux rentes sont comptabilisés au sein du calcul des Best Estimate sinistres des branches concernées.

### E.2.7.3. Prise en compte de la réassurance

Les BE cédés sont calculés à partir de la liste unitaire de rentes réassurées, du niveau de provision mathématique réassurée et des cadences par rente obtenues lors du calcul des BE de PM.

## E.2.8 Calcul des rentes Vie

Les provisions techniques Vie sont issues des acceptations relatives à la réassurance financière de 15 % de la société Aréas Vie par la société Aréas Dommages.

## E.2.9 Ajustement pour défaut de contrepartie

Les Best Estimate cédés en réassurance sont calculés à la maille catégorie ministérielle et calculés par année de survenance (par DROC pour la construction) : les flux cédés sont attribués à nos réassureurs à hauteur de leurs parts signées sur nos traités de réassurance historiques (par année de survenance) concernant les cessions du BE de réserve, et à hauteur des parts signées sur nos traités 2022 concernant les cessions du BE de primes.

Aréas Dommages utilise la simplification suivante pour calculer l’ajustement pour défaut de contrepartie de ses Best Estimate :

$$Adj_{CD} = - \left( 0,5 \times \frac{PD}{1 - PD} \times Dur_{mod} \times BE_{rec} \right)^+$$

Avec PD la probabilité de défaut de la contrepartie considérée sur les 12 prochains mois,  $Dur_{mod}$  la duration modifiée et  $BE_{rec}$  le montant du Best Estimate cédé à la contrepartie considérée.

## E.2.10 Marge pour risque

La *Risk Margin* (RM) est évaluée selon une approche simplifiée basée sur la projection des charges de capital des modules de risque (simplification de niveau 2).

Cette approche est cohérente avec le profil de risque de l’entreprise.

## E.2.11 Synthèse des résultats

### E.2.11.1. Provisions techniques Non-Vie

Les provisions techniques Solvabilité 2 sont constituées des meilleures estimations (*Best Estimates*) des provisions pour sinistres et des provisions pour primes, plus une marge de risque *Risk Margin* et un ajustement pour risque de défaut de contrepartie.

#### Provisions BE totales nettes de réassurance

En M €, net de réassurance	A 2021	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	A 2022
BE de sinistres (sans ajustement risque défaut)	783,4	747,8	712,5	674,4	739,4	745,8
BE de primes (sans ajustement risque défaut)	78,6	126,3	106,5	1,8	73,8	73,9
Ajustement de risque de défaut de contrepartie	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3
Risk Margin	69,0	60,4	57,7	54,9	64,1	64,0
<b>Total</b>	<b>931,5</b>	<b>935,0</b>	<b>877,1</b>	<b>731,4</b>	<b>877,6</b>	<b>884,1</b>

### E.2.11.2. Changements significatifs apportés aux méthodes de calcul en 2022

L’impact total des changements de méthodes opérés en 2022 est évalué à +68,4 millions d’euros, dont 13,3 millions d’euros sont liés à un correctif suite aux retards d’enregistrement d’EDI sur certains partenaires.

Les principaux changements effectués sont présentés ci-dessous :

- AUTO / Partenaires  
Valorisation de la charge ultime de l’exercice courant à partir d’une méthode SP en raison du retard dans l’enregistrement de l’EDI d’un Partenaire  
Impact +1,8 millions d’euros
- RCG / Partenaires  
Valorisation de la charge ultime de l’exercice courant à partir d’une méthode SP en raison du retard dans l’enregistrement de l’EDI d’un Partenaire  
Impact +11,5 millions d’euros
- Toutes branches  
Ajout d’une provision complémentaire pour prendre en compte la sur-inflation  
Impact : +55,1 millions d’euros (sur les BE nets de réassurance)



5.17.02.01 Non-Life Technical Provisions

5.17.02.01.1 Non-Life Technical Provisions

		Direct business and accepted proportional reinsurance													Accepted non-proportional reinsurance				Total Non-Life obligations
		Medical expense insurance	Income protection insurance	Workers' compensation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance	Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	General liability insurance	Credit and surety/ty insurance	Legal expense insurance	Assurance	Miscellaneous financial loss	Non-proportional health reinsurance	Non-proportional casualty reinsurance	Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	Non-proportional property reinsurance		
		0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000	0000		
Technical provisions calculated as a whole	0000																		
Direct business	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Accepted proportional reinsurance business	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Accepted non-proportional reinsurance	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total Recoverable from reinsurers/SPV and Profs for after the adjustment for expected losses due to counterparty default calculated as a whole	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Technical provisions calculated as a sum of IB and RB																			
Best estimate																			
Provision provisions																			
IB - Total	0000	3 561 300	2 773 148	0	20 163 906	15 634 448	-857 736	39 557 945	-4 184 548	0	13 145	0	-1 118 215	0	0	0	84 630 238		
IB - Direct business	0000	3 561 300	2 773 148	0	20 163 906	15 634 448	-857 736	39 557 945	-4 184 548	0	13 145	0	-1 118 215	0	0	0	84 630 238		
IB - accepted proportional reinsurance business	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
IB - accepted non-proportional reinsurance business	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total recoverable from reinsurers/SPV and Profs for before the adjustment for expected losses due to counterparty default	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Recoverable from reinsurers/SPV and Profs for before the adjustment for expected losses	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Recoverable from SPV before adjustment for expected losses	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Recoverable from Profs before adjustment for expected losses	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total recoverable from reinsurers/SPV and Profs for after the adjustment for expected losses due to counterparty default	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Net Best Estimate of Provision Provisions	0000	3 561 300	2 773 148	0	20 163 906	15 634 448	-857 736	39 557 945	-4 184 548	0	13 145	0	-1 118 215	0	0	0	79 813 699		
Claims provisions																			
IB - Total	0000	6 127 613	59 294 126	0	218 643 528	85 184 548	32 613 125	217 899 847	188 987 800	0	880 321	0	7 380 432	0	1 647 931	0	1 602 353 283		
IB - Direct business	0000	6 127 613	59 294 126	0	218 643 528	85 184 548	32 613 125	217 899 847	188 987 800	0	880 321	0	7 380 432	0	1 647 931	0	1 602 353 283		
IB - accepted proportional reinsurance business	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
IB - accepted non-proportional reinsurance business	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total recoverable from reinsurers/SPV and Profs for before the adjustment for expected losses due to counterparty default	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Recoverable from reinsurers/SPV and Profs for before the adjustment for expected losses	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Recoverable from SPV before adjustment for expected losses	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Recoverable from Profs before adjustment for expected losses	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total recoverable from reinsurers/SPV and Profs for after the adjustment for expected losses due to counterparty default	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Net Best Estimate of Claims Provisions	0000	6 127 613	59 294 126	0	218 643 528	85 184 548	32 613 125	217 899 847	188 987 800	0	880 321	0	7 380 432	0	1 647 931	0	1 602 353 283		
Total Best estimate - IB	0000	11 700 200	11 700 200	0	11 700 200	11 700 200	11 700 200	11 700 200	11 700 200	0	11 700 200	0	11 700 200	0	11 700 200	0	11 700 200		
Total Best estimate - RB	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Risk margin	0000	762 688	2 790 222	0	23 633 950	6 929 212	27 761	26 622 213	12 443 368	0	67 178	0	893 221	0	1 647 931	0	69 626 227		
Amount of the transferred on Technical Provisions																			
TP as a whole	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Best estimate	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Risk margin	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Technical provisions - RB																			
Technical provisions - IB	0000	12 462 508	45 395 282	0	231 241 124	81 796 707	454 369	274 602 122	239 213 694	0	649 254	0	8 423 928	0	1 715 331	0	1 715 331		
Recoverable from reinsurers/SPV and Profs for after the adjustment for expected losses due to counterparty default - IB	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Technical provisions minus recoverables from reinsurers/SPV and Profs for total	0000	12 462 508	45 395 282	0	231 241 124	81 796 707	454 369	274 602 122	239 213 694	0	649 254	0	8 423 928	0	1 715 331	0	1 715 331		
Line of Business - further segmentation (homogeneous risk groups)																			
Premium provisions - Total number of homogeneous risk groups	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Claims provisions - Total number of homogeneous risk groups	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Cash flow of the Best estimate of Premium Provisions (IB only)																			
Cash out-flows																			
Future benefits and claims	0000	11 758 240	11 559 272	0	11 561 600	24 185 128	185 519	36 587 704	21 811 282	0	389 829	0	1 715 236	0	0	0	144 294 490		
Future expenses and other cash-out flows	0000	11 285 257	6 569 260	0	21 578 119	11 631 797	157 614	42 043 867	13 661 474	0	247 583	0	1 674 340	0	0	0	118 150 545		
Cash in-flows																			
Future premiums	0000	39 284 973	16 852 828	0	22 968 836	36 284 978	1 320 880	67 083 887	40 207 217	0	780 354	0	8 887 388	0	0	0	277 688 238		
Other cash in-flows (Recoverable from savings and subrogations)	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Cash flow of the Best estimate of Claims Provisions (IB only)																			
Cash out-flows																			
Future benefits and claims	0000	7 732 478	12 369 871	0	301 960 133	48 873 480	602 712	181 233 716	158 668 987	0	817 723	0	3 961 448	0	1 647 931	0	689 254 621		
Future expenses and other cash-out flows	0000	394 495	6 724 448	0	24 561 157	4 083 851	11 243	33 687 232	14 619 263	0	72 588	0	1 384 195	0	0	0	58 010 962		
Cash in-flows																			
Future premiums	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Other cash in-flows (Recoverable from savings and subrogations)	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Percentage of gross Best Estimate calculated using approximations	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Best estimate subject to transitional of the interest rate	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Technical provisions subject to transitional of the interest rate	0000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Best estimate subject to volatility adjustment	0000	11 700 200	42 000 288	0	238 886 234	78 786 814	428 264	287 793 696	199 893 361	0	877 182	0	8 931 212	0	1 647 931	0	625 700 481		
Technical provisions without volatility adjustment and without others transitional measures	0000	11 700 200	42 000 288	0	238 886 234	78 786 814	428 264	287 793 696	199 893 361	0	877 182	0	8 931 212	0	1 647 931	0	625 700 481		



### E.3 Autres passifs

Le tableau ci-dessous synthétise les différences entre les méthodes de valorisation dans les normes comptables françaises et dans Solvabilité 2 pour les principaux éléments du passif autres que les provisions techniques.

Thème	Principes applicables Bilan statutaire	Principes applicables Bilan prudentiel	Application Aréas Dommages Bilan prudentiel
Impôt différés	Non comptabilisé	Comptabilisé selon les principes d'IAS 12	Calcul avec un taux unique sur la différence de valorisation entre la valeur fiscale et la valeur du bilan prudentiel, en considérant les déficits fiscaux reportables
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	Comptabilisation du nominal	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur Bilan statutaire
Dettes et trésorerie	Comptabilisation du nominal	Juste valeur selon les principes IAS39	Valeur Bilan statutaire
Dettes subordonnées	Comptabilisation du nominal	Juste valeur hors effet du risque de crédit propre	Valeur Bilan statutaire

#### E.3.1 Les ajustements Solvabilité 2

Le passage à la juste valeur diminue le volume du passif du bilan prudentiel de 178 066 milliers d'euros en comparaison avec le bilan statutaire en normes françaises.

La variation est liée à deux éléments principaux :

- une diminution de 236 840 milliers d'euros du montant total des provisions techniques ;
- une augmentation des éléments d'Autres Passifs de 58 775 milliers d'euros pour l'inscription au bilan des impôts différés passifs

Les ajustements Solvabilité 2 sur les autres passifs, se décomposent comme suit :

	<i>Bilan simplifié – Autres passifs en milliers d'euros</i>		
	Bilan prudentiel	Bilan statutaire	Variation
Impôts différés passifs	58 775	0	58 775
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	1 279	1 279	0
Autres éléments du passif	71 944	71 944	0
<b>Total Autres Passifs</b>	<b>131 998</b>	<b>73 223</b>	<b>58 775</b>

S.22.01.01											
Impact of long term guarantees measures and transitionals											
S.22.01.01.01											
Impact of long term guarantees measures and transitionals											
Impact of the LTG measures and transitionals (Step-by-step approach)											
		Amount with Long Term Guarantee measures and transitionals	Without transitional on technical provisions	Impact of transitional on technical provisions	Without transitional on interest rate	Impact of transitional on interest rate	Without volatility adjustment and without others transitional measures	Impact of volatility adjustment set to zero	Without matching adjustment and without all the others	Impact of matching adjustment set to zero	Impact of all LTG measures and transitionals
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Technical provisions	R0010	1 046 519 072	1 046 519 072	0	1 046 519 072	0	1 055 931 742	9 412 670	1 055 931 742	0	9 412 670
Basic own funds	R0020	525 456 842	525 456 842	0	525 456 842	0	519 768 182	-5 688 660	519 768 182	0	-5 688 660
Excess of assets over liabilities	R0030	500 456 842	500 456 842	0	500 456 842	0	494 768 182	-5 688 660	494 768 182	0	-5 688 660
Restricted own funds due to ring-fencing and matching portfolio	R0040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Eligible own funds to meet SCR	R0050	525 456 842	525 456 842	0	525 456 842	0	519 768 182	-5 688 660	519 768 182	0	-5 688 660
Tier 1	R0060	500 456 842	500 456 842	0	500 456 842	0	494 768 182	-5 688 660	494 768 182	0	-5 688 660
Tier 2	R0070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tier 3	R0080	25 000 000	25 000 000	0	25 000 000	0	25 000 000	0	25 000 000	0	0
SCR	R0090	277 877 444	277 877 444	0	277 877 444	0	281 099 911	3 222 467	281 099 911	0	3 222 467
Eligible own funds to meet MCR	R0100	500 456 842	500 456 842	0	500 456 842	0	494 768 182	-5 688 660	494 768 182	0	-5 688 660
Minimum Capital Requirement	R0110	115 966 021	115 966 021	0	115 966 021	0	116 563 474	597 453	116 563 474	0	597 453

### E.3.2 Impôts différés

Aréas Dommages ne comptabilise pas les impôts différés dans le bilan statutaire, conformément à la réglementation en vigueur.

En revanche, pour le traitement des impôts différés dans le bilan prudentiel, Aréas Dommages a retenu les principes comptables prescrits par la norme IAS 12 – Impôts sur le résultat.

Les sources d'Impôts Différés proviennent des différences temporaires entre la valeur comptable du bilan prudentiel et la valeur fiscale des actifs et des passifs (avec prise en compte du déficit reportable d'Aréas Dommages).

La méthodologie de calcul des impôts différés retenue par Aréas Dommages est la suivante :

- comptabilisation de l'ensemble des différences entre le bilan en normes sociales et le bilan prudentiel au taux d'imposition de 25%;
- prise en compte du crédit d'impôt lié au déficit reportable d'Aréas Dommages (nul car entièrement consommé à fin 2022).

L'agrégation de ces 2 points entraîne une situation d'impôts différés passif net au passif du bilan prudentiel au 31 décembre 2022.

### E.4 Méthodes de valorisation alternatives

Aucune méthode de valorisation alternative n'a été utilisée par Aréas Dommages.

### E.5 Autres informations

Les éléments hors-bilan se composent des engagements donnés concernant les réassurances acceptées (lettre de crédit), les cautions données aux organismes bancaires, notamment dans le cadre des prêts obtenus par des agents généraux et des cabinets de courtage pour les besoins de leur activité, par la FFA.

## F. LA GESTION DU CAPITAL

### F.1 Fonds propres

5.23.01.01						
Own funds						
5.23.01.01.01						
Own funds						
		Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
<b>Basic own funds before deduction for participations in other financial sector as foreseen in article 68 of Delegated Regulation 2015/35</b>						
Ordinary share capital (gross of own shares)	R0010					
Share premium account related to ordinary share capital	R0030					
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual-type undertakings	R0040	123 270 843	123 270 843			
Subordinated mutual member accounts	R0050	169 785		169 785		
Surplus funds	R0070					
Preference shares	R0090					
Share premium account related to preference shares	R0110					
Reconciliation reserve	R0130	377 016 214	377 016 214			
Subordinated liabilities	R0140	25 000 000				25 000 000
An amount equal to the value of net deferred tax assets	R0160					
Other own fund items approved by the supervisory authority as basic own funds not specified above	R0180					
<b>Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds</b>						
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	R0220					
<b>Deductions</b>						
Deductions for participations in financial and credit institutions	R0230					
<b>Total basic own funds after deductions</b>	<b>R0290</b>	<b>525 456 842</b>	<b>500 287 057</b>	<b>169 785</b>	<b>0</b>	<b>25 000 000</b>
<b>Ancillary own funds</b>						
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	R0300					
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual-type undertakings, callable on demand	R0310					
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	R0320					
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	R0330					
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0340					
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0350					
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0360					
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0370					
Other ancillary own funds	R0390					
<b>Total ancillary own funds</b>	<b>R0400</b>					
<b>Available and eligible own funds</b>						
Total available own funds to meet the SCR	R0500	525 456 842	500 287 057	169 785	0	25 000 000
Total available own funds to meet the MCR	R0510	500 456 842	500 287 057	169 785	0	
Total eligible own funds to meet the SCR	R0540	525 456 842	500 287 057	169 785	0	25 000 000
Total eligible own funds to meet the MCR	R0550	500 456 842	500 287 057	169 785	0	
SCR	R0580	277 877 444				
MCR	R0600	115966021,27				
Ratio of Eligible own funds to SCR	R0620	189,10%				
Ratio of Eligible own funds to MCR	R0640	431,55%				
5.23.01.01.02						
Reconciliation reserve						
<b>Reconciliation reserve</b>						
Excess of assets over liabilities	R0700	500 456 842				
Own shares (held directly and indirectly)	R0710					
Foreseeable dividends, distributions and charges	R0720					
Other basic own fund items	R0730	123 440 628				
Adjustment for restricted own fund items in respect of matching adjustment portfolios and ring fenced funds	R0740					
<b>Reconciliation reserve</b>	<b>R0760</b>	<b>377 016 214</b>				
<b>Expected profits</b>						
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Life business	R0770					
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Non-life business	R0780					
<b>Total Expected profits included in future premiums (EPIFP)</b>	<b>R0790</b>					

L'actif net correspond à la différence entre les valeurs économiques des actifs et des passifs. Le montant total de l'actif net est de 500 457 milliers d'euros dans le bilan prudentiel d'Aréas Dommages avec une augmentation de 176 324 milliers d'euros par rapport au bilan statutaire (diminution de 1 741 milliers d'euros des éléments de l'actif, diminution de 236 840 milliers d'euros de provisions techniques et augmentation de 58 775 milliers d'euros d'autres passifs).

Les fonds propres de base se composent de :

- 123 271 milliers d'euros de fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutualistes, classé en Tiers 1 non restreint ;
- 377 016 milliers d'euros de réserve de réconciliation, classée en Tier 1 non restreint ;
- 170 milliers d'euros de comptes mutualistes subordonnés, classés en Tiers 1 restreint ;
- 25 000 milliers d'euros de dettes subordonnées, classées en Tier 3.

Les éléments de fonds propres S2 sont tous disponibles et éligibles pour la couverture du SCR.

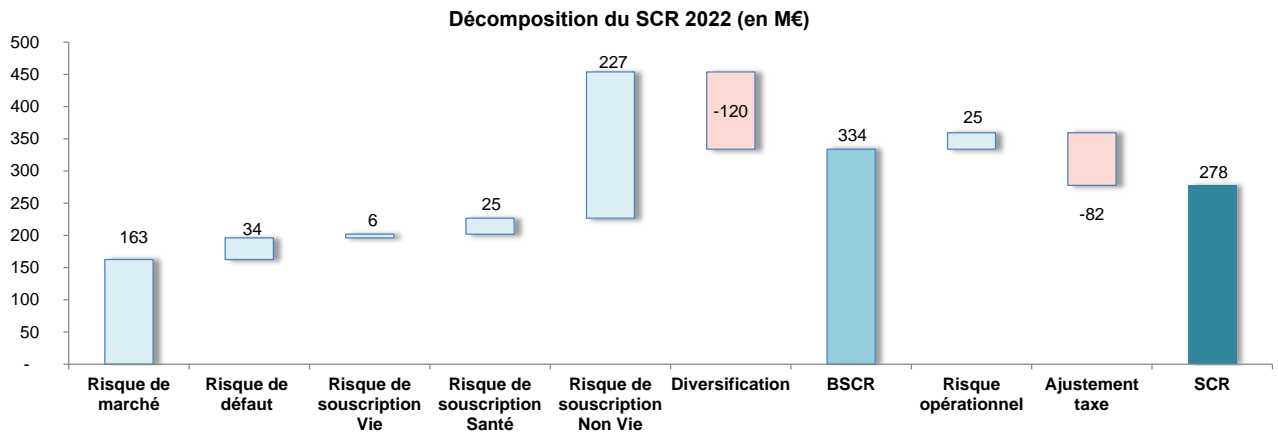
## F.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis

Au 31 décembre 2022, les ratios de solvabilité d’Aréas Dommages sont les suivants :

Aréas Dommages (milliers d’euros)	SCR	MCR
Fonds propres éligibles	525 457	500 457
Capital réglementaire	277 877	115 966
Ratio de couverture	189,1%	431,6%

L’utilisation de la courbe des taux sans risque fournie par l’EIOPA au 31 décembre 2022 sans prise en compte du volatility adjustment conduirait à un ratio de couverture du SCR de 184,9 %, et un ratio de couverture du MCR de 424,5%.

Aréas Dommages utilise la Formule Standard pour calculer son capital réglementaire (SCR). La décomposition du calcul au 31 décembre 2022 est la suivante :



F.2.1 SCR Marché

<b>S.25.01.01</b>					
<b>Solvency Capital Requirement - for undertakings on Standard Formula</b>					
<b>S.25.01.01.01</b>					
<b>Basic Solvency Capital Requirement</b>					
			Net solvency capital requirement	Gross solvency capital requirement	Allocation from adjustments due to RFF and Matching adjustments portfolios
			<b>C0030</b>	<b>C0040</b>	<b>C0050</b>
Market risk	R0010	162 700 212	162 700 212	0	
Counterparty default risk	R0020	33 591 884	33 591 884	0	
Life underwriting risk	R0030	5 683 175	5 683 175	0	
Health underwriting risk	R0040	24 948 926	24 948 926	0	
Non-life underwriting risk	R0050	226 791 373	226 791 373	0	
Diversification	R0060	-119 699 527	-119 699 527		
Intangible asset risk	R0070	0	0		
<b>Basic Solvency Capital Requirement</b>	<b>R0100</b>	<b>334 016 043</b>	<b>334 016 043</b>		
<b>S.25.01.01.02</b>					
<b>Calculation of Solvency Capital Requirement</b>					
			Value		
			<b>C0100</b>		
Adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0120	0			
Operational risk	R0130	25 478 565			
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140	0			
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150	-81 617 164			
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160	0			
<b>Solvency Capital Requirement excluding capital add-on</b>	<b>R0200</b>	<b>277 877 444</b>			
Capital add-on already set	R0210	0			
Solvency capital requirement	R0220	277 877 444			
<b>Other information on SCR</b>					
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400	0			
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for remaining part	R0410	0			
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for ring fenced funds	R0420	0			
Total amount of Notional Solvency Capital Requirement for matching adjustment portfolios	R0430	0			
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440	0			
Method used to calculate the adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0450	1 - Full recalculation			
Net future discretionary benefits	R0460	0			
<b>S.25.01.01.03</b>					
<b>Approach to tax rate</b>					
			Yes/No		
			<b>C0109</b>		
Approach based on average tax rate	R0590	2 - No			
<b>S.25.01.01.04</b>					
<b>Calculation of loss absorbing capacity of deferred taxes</b>					
			Before the shock	After the shock	
			<b>C0110</b>	<b>C0120</b>	
DTA	R0600				
DTA carry forward	R0610				
DTA due to deductible temporary differences	R0620				
DTL	R0630	58 774 738		0	
<b>S.25.01.01.05</b>					
<b>Calculation of loss absorbing capacity of deferred taxes</b>					
			LAC DT		
			<b>C0130</b>		
LAC DT	R0640	-81 617 164			
LAC DT justified by reversion of deferred tax liabilities	R0650	-58 774 738			
LAC DT justified by reference to probable future taxable economic profit	R0660	-22 842 426			
LAC DT justified by carry back, current year	R0670				
LAC DT justified by carry back, future years	R0680				
Maximum LAC DT	R0690	89 873 652			

<b>5.26.01.01</b>									
<b>Solvency Capital Requirement - Market risk</b>									
<b>5.26.01.01.03</b>									
<b>Simplification Used</b>									
			Simplification Used						
			C0010						
	Simplifications spread risk - bonds and loans	R0012							
	Simplifications market concentration risk - simplifications used	R0014							UBPartner: for a list of allowed values, please refer to hidden sheet "si2525"
	Captives simplifications - interest rate risk	R0020							
	Captives simplifications - spread risk on bonds and loans	R0030							
	Captives simplifications - market concentration risk	R0040							
<b>5.26.01.01.01</b>									
<b>Market risk - basic information</b>									
			Initial absolute values before shock			Absolute values after shock			
			Assets	Liabilities	Assets	Liabilities (after the loss absorbing capacity of technical provisions)	Liabilities (before the loss-absorbing capacity of technical provisions)		
			C0020	C0030	C0040	C0050	C0070		
	Interest rate risk	R0100							
	interest rate down shock	R0110	1 716 465 233	1 076 607 700	1 772 168 671	1 140 735 412	1 140 735 412		
	interest rate up shock	R0120	1 716 465 233	1 076 607 700	1 656 466 937	1 007 868 217	1 007 868 217		
	Equity risk	R0200							
	type 2 equities	R0210	31 410 755	0	20 110 911	0	0		
	Type 1 equity other than long-term	R0221	31 410 755		20 110 911				
	strategic participations (type 1 equities)	R0230	0		0				
	Long-term equity investments (type 1 equities)	R0231	0		0				
	duration-based (type 1 equities)	R0240	0		0				
	type 2 equities	R0250	244 831 064	0	185 692 966	0	0		
	Type 2 equity other than long-term	R0261	244 831 064		185 692 966				
	strategic participations (type 2 equities)	R0270	0		0				
	Long-term equity investments (type 2 equities)	R0271	0		0				
	duration-based (type 2 equities)	R0280	0		0				
	qualifying infrastructure corporate equities	R0291	0	0	0	0	0		
	qualifying infrastructure corporate equities, other than strategic	R0293	0		0				
	strategic participations (qualifying infrastructure corporate equity)	R0294	0		0				
	Long-term equity investments (qualifying infrastructure corporate)	R0295	0		0				
	qualifying infrastructure equities other than corporate	R0292	0	0	0	0	0		
	qualifying infrastructure equities other than corporate, other than	R0296	0		0				
	strategic participations (qualifying infrastructure equities other than	R0297	0		0				
	Long-term equity investments (qualifying infrastructure equities)	R0298	0		0				
	Property risk	R0300	180 114 624	0	135 085 968	0	0		
	Spread risk	R0400							
	bonds and loans	R0410	744 555 517	0	680 046 081	0	0		
	loans and bonds (qualifying infrastructure corporate investment)	R0414	0	0	0	0	0		
	loans and bonds (qualifying investment infrastructure other than infrastructure corporate)	R0413	744 555 517	0	680 046 081	0	0		
	loans and bonds (other than qualifying investment infrastructure and infrastructure corporate)	R0412	0	0	0	0	0		
	credit derivatives	R0420							
	downward shock on credit derivatives	R0430	0	0	0	0	0		
	upward shock on credit derivatives	R0440	0	0	0	0	0		
	Securitisation positions	R0450	0	0	0	0	0		
	Senior STS securitisation	R0461	0	0	0	0	0		
	Non-senior STS securitisation	R0462	0	0	0	0	0		
	resecuritisations	R0480	0	0	0	0	0		
	Other securitisation	R0481	0	0	0	0	0		
	Transitional type 1 securitisation	R0482	0	0	0	0	0		
	Guaranteed STS securitisation	R0483	0	0	0	0	0		
	Market risk concentrations	R0500	2 527 441						
	Currency risk	R0600							
	increase in the value of the foreign currency	R0610	0	0	0	0	0		
	decrease in the value of the foreign currency	R0620	0	0	0	0	0		
	Diversification within market risk module	R0700							
	<b>Total market risk</b>	<b>R0800</b>							
<b>5.26.01.01.02</b>									
<b>Market risk - basic information, part 2</b>									
			Absolute values after shock						
			Net solvency capital requirement	Gross solvency capital requirement					
			C0060	C0080					
	Interest rate risk	R0100	8 424 274	8 424 274					
	interest rate down shock	R0110	8 424 274	8 424 274					
	interest rate up shock	R0120	0	0					
	Equity risk	R0200	68 024 834	68 024 834					
	type 2 equities	R0210	11 299 844	11 299 844					
	Type 1 equity other than long-term	R0221							
	strategic participations (type 1 equities)	R0230							
	Long-term equity investments (type 1 equities)	R0231							
	duration-based (type 1 equities)	R0240							
	type 2 equities	R0250	59 138 098	59 138 098					
	Type 2 equity other than long-term	R0261							
	strategic participations (type 2 equities)	R0270							
	Long-term equity investments (type 2 equities)	R0271							
	duration-based (type 2 equities)	R0280							
	qualifying infrastructure corporate equities	R0291	0	0					
	qualifying infrastructure corporate equities, other than strategic	R0293	0	0					
	strategic participations (qualifying infrastructure corporate equity)	R0294	0	0					
	Long-term equity investments (qualifying infrastructure corporate)	R0295	0	0					
	qualifying infrastructure equities other than corporate	R0292	0	0					
	qualifying infrastructure equities other than corporate, other than	R0296	0	0					
	strategic participations (qualifying infrastructure equities other than	R0297	0	0					
	Long-term equity investments (qualifying infrastructure equities)	R0298	0	0					
	Property risk	R0300	45 028 656	45 028 656					
	Spread risk	R0400	0	0					
	bonds and loans	R0410	0	0					
	loans and bonds (qualifying infrastructure corporate investment)	R0414	0	0					
	loans and bonds (qualifying investment infrastructure other than infrastructure corporate)	R0413	0	0					
	loans and bonds (other than qualifying investment infrastructure)	R0412	64 509 435	64 509 435					
	credit derivatives	R0420	0	0					
	downward shock on credit derivatives	R0430	0	0					
	upward shock on credit derivatives	R0440	0	0					
	Securitisation positions	R0450	0	0					
	Senior STS securitisation	R0461	0	0					
	Non-senior STS securitisation	R0462	0	0					
	resecuritisations	R0480	0	0					
	Other securitisation	R0481	0	0					
	Transitional type 1 securitisation	R0482	0	0					
	Guaranteed STS securitisation	R0483	0	0					
	Market risk concentrations	R0500	2 527 441	2 527 441					
	Currency risk	R0600	0	0					
	increase in the value of the foreign currency	R0610	0	0					
	decrease in the value of the foreign currency	R0620	0	0					
	Diversification within market risk module	R0700	-25 814 427	-25 814 427					
	<b>Total market risk</b>	<b>R0800</b>	162 700 212	162 700 212					

### F.2.1.1. Transparisation

#### a. Traitement des OPCVM

Les Fonds de dettes d'Aréas Dommages ont été traités en obligations. Les OPCVM ont été répartis entre Actions, Obligations et Monétaire selon l'allocation du fonds.

#### b. Traitement des actifs structurés

Aréas Dommages ne détient pas d'actif structuré en portefeuille.

Les obligations convertibles ont été traités comme actions à hauteur de leur delta multiplié par leur valeur de marché hors monétaire, et comme obligations à hauteur de la totalité de leur valeur de marché hors part monétaire.

#### c. Traitement des SCI

Les SCI détenues en portefeuille par Aréas Dommages n'ont pas de dette. Comme sur l'exercice passé, elles ont été considérées en participations stratégiques non cotées, à l'exception de la SCI comprenant l'immobilier d'exploitation.

### F.2.1.2. SCR Taux d'intérêt

Les flux des actifs dont la valeur de marché est sensible à une variation de la courbe des taux d'intérêts sont projetés sur un horizon temporel de 100 ans.

Une prime de risque est alors calculée au niveau du portefeuille et permet de faire coïncider la Market Consistent Value (calculée par actualisation des flux à l'aide d'une courbe des taux sans risque à laquelle est ajoutée de manière uniforme pour toutes les maturités cette prime de risque) avec la valeur de marché globale du portefeuille telle que renseignée dans les bases de données.

Cette prime de risque est maintenue constante pour l'application des chocs de baisse et de hausse des taux d'intérêt.

### F.2.1.3. SCR Spread

Une prime de risque est calculée en ligne à ligne pour chaque actif soumis au risque de spread. La duration de ces actifs est alors calculée en incorporant cette prime de risque à la courbe des taux sans risque.

Aréas est en approche « best effort » sur la problématique des notations et ne prend pas en compte les problématiques de groupe ou de séniorité.

La notation utilisée par Aréas Dommages pour la détermination du choc de spread est déterminée comme suit :

- Obligations : notation fournie par nos gestionnaires d'information financière ;
- Dette subordonnée : notation moyenne du portefeuille obligataire de la compagnie émettrice ;
- Autres actifs : notation moyenne du portefeuille.

Les chocs sont appliqués sur les valeurs de marché, coupons courus exclus.

Aréas Dommages ne dispose à l'heure actuelle que d'un montant global regroupant en valeur de marché les coupons courus ainsi que les montants de loyers perçus. Cet agrégat est choqué intégralement dans le module Immobilier

### F.2.1.4. SCR Actions

#### a. Classification des actions

Aréas Dommages a retenu pour cet exercice la classification suivante :

- Actions européennes cotées : Type 1 ;
- Part actions des Convertibles : Type 1 ou Type 2 selon la mise en transparence ;
- Participations non cotées : Type 2 ;
- Fonds non cotés : Type 2 ;
- Actions non cotées : Type 2 ;
- SCI hors SCI comprenant l'immobilier d'exploitation : participations stratégiques Type 2.

Les participations ont fait l'objet d'une valorisation de type « Mark to Model ».

**b. Chocs appliqués**

Aréas Dommages a retenu l'application de la mesure transitoire sur les actions a appliqué les chocs suivants :

- Type 1 acheté avant le 31 décembre 2015 : 34,0 % ;
- Type 1 acheté après le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 36,0 %
- Type 2 acheté avant le 31 décembre 2015 : 46,0 % ;
- Type 2 acheté après le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 42,6 %

L'impact de l'utilisation de la mesure transitoire sur les actions est évalué à +0,2 points en termes de ratio de solvabilité.

**c. Traitement des dérivés actions**

Aréas Dommages ne détient pas de lignes de dérivés actions.

**F.2.1.5. SCR Immobilier**

Aréas Dommages applique un choc immobilier aux actifs suivants :

- Immobilier ;
- Valeur nette de la SCI Miromesnil 49-4 (immobilier d'exploitation).

**F.2.1.6. SCR Concentration**

**a. Informations préalables au calcul du SCR concentration**

Aréas Dommages regroupe les informations préalables au calcul du risque de concentration de la manière suivante :

- Nom du groupe de rattachement : obtenu via Bloomberg ;
- Notation : par groupe de rattachement, la moins bonne notation des composantes du Groupe est retenue comme notation de Groupe.

**b. Périmètre d'application**

Aréas Dommages inclut dans le périmètre du risque de concentration les actifs suivant :

- les obligations d'entreprise ;
- les obligations souveraines ;
- les actions ;
- les obligations « covered » traitées en « covered » ;
- l'immobilier traité en immobilier.

**F.2.1.7. SCR Change**

Aréas Dommages ne détient pas de ligne d'actifs libellée en devise étrangère.

Les fonds en contenant détiennent des instruments de couverture contre le risque de change.

Le risque de change est considéré comme immatériel pour Aréas Dommages.

**F.2.2 SCR Souscription Non-Vie**

**F.2.2.1. Périmètre de calcul du SCR Souscription Non-Vie**

L'ensemble du portefeuille d'Aréas Dommages est intégré dans le périmètre de calcul du SCR de souscription non-vie.

Les acceptations non-vie (participation au pool Garéat, acceptations de garanties grêles, run-off de réassurance) sont prises en compte dans le segment *Non-proportional casualty insurance*.

En construction, les volumes sous risque de la garantie dommages ouvrages sont considérées au sein de la LoB *Fire and other property damage* et les volumes sous risque de la garantie responsabilité civile décennale sont considérés au sein de la LoB *General Liability Insurance*.



### F.2.2.2. Risque de réserves

Pas de remarque particulière.

Aréas Dommages ne prend pas en compte de facteur de diversification géographique. Cette approche est considérée comme prudente.

### F.2.2.3. Risque de primes

#### a. Volumes sous risque

Aréas Dommages considère comme volume de primes sous risque le montant suivant :

$$V_{(prem,s)} = \max(P_s, P_{(last,s)}) + FP_{(existing,s)} + FP_{(future,s)}$$

Aréas Dommages considère les éléments suivants :

- Ps et Plast : les volumes de primes Ps sont estimés à partir de la cible de Chiffre d’Affaire pour l’année et de l’évolution de CA constatée sur l’année passée sur le segment considéré ;
- FP existing : 0 (PPNA de clôture au 31/12/N+1 sur les contrats existants en N : montant négligeable car pas de contrats pluriannuels) ;
- FP future : 0 (pas de contrats pluriannuels).

#### b. Prise en compte de la réassurance

Le montant des primes cédées est déterminé sur la base des traités de réassurance en vigueur au cours de l’année N. Le portefeuille étant en décroissance marquée et le terme FP future étant nul, la calibration des cessions de primes N+1 n’est pas apparue nécessaire pour cet exercice.

#### c. Facteurs *NPIob*

Aréas Dommages dispose de traités non proportionnels (entre autres) sur les segments RC automobile, RC générale et dommages aux biens, et applique donc des coefficients *NPIob* de 80 % sur ces segments (coefficients de 100% sur les autres segments).

#### d. Prise en compte de la diversification géographique

Aréas Dommages ne calcule pas de facteur de diversification géographique malgré son exposition dans les DOM-TOM. Cette approximation est considérée comme prudente.

### F.2.2.4. SCR Rachat

Aréas Dommages effectue un calcul de besoin en capital au titre du risque de rachat à la maille catégorie ministérielle.

L’identification police par police des contrats rentables n’étant pas réalisable à l’heure actuelle, Aréas Dommages a effectué ses calculs sur les segments de risque profitables :

$$SCR_{rachat} = 40\% \left( \sum_{Cat\ Min} \max(Prime\ remboursable - BE_{primes\ sur\ PPNA}; 0) + \sum_{Cat\ Min} \max(-BE_{primes\ futures}; 0) \right)$$

Les montants de *Best Estimates* considérés ne prennent pas en compte la marge de risque.

### F.2.2.5. SCR Catastrophe

#### a. Périmètre du calcul du SCR Catastrophe Non-Vie

##### SCR CAT Man-Made

###### *Motor vehicles liability*

Aréas Dommages possède dans son portefeuille « Motor » deux types de risques : particuliers et flottes. Ces derniers sont considérés comme ayant des limites d'indemnisations supérieurs à 24 M€.

###### *Fire*

Aréas Dommages calcule son exposition maximale au risque incendie après réassurance (hors traité multibranches) dans un cercle de rayon 200 m. Le passage du brut au net de réassurance est calculé en examinant les sommes assurées de chaque bien appartenant à la zone de concentration.

###### *Liability*

Aréas Dommages distingue dans le groupe *Professional* deux risques :

- construction ;
- responsabilité civile générale.

Aréas Dommages sépare ces deux risques afin d'appliquer la couverture de réassurance propre à chacun de ces risques.

###### *Other CAT*

Aréas Dommages intègre dans le module « *other CAT* » son portefeuille transport.

###### *NP Reinsurance*

Les acceptations en RC amiante ne sont pas prises en considération dans le calcul du SCR *Man-Made*. Ce portefeuille en *run-off* se montre stable depuis plusieurs années et est en cours de commutation.

##### SCR CAT NAT

Aréas Dommages ne prend pas en considération ses expositions en DOM-TOM pour le calcul du SCR CAT NAT. Les expositions dans les DOM-TOM sont considérées comme négligeables.

#### b. Méthodologie de calcul du SCR Catastrophe Non-Vie

Aréas Dommages utilise pour son calcul du SCR CAT Non-vie les méthodes d'agrégation / désagrégation proposées en novembre 2014 par l'ACPR.

Aréas Dommages dispose de traités non proportionnels *excess of loss* (dont une multi-branche) couvrant simultanément plusieurs périls au sens de Solvabilité 2.

Aréas Dommages a également étudié les autres méthodes de désagrégation définies dans la guideline de l'EIOPA, la méthode du *Max* et du *Blend*. Les méthodes *Max* et *Blend* ne sont pas adaptées ici, l'intégralité (*Max*) ou la majeure partie (*Blend*) de la perte désagrégée est allouée au sous module *Flood*, ce qui :

- n'est pas représentatif du risque catastrophe d'Aréas Dommages ;
- ne permet pas l'application des traités de réassurance.

### F.2.3 SCR Souscription Vie

Les volumes sous risque du risque de souscription Vie proviennent de deux portefeuilles :

- le portefeuille Aréas Dommages, constitué sur ce périmètre de rentes RC automobile et RCG ;
- le portefeuille Aréas Vie via le traité de réassurance en quote-part de 15 % de la société vie par la société dommages.

Pour chaque sous-module du risque de souscription vie, le besoin en capital correspond à la somme des besoins en capitaux calculés de manière distincte sur le portefeuille Dommages et sur le portefeuille vie, sans prise en compte de diversification.

Le besoin en capital du risque de souscription vie est alors ensuite calculé de manière classique par agrégation des sous-modules de risques.

### F.2.3.1. Portefeuille Aréas Dommages

#### a. Prise en compte de la réassurance

Le SCR souscription vie net de réassurance est obtenu en dissociant les rentes réassurées des rentes non réassurées. Le traité de réassurance s'appliquant sur les rentes est un excédent de sinistres sur les branches RC automobile/RCG.

Ce traité prend donc en compte toute augmentation des provisions mathématiques et absorbe le capital requis concernant les rentes réassurées.

#### b. SCR longévité

Le choc de longévité considéré correspond à une baisse uniforme de 20 % de la mortalité de la table TD 88-90 et est appliqué aux rentes non réassurées.

#### c. SCR révision

Le choc de révision considéré correspond à une augmentation annuelle de 3 % des rentes payées et est appliqué aux rentes non réassurées.

#### d. SCR dépense

La répartition des frais sur les segments RC automobile et RC générale entre les sinistres en rentes et les autres sinistres n'est pas disponible à l'heure actuelle.

Les frais de ces segments sont intégrés à 100 % dans le module de souscription non-vie.

### F.2.3.2. Portefeuille Aréas Vie

Les équipes d'Aréas Vie transmettent à la société Dommages le résultat des sous-modules du risque de souscription Vie de la société Vie.

Les sous-modules considérés pour le calcul du capital réglementaire de la société Dommages correspondent aux sous-modules (à 100 %) transmis par Aréas Vie sur le Fond Général auxquels sont appliqués le traité en Quote-part de 15 %.

## F.2.4 SCR souscription santé

### F.2.4.1. SCR santé NSLT (technique similaire à la non-vie)

Les volumes sous risque du sous-module santé NSLT correspondent aux branches corporelles individuelles et collectives pour les sinistres hors rentes.

La méthodologie de calcul correspond à celle retenue pour le calcul du capital réglementaire du risque de souscription non-vie.

### F.2.4.2. SCR santé SLT (technique similaire à la vie)

Les volumes sous risque du sous-module santé SLT correspondent aux branches corporelles individuelles et collectives pour les sinistres en rentes.

La méthodologie de calcul correspond à celle retenue pour le calcul du capital réglementaire du risque de souscription vie.

## F.2.5 SCR Défaut

### F.2.5.1. Périmètre de calcul

L'ensemble des expositions suivantes a été considéré par Aréas Dommages pour le risque de défaut :

- **Type 1 :**
  - Provisions techniques cédées ;
  - Trésorerie ;
  - Créances de réassurance ;
  - Dépôts auprès de cédantes ;
  - Créances bancaires.
- **Type 2 :**
  - Créances d'assurance ;
  - Autres créances (personnel et débiteurs divers) ;
  - Engagements hors-bilan (lettres de crédit) ;
  - Dépôts auprès de cédantes.

### F.2.5.2. Type 1

#### e. Notation des contreparties

Aréas Dommages utilise une approche « best-effort » afin d'obtenir un rating pour l'ensemble des contreparties stressées dans le SCR défaut de type 1.

#### f. Traitement des single-name

Aréas Dommages émet l'hypothèse qu'aucun « single name » (groupe) ne comporte plusieurs contreparties.

#### g. Calcul de l'effet de réduction du risque lié à la réassurance

Aréas Dommages calcule l'effet de réduction du risque lié à la réassurance de la façon suivante :

- Un SCR hypothetical (SCR hyp) est recalculé (après calcul des autres SCR) en annulant l'effet de la réassurance sur chaque risque concerné : souscription non-vie, souscription santé, souscription vie.
- Un SCR with est calculé en conservant la réassurance sur les mêmes risques concernés : souscription non-vie, santé et vie.
- L'effet de réduction du risque est obtenu avec la formule  $RM = SCR\ hyp - SCR\ with$ .

L'effet de réduction est alloué à chaque réassureur au prorata du montant recouvrable associé à chaque réassureur (Formule Standard simplifiée, article 107 des Actes Délégués).

#### h. Traitement des collatéraux

La valeur ajustée des collatéraux retenue par Aréas Dommages correspond à 75 % de la valeur de marché de ces collatéraux (Formule Standard simplifiée, article 112, paragraphe 2 des Actes Délégués).

#### i. Formule de calcul de la Loss Given Default

Aréas Dommages utilise la formule suivante pour calculer la perte en cas de défaut :

$$LGD = \max(0; X * (\text{Recoverables} + 50 \% * \text{Risk Mitigation}) - F * \text{Collateral})$$

Les paramètres retenus dans cette formule sont :

- $X = 50 \%$  si le réassureur ne possède pas plus de 60 % de son actif apporté en garantie auprès d'autres contreparties, et  $X = 90 \%$  sinon ;
- $F = 100 \%$  ;
- Collateral = valeur ajustée des collatéraux.

#### j. Traitement des éléments hors provisions techniques cédées

Les expositions bancaires sont traitées au sein du module type 1.

### F.2.5.3. Type 2

#### a. Créances clients et intermédiaires

Aréas Dommages ne dispose pas à l'heure actuelle de l'information permettant d'identifier les créances sur intermédiaires dues depuis plus de 3 mois.

Le choc de 90 % a été appliqué sur les créances des « intermédiaires douteux ».

Sur le reste des créances choquées en type 2, un choc de 15 % a été utilisé.

#### b. Primes acquises non émises

Les PANEs à l'actif du bilan d'Aréas Dommages comprises dans le poste créances d'assurance sont liées aux éléments suivants :

- ajustements de primes relatifs aux contrats flottes automobiles ;
- ajustements de primes relatifs aux contrats construction ;
- retards de gestion.

Les PANEs sont stressées avec un choc de 15 %.

## F.2.6 SCR Opérationnel

Pas de commentaire particulier

## F.2.7 Ajustements pour impôts différés

Aréas Dommages est en situation d'Impôts Différés Passif (IDP). La survenance d'un choc bicentenaire générerait un résultat annuel déficitaire pour Aréas, et viendrait donc augmenter le montant de crédit d'impôts de la Société.

Un test de recouvrabilité a été effectué et retient l'approche suivante :

- Horizon de projection de 5 ans, en ligne avec l'horizon du plan stratégique retenu dans l'ORSA ;
- Détermination de l'environnement stressé par application de la méthodologie du scénario équivalent :
  - Concernant le choc de Souscription Primes et Réserves, seul le choc de Primes est appliqué à la projection des Affaires Nouvelles ;
  - Le choc de Primes est traduit en déviation de S/P ;
  - Un choc de rachat est également appliqué.
- Projection du résultat annuel issu des Affaires Nouvelles uniquement :
  - En particulier, les éléments de PPNA de clôture et de Frontière des contrats sont retraités des montants de primes acquises de la 1<sup>ère</sup> année de projection.
- Résultat financier obtenu par une approche risque-neutre ;
- Détermination d'un plan stratégique prudent en environnement stressé visant à redresser les S/P des affaires déjà en portefeuille sur une durée de 3 ans. Les majorations tarifaires découlant de cette approche sont crédibles au regard de nos historiques de majoration.

Le test de recouvrabilité génère un ajustement pour impôts différés supplémentaire de 22,8 millions d'euros.

Une note méthodologique sur l'ajustement pour impôts différés d'Aréas Dommages au 31 décembre 2022 est disponible en annexe de ce présent rapport.

F.2.8 MCR

Pas de commentaire particulier.

<b>Minimum Capital Requirement - Only life or only non-life insurance or reinsurance activity</b>			
<b>S.28.01.01.01</b>			
<b>Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations</b>			
		<b>MCR components</b>	
		<b>C0010</b>	
MCR <sub>NL</sub> Result	R0010	112 244 310	
<b>S.28.01.01.02</b>			
<b>Background information</b>			
		Background information	
		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
		<b>C0020</b>	
		<b>C0030</b>	
Medical expense insurance and proportional reinsurance	R0020	11 700 004	56 628 753 160
Income protection insurance and proportional reinsurance	R0030	39 317 713	17 826 304 080
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	R0040	0	0
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	R0050	202 295 761	60 768 286 700
Other motor insurance and proportional reinsurance	R0060	74 270 596	141 636 417 840
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	R0070	252 707	2 220 251 550
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	R0080	192 925 402	167 570 040 260
General liability insurance and proportional reinsurance	R0090	176 288 722	48 919 578 750
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	R0100	0	6 664 630
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	R0110	877 180	1 249 605 930
Assistance and proportional reinsurance	R0120	0	0
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	R0130	5 397 681	49 630 402 480
Non-proportional health reinsurance	R0140	0	0
Non-proportional casualty reinsurance	R0150	1 647 911	711 143 880
Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	R0160	0	0
Non-proportional property reinsurance	R0170	0	0
<b>S.28.01.01.03</b>			
<b>Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations</b>			
		<b>C0040</b>	
MCR <sub>L</sub> Result	R0200	3 721 711	
<b>S.28.01.01.04</b>			
<b>Total capital at risk for all life (re)insurance obligations</b>			
		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
		<b>C0050</b>	
		<b>C0060</b>	
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210	81 563 310	
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220	0	
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230	0	
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	33 517 559	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250		0
<b>S.28.01.01.05</b>			
<b>Overall MCR calculation</b>			
		<b>C0070</b>	
Linear MCR	R0300	115 966 021	
SCR	R0310	277 877 444	
MCR cap	R0320	125 044 850	
MCR floor	R0330	69 469 361	
Combined MCR	R0340	115 966 021	
Absolute floor of the MCR	R0350	3 700 000	
<b>Minimum Capital Requirement</b>	<b>R0400</b>	<b>115 966 021</b>	

#### F.2.9 Utilisation du sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée dans le calcul du capital de solvabilité requis

Non applicable.

#### F.3 Différences entre la Formule Standard et tout modèle interne utilisé

Non applicable.

#### F.4 Procédures pour non-respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis

Le process ORSA permet de s'assurer que le plan stratégique d'entreprise ne met pas en péril le respect de capital de solvabilité requis.

Aréas Dommages adopte ainsi une vision prospective de sa solvabilité.

Toutefois, si le seuil d'alerte venait à être franchi, des leviers d'actions ont été identifiés afin de relever le ratio de solvabilité (ré-allocation d'actifs, émission de dette subordonnée, réassurance, etc.).

#### F.5 Autres informations

Pas de commentaire particulier.

# ANNEXES



S.19.01.01		Development year (absolute amount)															S.19.01.01.02				
Non-life Insurance Claims Information																	Current year, sum of years (cumulative)				
Accident year / Underwriting year		2020		Accident year (AY)													In Current year		Sum of years (cumulative)		
Currency conversion		2040		Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency													C0160		C0180		
Currency		2030		EUR																	
Line of business		20010		1 - 1 and 13 Medical expense insurance																	
Gross Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.01															S.19.01.01.02				
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)				
																	In Current year		Sum of years (cumulative)		
																	C0160		C0180		
Prior																	25294,19		25294,19		
N-14																	0,00		0,00		
N-13																	0,00		0,00		
N-12																	0,00		0,00		
N-11																	0,00		0,00		
N-10																	0,00		0,00		
N-9																	0,00		0,00		
N-8																	0,00		0,00		
N-7		R0180		26732159,41	5625918,64	133957,30	20958,72	23273,60	6120,89	7892,02	5752,81								5752,81	32556033,39	
N-6		R0190		29383720,20	6020025,03	65210,84	35038,38	54687,83	33023,78	2574,69									2574,69	35594280,75	
N-5		R0200		30998212,02	6292210,67	85176,52	91627,54	65121,64	1788,66										1788,66	37534137,05	
N-4		R0210		32708181,25	5573074,89	982179,73	71068,18	5348,94											5348,94	39339852,99	
N-3		R0220		34166371,16	5739794,74	149603,79	85184,69												85184,69	39970585,00	
N-2		R0230		30242933,63	6770547,65	76590,94													76590,94	37090072,22	
N-1		R0240		35480486,62	4994697,84														4994697,84	40475184,46	
N		R0250		33210583,62															33210583,62	33210583,62	
Total		R0260																	38407816,38	295770729,48	
Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.03															S.19.01.01.04				
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)				
																	Year end (discounted data)				
																	C0360				
Prior																	847781,53		771758,43		
N-14																	0,00		0,00		
N-13																	0,00		0,00		
N-12																	0,00		0,00		
N-11																	0,00		0,00		
N-10																	0,00		0,00		
N-9																	0,00		0,00		
N-8																	0,00		0,00		
N-7		R0180					21996,37	38820,83	30901,94	17225,28	11674,15									11293,99	
N-6		R0190			56905,74	71080,84	44617,91	29747,63	18802,29											18190,01	
N-5		R0200			194168,08	153253,61	125702,86	114729,96	61112,01											59108,84	
N-4		R0210		6443269,62	292070,23	233316,05	225942,44	90079,82												86889,35	
N-3		R0220		7081302,58	405556,92	331757,71	123156,02													118527,70	
N-2		R0230		4857530,15	414889,57	64279,30														59953,07	
N-1		R0240		5611338,95	186999,32															177667,39	
N		R0250		6662019,49																6419289,10	
Total		R0260																	772677,90		
Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)		S.19.01.01.05															S.19.01.01.06				
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)				
																	Year end (discounted data)				
																	C0560				
Prior																	789788,37		789788,37		
N-14																	0,00		0,00		
N-13																	0,00		0,00		
N-12																	0,00		0,00		
N-11																	0,00		0,00		
N-10																	0,00		0,00		
N-9																	0,00		0,00		
N-8																	0,00		0,00		
N-7		R0180		1266560,52	231379,13	117136,71	49472,31	42333,27	37240,49	30457,24	22242,36									22242,36	
N-6		R0190		1471320,38	123732,24	41411,80	32963,71	22412,02	14108,72	9324,12										9324,12	
N-5		R0200		1731421,45	166470,38	45971,65	17004,00	11604,00	11602,00											11602,00	
N-4		R0210		1893630,16	143181,16	11979,31	8584,17	8986,17												8986,17	
N-3		R0220		2127903,15	119684,10	28553,00	65230,87													65230,87	
N-2		R0230		1868089,00	290534,88	34920,81														34920,81	
N-1		R0240		1928589,60	312031,52															312031,52	
N		R0250		1956127,78																1956127,78	
Total		R0260																	3210254,00		

Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																		
N-14	R0310																		
N-13	R0320																		
N-12	R0330																		
N-11	R0340																		
N-10	R0350																		
N-9	R0360																		
N-8	R0370																		
N-7	R0380																		
N-6	R0390																		
N-5	R0400																		
N-4	R0410																		
N-3	R0420																		
N-2	R0430																		
N-1	R0440																		
N	R0450																		
Total	R0460																		

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	C0960
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0970
Prior	R0300																	0,00	
N-14	R0310																	0,00	
N-13	R0320																	0,00	
N-12	R0330																	0,00	
N-11	R0340																	0,00	
N-10	R0350																	0,00	
N-9	R0360																	0,00	
N-8	R0370																	0,00	
N-7	R0380				3041,53	0,00	0,00	0,00	0,00									0,00	
N-6	R0390			7937,81	0,00	0,00	0,00	0,00										0,00	
N-5	R0400		27091,79	0,00	0,00	0,00												0,00	
N-4	R0410	886004,82	0,00	0,00	0,00	0,00												0,00	
N-3	R0420	0,00	0,00	0,00	0,00													0,00	
N-2	R0430	0,00	0,00	0,00														0,00	
N-1	R0440	0,00	0,00															0,00	
N	R0450	0,00																0,00	
Total	R0460																	0,00	

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	C1160
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1170
Prior	R0300																		
N-14	R0310																		
N-13	R0320																		
N-12	R0330																		
N-11	R0340																		
N-10	R0350																		
N-9	R0360																		
N-8	R0370																		
N-7	R0380																		
N-6	R0390																		
N-5	R0400																		
N-4	R0410																		
N-3	R0420																		
N-2	R0430																		
N-1	R0440																		
N	R0450																		
Total	R0460																		

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																25294,19	25294,19	0,00
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580	26732159,41	5625918,64	133957,30	20958,72	23273,60	6120,89	7892,02	5752,81								5752,81	32556033,39	
N-6	R0590	29383720,20	6020025,03	65210,84	35038,38	54687,83	33023,78	2574,69									2574,69	35594280,75	
N-5	R0600	30998212,02	6292210,67	85176,52	91627,54	65121,64	1788,66										1788,66	37534137,05	
N-4	R0610	32708181,25	5573074,89	982179,73	71068,18	5348,94											5348,94	39339852,99	
N-3	R0620	34166371,16	5739794,74	149603,79	85184,69												85184,69	39970585,00	
N-2	R0630	30242933,63	6770547,65	76590,94													76590,94	37090072,22	
N-1	R0640	35480486,62	4994697,84														4994697,84	40475184,46	
N	R0650	33210583,62															33210583,62	33210583,62	
Total	R0660																38407816,38	295770729,48	

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																	847781,53	771758,43
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580					18954,84	38820,83	30901,94	17225,28	11674,15								11293,99	11293,99
N-6	R0590			48967,93	71080,84	44617,91	29747,63	18802,29										18190,01	18190,01
N-5	R0600		167076,29	153253,61	125702,86	114729,96	61112,01											59108,84	59108,84
N-4	R0610	5557264,79	292070,23	233316,05	225942,44	90079,82												86889,35	86889,35
N-3	R0620	7081302,58	405556,92	331757,71	123156,02													118527,70	118527,70
N-2	R0630	4857530,15	414889,57	64279,30														59953,07	59953,07
N-1	R0640	5611338,95	186999,32															177667,39	177667,39
N	R0650	6662019,49																6419289,10	6419289,10
Total	R0660																	7722677,90	7722677,90

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770
Prior	R0500																	789788,37	789788,37
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580	1266560,52	231379,13	117136,71	49472,31	42333,27	37240,49	30457,24	22242,36								22242,36	22242,36	
N-6	R0590	1471320,38	123732,24	41411,80	32963,71	22412,02	14108,72	9324,12									9324,12	9324,12	
N-5	R0600	1721421,45	166470,38	45971,65	17004,00	11604,00	11602,00										11602,00	11602,00	
N-4	R0610	1893630,16	143181,16	11979,31	8584,17	8986,17											8986,17	8986,17	
N-3	R0620	2127903,15	119684,10	28553,00	65230,87												65230,87	65230,87	
N-2	R0630	1868089,00	290534,88	34920,81													34920,81	34920,81	
N-1	R0640	1928589,60	312031,52														312031,52	312031,52	
N	R0650	1956127,78															1956127,78	1956127,78	
Total	R0660																3210254,00	3210254,00	

<b>S.19.01.01</b>			
<b>Non-life Insurance Claims Information</b>			
Accident year / Underwriting year	20020	Accident year (AY)	
Currency conversion	20040	Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency	
Currency	20030	EUR	
Line of business	20010	2 - 2 and 14 Income protection insurance	

<b>Gross Claims Paid (non-cumulative)</b>																			
<b>S.19.01.01.01</b>															<b>S.19.01.01.02</b>				
Development year (absolute amount)																		Current year, sum of years (cumulative)	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)	
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180	
Prior	R0100																206337,52	206337,52	
N-14	R0110																0,00	0,00	
N-13	R0120																0,00	0,00	
N-12	R0130	4469810,61	6658089,59	2662969,88	1289084,38	771320,03	877538,75	285087,88	22195,15	411073,35	98888,75	37100,35	31013,80	26235,20			26235,20	17640407,72	
N-11	R0140	5724452,97	6237872,73	2024904,65	1476048,68	213434,90	525987,27	302049,57	637870,95	121302,81	182499,50	123729,45	244193,87				244193,87	19258247,35	
N-10	R0150	4545439,31	6321145,86	2269916,55	2559331,31	1167289,95	415103,00	660255,83	168581,17	487671,39	100710,48	78048,21					78048,21	18769893,06	
N-9	R0160	4375320,56	5198025,14	1963667,21	1377190,09	453194,24	304834,72	182401,45	196820,84	351975,55	228909,70						228909,70	14632339,96	
N-8	R0170	4234645,69	4519088,84	1866456,01	1388839,05	1450692,56	245532,35	7527,35	176174,47	95068,64							95068,64	14052024,96	
N-7	R0180	3641914,32	4293259,67	1463160,46	1193201,88	529183,02	331800,84	161604,64	118791,49								118791,49	11732916,32	
N-6	R0190	3418243,39	4244481,42	1299096,19	901247,78	982468,93	358988,12	294351,63									294351,63	11498877,46	
N-5	R0200	3567345,22	4197432,13	1342378,81	1076112,41	738368,45	185653,74											185653,74	11107290,76
N-4	R0210	3893215,58	4141185,08	2313172,84	838572,79	901176,17												901176,17	12087322,46
N-3	R0220	4012953,83	5021748,79	2028870,61	1147947,40													1147947,40	12211520,63
N-2	R0230	4962985,54	5023102,15	2122481,39														2122481,39	12108569,08
N-1	R0240	3291286,91	3896636,11															3896636,11	7187923,02
N	R0250	3903929,93																3903929,93	3903929,93
Total	R0260																	13449761,00	166191262,25

<b>Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions</b>																			
<b>S.19.01.01.03</b>															<b>S.19.01.01.04</b>				
Development year (absolute amount)																		Current year, sum of years (cumulative)	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	C0360	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0310	C0320	C0330	C0340	C0350	C0360	C0360	
Prior	R0100																	1020392,91	970908,21
N-14	R0110																	0,00	0,00
N-13	R0120																	0,00	0,00
N-12	R0130									804463,92	541880,43	492115,49	464386,11	155995,21	85138,54			85138,54	82366,10
N-11	R0140									1278737,42	921031,87	576173,62	543176,89	390465,88				390465,88	15029,13
N-10	R0150																		371538,72
N-9	R0160									1300721,29	852328,45	310368,53	346345,96	246489,74				246489,74	232807,79
N-8	R0170					2341431,99	1848269,90	1748864,24	1328982,89	941123,53								941123,53	866449,80
N-7	R0180																		1097724,19
N-6	R0190																		537272,63
N-5	R0200																		1058015,98
N-4	R0210																		1709599,41
N-3	R0220																		1684341,85
N-2	R0230																		3822821,46
N-1	R0240																		7466757,35
N	R0250																		12262578,52
Total	R0260																		32309871,15

<b>Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)</b>																			
<b>S.19.01.01.05</b>															<b>S.19.01.01.06</b>				
Development year (absolute amount)																		Current year, sum of years (cumulative)	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	C0560	
	C0400	C0410	C0420	C0430	C0440	C0450	C0460	C0470	C0480	C0490	C0500	C0510	C0520	C0530	C0540	C0550	C0560	C0560	
Prior	R0100																	1030449,56	1030449,56
N-14	R0110																	0,00	0,00
N-13	R0120																	0,00	0,00
N-12	R0130	9094259,46	4903602,97	1832269,84	1296821,89	838576,84	533708,62	453169,61	392935,96	153207,38	89497,42	126636,56	15791,07	19555,87				19555,87	19555,87
N-11	R0140	10428425,38	3826417,03	2971430,62	2509021,67	883196,62	1123151,42	963772,86	489561,82	411036,65	420989,38	371210,75	149861,93					371210,75	149861,93
N-10	R0150	11738814,91	6425420,42	4133427,91	2194351,74	1583769,43	1620569,17	1215947,39	1077060,39	825256,68	697009,22	682365,88						682365,88	682365,88
N-9	R0160	9759693,64	3225912,09	1654843,71	1015332,24	1593363,05	339038,95	283452,05	217904,33	238570,38	64479,75							64479,75	64479,75
N-8	R0170	9111912,52	5875298,80	4830085,00	3235436,51	1658899,38	1462124,62	1343328,63	1052564,47	882418,92								882418,92	882418,92
N-7	R0180	8554550,63	4483227,47	2953210,16	2353791,83	1376121,20	1223480,32	1144061,38	1167995,44									1167995,44	1167995,44
N-6	R0190	7384172,38	5348099,16	3983030,54	3640228,45	3735271,05	2694837,18	1989008,06										1989008,06	1989008,06
N-5	R0200	7069184,54	3293315,41	1885171,20	1747316,95	914067,75	842914,29											842914,29	842914,29
N-4	R0210	8107737,24	6530612,89	5462813,86	3852762,02	1727847,39												1727847,39	1727847,39
N-3	R0220	10969130,97	13485390,57	8011973,52	3112295,36													3112295,36	3112295,36
N-2	R0230	20215790,64	16831874,46	7031725,23														7031725,23	7031725,23
N-1	R0240	17596864,31	12240484,90															12240484,90	12240484,90
N	R0250	22198389,42																22198389,42	22198389,42
Total	R0260																	53139792,00	53139792,00

Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																9331,23	9331,23	
N-14	R0310																	0,00	0,00
N-13	R0320																	0,00	0,00
N-12	R0330	1715942,09	2817723,81	984825,33	413651,72	250088,09	199286,20	60130,02	3949,56	34164,66	13261,77	1298,73	1897,46	1186,44			1186,44	6497405,85	
N-11	R0340	2211004,42	2306903,69	652976,50	478584,99	484950,33	113049,08	54086,86	53014,00	16267,67	6388,55	7569,89	11043,21				11043,21	6395839,21	
N-10	R0350	1681004,27	2028379,92	735983,86	581215,83	246201,85	73225,66	54874,42	22608,08	17071,36	6161,57	3529,58					3529,58	5450256,40	
N-9	R0360	1403987,91	1685375,87	445942,44	290473,46	80644,48	25335,07	24461,49	6889,89	21534,23	10352,01						10352,01	3994996,85	
N-8	R0370	1373015,61	1026270,39	393668,19	247139,51	120568,29	32927,84	2643,90	10778,54	4299,30							4299,30	3211311,59	
N-7	R0380	827066,91	905223,50	260364,77	99168,02	70967,66	11614,98	9887,14	5372,12								5372,12	2189965,10	
N-6	R0390	720967,27	755292,04	107968,99	120864,90	34392,18	21963,26	13311,50									13311,50	1774759,75	
N-5	R0400	634797,79	348852,15	180023,68	37670,26	45174,14	8395,84										8395,84	1254913,87	
N-4	R0410	323568,46	555365,89	80974,64	51304,74	40754,00											40754,00	1051967,73	
N-3	R0420	538169,06	175790,71	124128,39	51913,77												51913,77	890001,92	
N-2	R0430	173733,65	307318,55	95985,24													95985,24	577037,45	
N-1	R0440	201364,31	176218,07														176218,07	377582,38	
N	R0450	176547,92															176547,92	176547,92	
Total	R0460																608240,25	33842586,02	

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0960
Prior	R0300																	112412,41	106960,64
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330									76224,47	50823,34	33059,34	20707,10	9372,38				9067,18	
N-11	R0340								110071,19	76393,51	63312,95	50082,89	17084,36					16463,41	
N-10	R0350							174790,55	130344,67	75148,57	58661,50	42911,79						40829,74	
N-9	R0360						177944,85	120351,00	38075,03	37480,65	26984,21							25482,60	
N-8	R0370									142866,19	103588,53							95364,91	
N-7	R0380				444421,57	319815,88	262111,25	234031,66	142866,19	133200,54								120819,02	
N-6	R0390			383679,00	283764,62	105696,44	51133,79	65770,70										59045,48	
N-5	R0400		549287,74	353940,43	143949,76	104181,95	131446,96											116506,64	
N-4	R0410	1290755,12	653738,94	440779,19	273068,35	212672,40												187835,84	
N-3	R0420	1324798,58	926909,37	613935,52	210029,04													185201,17	
N-2	R0430	1248529,26	1022012,78	475660,91														420596,14	
N-1	R0440	916417,94	910965,57															817132,19	
N	R0450	1500732,81																1346816,24	
Total	R0460																	3548121,21	

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1160
Prior	R0300																	59379,17	59379,17
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330	2529268,09	1458305,13	580822,43	390573,98	275752,04	153613,15	127926,62	70991,06	24216,19	7792,92	6202,62	1185,63	1126,90				1126,90	
N-11	R0340	3101357,58	1212959,35	894922,94	825050,03	254203,53	317057,82	174123,17	77380,87	35790,69	20619,94	27871,44	8635,72					8635,72	
N-10	R0350	3721158,77	1935194,04	1359209,00	631582,98	447087,08	292785,43	192194,46	93784,18	40434,07	52333,22	39321,01						39321,01	
N-9	R0360	2939373,03	1159437,53	476300,63	286677,96	287870,15	53589,00	24681,36	10672,89	17912,47	3715,61							3715,61	
N-8	R0370	2996300,83	1691040,97	1363499,35	584540,72	262208,11	127313,35	65795,87	79029,20	50848,97								50848,97	
N-7	R0380	2462188,92	1265583,89	533551,37	372043,85	119824,67	59925,73	85899,02	67305,18									67305,18	
N-6	R0390	2084500,43	966231,82	629563,76	316970,02	182952,54	202335,19	114615,65										114615,65	
N-5	R0400	1277177,34	520546,35	164149,79	85583,10	68630,52	48572,54											48572,54	
N-4	R0410	1281521,06	568647,96	267567,11	289275,12	99566,39												99566,39	
N-3	R0420	955128,42	660510,71	601559,24	179344,54													179344,54	
N-2	R0430	990163,84	1263779,72	405199,83														405199,83	
N-1	R0440	1321217,10	705352,13															705352,13	
N	R0450	1279171,65																1279171,65	
Total	R0460																	3062155,29	

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	In Current year, C1300	Sum of years (cumulative) C1370
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																197006,29	197006,29	0,00
N-14	R0510																		0,00
N-13	R0520																		0,00
N-12	R0530	2753868,52	3840365,78	1678144,55	875432,66	521231,94	678252,55	224957,86	18245,59	376908,69	85626,98	35801,62	29116,34	25048,76				25048,76	11143001,87
N-11	R0540	3013448,55	3930969,04	1381928,15	997463,69	1650484,57	422938,19	249862,71	584856,95	105035,14	176110,95	116159,56	23150,66					23150,66	12862408,14
N-10	R0550	2864435,04	4292765,94	1533932,69	1978115,48	921088,10	338277,34	605381,41	145973,09	470600,03	94548,91	74518,63						74518,63	13319636,66
N-9	R0560	2971332,65	3512649,27	1517724,77	1086716,63	372549,76	279499,65	157939,96	189930,95	330441,32	218557,69							218557,69	10637342,65
N-8	R0570	2861630,08	3492818,45	1472787,82	1141699,54	1330124,27	212604,51	72883,45	165395,93	90769,34								90769,34	10840713,37
N-7	R0580	2814847,41	3387736,17	1202795,69	1094033,86	458215,36	320185,86	151717,50	113419,37									113419,37	9542951,22
N-6	R0590	2697276,12	3489189,38	1191127,20	780383,28	948076,75	337024,86	281040,13										281040,13	9724117,71
N-5	R0600	2932547,43	3848579,98	1162355,13	1038442,15	693194,31	177257,90											177257,90	9852376,89
N-4	R0610	3569647,12	3585819,19	2322198,20	787268,05	860422,17												860422,17	11035354,73
N-3	R0620	3474784,77	4845958,08	1904742,22	1096033,63													1096033,63	11321518,71
N-2	R0630	4789251,89	4715783,60	2026496,15														2026496,15	11531531,63
N-1	R0640	3089922,60	3720418,04															3720418,04	6810340,64
N	R0650	3727382,01																3727382,01	3727382,01
Total	R0660																	12841520,75	132348676,23

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Year end (discounted data) C1500	Year end (discounted data) C1560
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																	907980,50	863947,57
N-14	R0510																		0,00
N-13	R0520																		0,00
N-12	R0530									481484,13	308497,37	221423,41	170947,52	75766,16				73298,92	
N-11	R0540								694392,73	465186,92	428802,54	414303,22	138910,86					138865,73	
N-10	R0550							1103946,87	790687,20	501025,05	484515,39	347554,09						330708,98	
N-9	R0560							1122776,44	731977,45	272293,50	308865,32	219505,53						207325,19	
N-8	R0570					2021616,12	1586158,65	1514832,58	1186116,69	837535,00								771084,90	
N-7	R0580				2806834,57	1835546,99	1261209,35	1156854,25	1081968,76									976905,17	
N-6	R0590			2419673,27	1725562,94	721008,51	420332,80	532652,57										478227,15	
N-5	R0600		3471420,30	2138912,34	933764,65	864791,82	1062222,44											941509,34	
N-4	R0610	8119229,15	3982506,16	2928092,83	2267506,49	1718838,08												1518123,57	
N-3	R0620	8056276,10	8359445,90	4963371,71	1700109,57													1499140,69	
N-2	R0630	9143960,96	8306727,20	3847908,97														3402225,32	
N-1	R0640	7523668,66	7411853,88															6649625,15	
N	R0650	12161680,70																10915762,28	
Total	R0660																	28761749,94	

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Year end (discounted data) C1700	Year end (discounted data) C1760
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770
Prior	R0500																	971070,39	971070,39
N-14	R0510																		0,00
N-13	R0520																		0,00
N-12	R0530	6564991,37	3445297,84	1251447,41	906247,91	562824,80	380095,47	325242,99	321944,90	128991,19	81704,50	120433,94	14605,44	18428,97				18428,97	
N-11	R0540	7327067,80	2613457,68	2076487,68	1683971,64	628993,09	806093,60	789649,69	412180,95	375245,96	400369,44	343339,31	141226,21					141226,21	
N-10	R0550	8017656,14	4490226,38	2774218,91	1562768,76	1136682,35	1327783,74	1023752,93	983276,21	785092,61	644676,00	643044,87						643044,87	
N-9	R0560	6820220,61	2366474,56	1178543,08	728855,28	1305492,90	285449,95	258770,69	207231,44	220657,91	60764,14							60764,14	
N-8	R0570	6118561,69	4184237,83	3465685,65	2658895,79	1396691,27	1334811,27	1277532,76	973535,27	831569,95								831569,95	
N-7	R0580	6092361,71	3217643,58	2419658,79	1981747,98	1256296,53	1163554,59	1058162,36	1100690,26									1100690,26	
N-6	R0590	5299671,95	4381867,24	3353466,78	2322258,43	2552318,51	2492501,99	1874392,41										1874392,41	
N-5	R0600	5792007,20	2777769,06	1721021,41	1661723,85	845437,23	794341,75											794341,75	
N-4	R0610	8826216,18	5961964,93	5195246,75	3563486,90	1628281,00												1628281,00	
N-3	R0620	10014002,55	12824879,86	7410414,28	2932950,82													2932950,82	
N-2	R0630	19225626,80	15568094,74	6626525,40														6626525,40	
N-1	R0640	16275647,21	11535132,77															11535132,77	
N	R0650	20919217,77																20919217,77	
Total	R0660																	50077636,71	



Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																378858,18	378858,18	
N-14	R0310	2742452,12	2667868,91	391322,35	413241,75	207279,65	332624,83	213088,25	375797,09	35244,40	67679,21	87852,54	42818,89	280623,91	349,18	109,36		109,36	7858133,70
N-13	R0320	2305462,47	1158435,12	506784,62	161913,64	481485,29	298959,36	96800,96	388090,32	118851,01	62341,84	107791,12	184306,43	25010,14	55070,22			55070,22	5951302,53
N-12	R0330	1045370,71	1161595,20	331159,59	371141,92	394601,48	402537,85	359701,28	45013,36	105793,74	18186,44	39988,11	34829,91	53347,10				53347,10	4283290,47
N-11	R0340	1095851,34	844781,36	448123,70	280269,94	184888,45	125182,14	64486,47	103000,92	63068,50	262596,20	40999,84	365732,18					365732,18	3878981,04
N-10	R0350	773224,03	1872438,01	772437,14	256707,55	339095,64	142967,82	305543,53	27941,72	563368,19	30573,75	97613,44						97613,44	5181910,82
N-9	R0360	1418234,31	1947012,48	322609,79	200597,15	118575,38	191962,04	74098,24	270358,65	31662,40	130201,64							130201,64	4705312,07
N-8	R0370	1738014,57	783667,90	275724,92	153527,58	253208,36	132218,25	283209,58	76447,13	22824,05								22824,05	3718842,34
N-7	R0380	792611,07	814993,58	178151,04	115621,59	105786,73	335296,98	27683,38	105991,54									105991,54	2476135,90
N-6	R0390	722055,48	870374,85	366419,52	134545,87	627842,12	164350,43	397629,21										397629,21	3283217,50
N-5	R0400	703769,86	1135591,68	363936,42	409286,88	56208,60	478094,26											478094,26	3146887,70
N-4	R0410	988249,76	951569,96	1113465,64	141285,32	558102,59												558102,59	3752673,28
N-3	R0420	903379,55	4415802,05	322329,51	766044,05													766044,05	6407555,16
N-2	R0430	1713703,67	758730,67	951252,25														951252,25	3423686,45
N-1	R0440	478036,58	3446488,83															3446488,83	3924525,41
N	R0450	1774996,41																1774996,41	1774996,41
Total	R0460																	9582355,31	63767450,79

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (undiscounted data)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0970
Prior	R0300																4795303,05	4438157,08	
N-14	R0310											936316,48	717182,24	479158,81	298578,36	302005,61		283787,99	
N-13	R0320											855905,83	538326,14	525086,59	363008,44	372753,34		341775,06	
N-12	R0330									688913,36	487852,98	593733,42	300037,31	233793,72				21196,48	
N-11	R0340								2676560,41	2178034,35	1982438,38	1603775,59	1474171,82					1305100,65	
N-10	R0350						4952304,86	1469577,34	1342111,90	813811,32	557964,55	536561,29						474172,27	
N-9	R0360							4855172,64	4654076,87	3939614,33	2698191,50							2400144,54	
N-8	R0370								837540,54	414070,53								39786,22	
N-7	R0380				2841215,90	1480224,02	916937,48		445405,56									1946392,17	
N-6	R0390			553482,17	3534518,59	3648904,39	2692002,34	2277120,97										1971500,50	
N-5	R0400		3776922,15	3364990,54	3558532,75	3165246,96	3635855,64											3190867,69	
N-4	R0410	7834777,60	3181647,45	2732332,52	1816300,42	1377461,56												1193501,91	
N-3	R0420	9490359,79	4850428,38	3659948,83	3109888,77													2671476,74	
N-2	R0430	6516808,17	2080242,54	1412782,13														1200341,10	
N-1	R0440	7466830,41	2742579,96															2316046,17	
N	R0450	8448892,44																7145001,58	
Total	R0460																	31487048,15	

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (undiscounted data)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1170
Prior	R0300																3029144,69	3029144,69	
N-14	R0310	1254729,70	10523045,13	10135852,35	8836720,18	7420910,86	4656397,62	3840779,85	2277416,09	2228722,29	1428364,80	976388,29	572804,40	291522,03	172217,28	143465,93		143465,93	
N-13	R0320	14448173,63	12082311,46	9922375,15	7287183,17	5147567,88	4310336,10	3124899,81	1852024,77	1404065,14	1046491,36	454222,52	348901,15	243136,06	175421,67			175421,67	
N-12	R0330	10690077,83	9313717,97	7811809,28	5931476,81	4856179,17	2598136,81	1343995,78	1284897,95	872368,48	444476,28	443445,31	212036,51	91074,01				91074,01	
N-11	R0340	10445910,24	9013637,60	4902407,03	3858942,80	3062246,84	3271566,86	3567362,30	3192470,92	1954478,14	1731881,10	1484002,67	1082403,39					1082403,39	
N-10	R0350	11095277,79	7730018,11	5635031,44	4099791,30	3490418,88	3007666,56	1994487,21	1351916,90	797357,46	552458,31	344652,88						344652,88	
N-9	R0360	8737517,86	7425581,52	6752016,05	6985943,47	6833313,67	6366555,48	4540576,79	4298997,25	3938824,46	2085507,73							2085507,73	
N-8	R0370	7432727,11	4617924,76	3853380,56	3216278,02	2215425,83	1122418,35	915929,50	516780,69	369735,15								369735,15	
N-7	R0380	6992524,16	4996812,67	4523610,72	3853481,44	2235056,98	1942175,84	2378757,14	1751545,59									1751545,59	
N-6	R0390	11198307,31	10336376,87	7495846,06	3570169,98	3771600,06	2906866,65	1894413,08										1894413,08	
N-5	R0400	10879854,30	6857140,29	4129061,57	3808734,57	3676740,75	3258197,43											3258197,43	
N-4	R0410	9948871,07	4549255,59	3084914,22	2078329,20	1319983,93												1319983,93	
N-3	R0420	10350037,41	6753536,25	4390481,87	2821291,60													2821291,60	
N-2	R0430	6764587,64	3813360,97	1585956,80														1585956,80	
N-1	R0440	8505885,85	4103065,08															4103065,08	
N	R0450	7729365,75																7729365,75	
Total	R0460																	31785224,70	



Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14			
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)	
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370	
Prior	R0500																1699676,69	1699676,69		
N-14	R0510	18256328,60	17759832,90	5534911,94	5403103,96	3444426,59	2627611,73	1162090,49	4738628,92	500286,90	907559,72	979531,60	581121,12	898343,05	6880,26	490,64		490,64	62800167,16	
N-13	R0520	15347316,38	16385050,30	6626169,76	2690566,42	3803553,60	1630394,11	1220615,69	5908661,73	1593759,55	695094,33	1462898,69	590008,20	492806,31	247062,28			247062,28	58294157,36	
N-12	R0530	14785853,25	15187767,56	5502975,96	2991882,29	2151984,59	5075817,64	5105885,13	603616,90	1179571,06	246819,18	128011,35	686297,65	239331,84				239331,84	53569791,70	
N-11	R0540	14328171,77	14037979,33	3540009,53	1528470,16	2331358,50	1776934,59	864745,97	1148431,90	85940,93	840632,11	807871,54	1640789,30					1640789,30	43701335,63	
N-10	R0550	12848890,10	14791559,63	4212535,72	3236964,47	4813392,38	1917159,50	3406726,07	379214,05	1803473,91	602433,19	437924,52						437924,52	48450273,54	
N-9	R0560	11203520,37	10618158,06	4067961,42	2847434,97	1590063,42	2140323,73	1005632,21	865481,56	623884,06	584125,40							584125,40	35546585,22	
N-8	R0570	9478374,47	9881692,68	3913858,20	2058763,00	2823203,35	1794414,17	906620,40	1506334,06	102395,85								102395,85	32405656,17	
N-7	R0580	9994461,96	11568665,10	2388956,89	1289148,78	1435695,91	1073364,41	545480,41	475511,28									475511,28	28771284,75	
N-6	R0590	10249428,06	11671489,23	4085476,59	1826003,69	2009870,13	3238403,59	1783889,43											1783889,43	34864560,71
N-5	R0600	9437361,77	12661533,97	4939202,01	1310223,46	1107548,80	2144880,86												2144880,86	31600750,86
N-4	R0610	11018712,15	12914333,36	3564465,10	2783922,75	2503823,34													2503823,34	32785256,70
N-3	R0620	12260312,10	14136019,70	6351264,48	3436713,96														3436713,96	36184310,25
N-2	R0630	5485968,02	14950223,53	4267616,10															4267616,10	24703807,64
N-1	R0640	9419356,94	15462030,33																15462030,33	24881387,27
N	R0650	7963190,86																	7963190,86	7963190,86
Total	R0660																		42989452,69	556582515,81

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																	25962106,36	24028493,12
N-14	R0510																		1536448,06
N-13	R0520																		1850394,08
N-12	R0530																		1143432,50
N-11	R0540																		7065906,27
N-10	R0550																		2567201,86
N-9	R0560																		12994550,53
N-8	R0570																		2152559,62
N-7	R0580																		10537903,47
N-6	R0590																		10673841,74
N-5	R0600																		17275581,05
N-4	R0610																		6461702,91
N-3	R0620																		34463552,06
N-2	R0630																		6489730,72
N-1	R0640																		12530236,09
N	R0650																		38683538,68
Total	R0660																		170475082,76

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18			
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative data)	
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770	
Prior	R0500																	19357455,33	19357455,33	
N-14	R0510	38381559,09	32188363,02	27620970,87	24843408,18	21457321,13	17087176,93	14885061,42	9155083,91	8743721,26	5065497,48	3439536,30	2730924,63	1430530,05	888053,73	916805,08		916805,08	916805,08	
N-13	R0520	44197781,20	32925220,44	27895600,52	21070651,87	18889581,70	16785064,70	12561920,53	726861,92	4979322,11	3686489,32	2165569,00	1712095,58	1253752,71	1121015,18			1121015,18	1121015,18	
N-12	R0530	29131277,59	26184431,87	22587591,11	21766224,04	18820272,93	10444363,06	5272763,03	4556712,22	3073104,28	2119102,47	1716033,99	1093385,15	581999,59				581999,59	581999,59	
N-11	R0540	29367458,37	26062638,41	17989936,27	14955452,49	12310059,11	12835008,13	12651155,15	11246160,65	9318246,32	8498527,41	7652391,86	6916993,84					6916993,84	6916993,84	
N-10	R0550	32081632,95	28366174,45	21838739,09	16480929,16	13693608,18	10666271,92	7026007,15	6445451,80	3912719,09	2848000,46	2202470,80						2202470,80	2202470,80	
N-9	R0560	32063308,55	28778071,43	27142722,70	21407247,08	24233398,31	22427951,39	21647831,21	2110059,77	20310898,90	13327234,85							13327234,85	13327234,85	
N-8	R0570	28963796,37	18563798,40	15117579,12	11406083,50	7804310,69	5351285,58	4484564,87	2664825,62	2362756,60								2362756,60	2362756,60	
N-7	R0580	28109551,68	19603490,92	16042357,44	13574711,36	10655944,92	9530466,42	12266272,25	11193082,17									11193082,17	11193082,17	
N-6	R0590	43922189,08	36656525,67	26405718,67	17021281,80	18507648,47	14989516,60	12106063,02											12106063,02	12106063,02
N-5	R0600	38582892,92	24155741,16	19685875,17	18689871,49	18959440,91	20821194,60												20821194,60	20821194,60
N-4	R0610	35047023,15	21690495,85	15138006,95	10717089,53	8435229,28													8435229,28	8435229,28
N-3	R0620	49345242,51	33140331,09	22639910,55	18029190,34														18029190,34	18029190,34
N-2	R0630	33194561,49	19663935,27	10134903,12															10134903,12	10134903,12
N-1	R0640	43861357,46	26220239,42																26220239,42	26220239,42
N	R0650	49393762,07																	49393762,07	49393762,07
Total	R0660																		203120395,30	203120395,30

S.19.01.01		Development year (absolute amount)															S.19.01.02		
Non-life Insurance Claims Information																	Current year, sum of years (cumulative)		
Accident year / Underwriting year		Z0020		Accident year [AY]													In Current year		Sum of years (cumulative)
Currency conversion		Z0040		Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency													C0160	C0180	
Currency		Z0030		EUR															
Line of business		Z0010		5 - 5 and 17 Other motor insurance															
<b>Gross Claims Paid (non-cumulative)</b>		S.19.01.01.01															S.19.01.01.02		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Prior	R0100																7536730,14	7536730,14	
N-14	R0110																	0,00	0,00
N-13	R0120																	0,00	0,00
N-12	R0130																	0,00	0,00
N-11	R0140																	0,00	0,00
N-10	R0150	47120991,19	16250440,17	969149,02	1351505,11	46507,98	131611,00	40599,56	46248,07	3604,47	52071,12	1403,30					1403,30	66011334,40	
N-9	R0160	41993861,99	12897704,26	572806,96	419776,33	258420,30	37134,53	101777,03	60636,20	6139,92	216780,29						216780,29	56565037,80	
N-8	R0170	36380276,66	10884967,87	639384,27	224673,01	525227,52	139629,29	49245,05	281251,71	18433,24							18433,24	49143088,63	
N-7	R0180	34101833,52	11466348,04	567559,94	401193,74	187972,17	53069,04	79873,58	64462,16								64462,16	46922212,18	
N-6	R0190	35650932,09	11089812,51	40459,08	234706,11	131878,27	93732,02	28407,91									28407,91	47269927,99	
N-5	R0200	37008866,27	12353210,92	1031285,34	166761,81	237799,71	144163,22										144163,22	50942087,27	
N-4	R0210	43046406,28	15175533,08	1165970,17	172050,47	13528,37											13528,37	59546431,63	
N-3	R0220	47873702,00	20136191,04	1165170,47	145310,31												145310,31	69029753,20	
N-2	R0230	42502960,28	19171101,58	56897,44													56897,44	61617164,42	
N-1	R0240	47766719,63	26274042,77														26274042,77	74040762,40	
N	R0250	53718958,69															53718958,69	53718958,69	
Total	R0260																88219117,84	634806748,62	
<b>Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions</b>		S.19.01.01.03															S.19.01.01.04		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Current year, sum of years (cumulative)
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0310	C0320	C0330	C0340	C0350	C0360	C0390
Prior	R0100																1610699,45	1610699,45	
N-14	R0110																	0,00	0,00
N-13	R0120																	0,00	0,00
N-12	R0130																	0,00	0,00
N-11	R0140																	0,00	0,00
N-10	R0150							883684,55	875818,60	886437,25	819275,25	820280,62					820280,62	793569,09	
N-9	R0160						1066461,31	935262,41	922035,60	773915,37	4408,78						4408,78	4265,21	
N-8	R0170					897985,94	997463,50	961389,36	686631,80	719964,78							719964,78	695404,27	
N-7	R0180				2526960,59	2293929,13	2100509,83	1995749,57	2051023,72								2051023,72	1945656,91	
N-6	R0190			1786369,41	1794817,37	1961698,72	1553743,00	59598,22									59598,22	52144,08	
N-5	R0200		2443920,52	1668735,34	1593739,60	1036242,56	744294,85										744294,85	682447,42	
N-4	R0210	16949862,37	3497651,20	1888671,40	1197965,32	877615,95											877615,95	795186,82	
N-3	R0220	22793364,51	4097138,10	2544678,30	1812802,27												2544678,30	1618967,19	
N-2	R0230	19288042,58	2580229,38	1517468,63													2580229,38	1340426,10	
N-1	R0240	25675952,95	3677858,73														3677858,73	3212602,62	
N	R0250	39609310,07															39609310,07	36321760,24	
Total	R0260																1610699,45	48981015,44	
<b>Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)</b>		S.19.01.01.05															S.19.01.01.06		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Current year, sum of years (cumulative)
		C0400	C0410	C0420	C0430	C0440	C0450	C0460	C0470	C0480	C0490	C0500	C0510	C0520	C0530	C0540	C0550	C0560	C0590
Prior	R0100																2838913,72	2838913,72	
N-14	R0110																	0,00	0,00
N-13	R0120																	0,00	0,00
N-12	R0130																	0,00	0,00
N-11	R0140																	0,00	0,00
N-10	R0150	15500577,70	6500433,56	4887028,54	2874958,44	1167165,30	1072582,26	930487,14	879949,26	878527,02	819879,46	788367,21					788367,21	788367,21	
N-9	R0160	14038385,57	7350121,55	7065119,79	1719856,48	1374200,90	1259983,45	976186,49	961165,48	834687,64	1826,57						1826,57	1826,57	
N-8	R0170	14629032,72	7171193,31	2301815,03	1677732,15	1077636,92	1028611,68	896578,43	712679,41	628853,24							712679,41	628853,24	
N-7	R0180	14557823,64	4650954,30	3615984,99	3153404,91	2637521,33	2523289,99	2355300,89	2260309,37								2260309,37	2260309,37	
N-6	R0190	11549310,78	3343253,59	2280217,10	2040738,45	2057633,69	1652699,71	41828,03									41828,03	41828,03	
N-5	R0200	11547744,02	3348314,49	1770704,32	1550257,10	970041,37	615155,80										615155,80	615155,80	
N-4	R0210	12212041,55	3632277,16	1911542,90	1093413,37	781284,42											781284,42	781284,42	
N-3	R0220	16104109,89	5531394,94	3392777,51	2322063,07												2322063,07	2322063,07	
N-2	R0230	12343847,65	3044075,86	1867042,96													1867042,96	1867042,96	
N-1	R0240	16241038,72	5654492,15														5654492,15	5654492,15	
N	R0250	23965026,46															23965026,46	23965026,46	
Total	R0260																2838913,72	41675163,00	

Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																7540,37	7540,37	
N-14	R0310																	0,00	0,00
N-13	R0320																	0,00	0,00
N-12	R0330																	0,00	0,00
N-11	R0340																	0,00	0,00
N-10	R0350	240447,35	31325,55	3423,41	16107,06	567,24	525,54	22,97	32,04	3,64	47,46	1,40					1,40	292500,84	
N-9	R0360	80950,48	45559,72	6826,64	5119,87	1031,90	21,01	70,51	61,19	5,60	216,89						216,89	139863,78	
N-8	R0370	128509,31	129725,59	7798,35	897,15	297,10	96,73	49,69	256,34	18,44							18,44	267648,70	
N-7	R0380	406421,07	139849,92	2266,33	226,94	130,22	53,55	72,80	64,49								64,49	549085,32	
N-6	R0390	434822,27	44282,90	22,89	162,59	133,07	85,43	28,42									28,42	479537,58	
N-5	R0400	147780,67	6987,61	714,41	168,27	216,74	144,23										144,23	156011,94	
N-4	R0410	24349,24	10512,71	1176,55	156,81	13,53											13,53	36181,77	
N-3	R0420	33164,05	20318,83	1061,98	145,38												145,38	54399,48	
N-2	R0430	42888,46	17473,81	56,92													56,92	60304,85	
N-1	R0440	43536,50	26286,74														26286,74	69823,24	
N	R0450	53744,91															53744,91	53744,91	
Total	R0460																88261,74	2159102,40	

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0960
Prior	R0300																	41673,88	39267,78
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330																		0,00
N-11	R0340																		0,00
N-10	R0350							1307,88	874,92	434,39	99,00	21223,25						20532,14	
N-9	R0360						1578,40	934,30	359,92	93,52	114,07							110,35	
N-8	R0370					3741,43	1329,53	996,95	1163,50	82,97	18627,76							17893,31	
N-7	R0380				3741,43	2292,08	1394,32	241,16	53066,46									50340,29	
N-6	R0390			2647,59	1794,49	1337,68	260,68	1447,82										1349,13	
N-5	R0400		3617,09	1667,03	586,11	132,95	19263,33											17662,94	
N-4	R0410	57029,25	2390,33	1006,56	247,23	22731,23												20597,78	
N-3	R0420	91514,22	6325,39	1012,67	46955,49													41961,42	
N-2	R0430	16367,70	392,91	39280,43														34699,17	
N-1	R0440	11649,82	105600,26															93220,84	
N	R0450	1036214,06																950718,96	
Total	R0460																	1288453,12	

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1160
Prior	R0300																	204644,50	204644,50
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330																		0,00
N-11	R0340																		0,00
N-10	R0350	295047,13	111903,77	146068,49	54893,45	27697,99	19494,81	6346,19	4489,92	7341,88	7135,06	56829,84						56829,84	
N-9	R0360	241668,23	219687,93	134898,93	40813,90	24976,91	8566,17	4980,96	8032,50	7263,93	131,67							131,67	
N-8	R0370	437247,45	136924,26	54624,36	30493,76	7349,79	5248,46	7492,74	6202,14	45331,20								45331,20	
N-7	R0380	277962,01	110371,77	65722,65	21507,12	13457,88	21087,23	20497,18	162935,52									162935,52	
N-6	R0390	274076,62	60765,59	15551,73	10412,81	17195,72	14382,74	3015,19										3015,19	
N-5	R0400	209887,01	22836,46	9034,97	12955,56	8441,86	44343,81											44343,81	
N-4	R0410	83289,61	18533,59	15974,84	9515,51	56319,27												56319,27	
N-3	R0420	82170,76	46226,08	29525,89	160899,37													160899,37	
N-2	R0430	103158,00	26491,29	134586,72														134586,72	
N-1	R0440	141338,82	407606,87															407606,87	
N	R0450	1727530,82																1727530,82	
Total	R0460																	3004174,80	

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																7529189,77	7529189,77	
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550	46880543,85	16219114,62	965725,61	1335398,05	45940,74	131085,46	40576,59	46216,03	3600,83	52023,66	1401,90					1401,90	65718823,56	
N-9	R0560	41912911,51	12852144,54	565980,32	414656,46	257388,40	37113,52	101706,52	60575,01	6134,32	216563,40						216563,40	56425174,03	
N-8	R0570	36251767,35	10755242,29	631585,92	223775,87	524930,42	139532,56	49195,36	280995,37	18414,80							18414,80	48875439,93	
N-7	R0580	33695412,45	11326398,11	565293,61	400966,80	187841,95	53015,49	79800,78	64397,67								64397,67	46373126,86	
N-6	R0590	35216109,82	11045529,61	40436,19	234543,52	131745,20	93646,59	28379,49									28379,49	46790390,42	
N-5	R0600	36861085,60	12346223,31	1030570,93	166593,54	237582,97	144018,99										144018,99	50786075,34	
N-4	R0610	43022057,04	15165020,38	1164793,62	171893,66	13514,84											13514,84	59510249,86	
N-3	R0620	47840537,95	20115872,21	1164108,49	145164,93												145164,93	68975353,72	
N-2	R0630	42460071,82	19153628,27	56840,52													56840,52	6156859,58	
N-1	R0640	47723183,13	26247756,04														26247756,04	73970939,16	
N	R0650	53665213,77															53665213,77	53665213,77	
Total	R0660																88130856,10	632647646,22	

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																1569025,56	1478435,70	
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550							882376,67	874943,68	886002,86	819176,25	799057,37						773036,95	773036,95
N-9	R0560						1064882,91	934328,11	921675,68	773821,85	4294,71						4154,86	4154,86	
N-8	R0570					896656,41	996466,56	960225,86	686548,82	701337,02							677411,96	677411,96	
N-7	R0580				2523219,16	2291637,04	2099115,51	1995508,41	1997957,26								1895316,62	1895316,62	
N-6	R0590			1783721,82	1793022,88	1960361,04	1553482,32	54510,40									50794,95	50794,95	
N-5	R0600		2440303,84	1667068,31	1593153,49	1036109,61	725031,52										664784,48	664784,48	
N-4	R0610	16892833,12	3485260,87	1887664,84	1197718,09	854884,72											774591,04	774591,04	
N-3	R0620	22701850,29	4090812,71	2543665,63	1765846,78												1577885,77	1577885,77	
N-2	R0630	19271674,88	2579836,47	1478188,19													1305726,93	1305726,93	
N-1	R0640	25664303,14	3572258,47														3119261,78	3119261,78	
N	R0650	38573096,01															38573096,01	38573096,01	
Total	R0660																47692562,31	47692562,31	

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770
Prior	R0500																2634269,22	2634269,22	
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550	15205530,57	6388529,79	4740960,05	2820064,99	1139467,31	1053087,45	924140,95	875459,34	871185,14	812744,40	731537,37					731537,37	731537,37	
N-9	R0560	13796717,34	7130483,63	603020,86	1679940,58	1349224,00	1247417,29	971205,53	953132,99	827423,71	1694,90						1694,90	1694,90	
N-8	R0570	14191785,27	7034769,05	2241780,67	1647238,26	1070287,13	1023363,22	889085,69	706477,26	583522,04							583522,04	583522,04	
N-7	R0580	14279861,63	4540582,53	355052,35	3131897,79	2624063,45	2502202,76	2334883,71	2097373,85								2097373,85	2097373,85	
N-6	R0590	11775234,16	3282488,00	2264665,37	2090225,64	2040437,97	1638316,97	38812,84									38812,84	38812,84	
N-5	R0600	11327857,01	3255478,02	1761669,35	1537201,55	961599,52	570811,99										570811,99	570811,99	
N-4	R0610	12128751,93	3613743,57	1895568,06	1083897,86	724965,14											724965,14	724965,14	
N-3	R0620	16021939,13	5485168,86	3363251,62	2071163,70												2071163,70	2071163,70	
N-2	R0630	12240689,65	3017584,57	1732456,24													1732456,24	1732456,24	
N-1	R0640	16099699,90	5246885,27														5246885,27	5246885,27	
N	R0650	22237495,63															22237495,63	22237495,63	
Total	R0660																38670988,20	38670988,20	

S.19.01.01		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
Non-life Insurance Claims Information																			
Accident year / Underwriting year	20020	Accident year (AY)																	
Currency conversion	20040	Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency																	
Currency	20030	EUR																	
Line of business	20010	6 - 6 and 18 Marine, aviation and transport insurance																	
Gross Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.01															S.19.01.01.02		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0180	
Prior	RD100																18390,92	18390,92	0,00
N-14	RD110																	0,00	0,00
N-13	RD120																	0,00	0,00
N-12	RD130																	0,00	0,00
N-11	RD140																	0,00	0,00
N-10	RD150																	0,00	0,00
N-9	RD160																	0,00	0,00
N-8	RD170																	0,00	0,00
N-7	RD180																	0,00	0,00
N-6	RD190																	0,00	99778,00
N-5	RD200																	0,00	370185,00
N-4	RD210																	0,00	0,00
N-3	RD220	359055,65	158118,00	13101,06	0,00												0,00	531545,71	
N-2	RD230	245579,88	134128,46	8813,48													8813,48	392748,82	
N-1	RD240	230937,40	169988,35														169988,35	400925,75	
N	RD250	267272,25															267272,25	267272,25	
Total	RD260																464465,00	2062455,53	
Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.03															S.19.01.01.04		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0310	C0320	C0330	C0340	C0350	C0360	
Prior	RD100																	235199,30	227540,29
N-14	RD110																	0,00	0,00
N-13	RD120																	0,00	0,00
N-12	RD130																	0,00	0,00
N-11	RD140																	0,00	0,00
N-10	RD150																	0,00	0,00
N-9	RD160																	0,00	0,00
N-8	RD170																	0,00	0,00
N-7	RD180																	0,00	0,00
N-6	RD190																	0,00	0,00
N-5	RD200																	0,00	0,00
N-4	RD210																	0,00	0,00
N-3	RD220	263171,01	36322,60	15518,01	13459,54												13021,25	279200,70	
N-2	RD230	321234,83	284920,05	288598,60													29980,31	253029,68	
N-1	RD240	212888,03	31156,69														253029,68	802772,23	
N	RD250	265086,53															802772,23		
Total	RD260																		
Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)		S.19.01.01.05															S.19.01.01.06		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	
		C0400	C0410	C0420	C0430	C0440	C0450	C0460	C0470	C0480	C0490	C0500	C0510	C0520	C0530	C0540	C0550	C0560	
Prior	RD100																	184411,46	184411,46
N-14	RD110																	0,00	0,00
N-13	RD120																	0,00	0,00
N-12	RD130																	0,00	0,00
N-11	RD140																	0,00	0,00
N-10	RD150																	0,00	0,00
N-9	RD160																	0,00	0,00
N-8	RD170																	0,00	0,00
N-7	RD180																	0,00	0,00
N-6	RD190																	0,00	0,00
N-5	RD200																	0,00	0,00
N-4	RD210																	0,00	0,00
N-3	RD220	175233,41	5717,30	2,00	0,00												0,00	0,00	
N-2	RD230	269643,70	273136,99	261749,59													261749,59	17119,30	
N-1	RD240	142327,69	17119,30														17119,30	187021,65	
N	RD250	187021,65															187021,65	650302,00	
Total	RD260																		

Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																0,00	0,00	
N-14	R0310																	0,00	0,00
N-13	R0320																	0,00	0,00
N-12	R0330																	0,00	0,00
N-11	R0340																	0,00	0,00
N-10	R0350																	0,00	0,00
N-9	R0360																	0,00	0,00
N-8	R0370																	0,00	0,00
N-7	R0380																	0,00	0,00
N-6	R0390																	0,00	0,00
N-5	R0400																	0,00	0,00
N-4	R0410																	0,00	0,00
N-3	R0420	56246,73	0,00	0,00	0,00													0,00	56246,73
N-2	R0430	0,00	0,00	0,00														0,00	0,00
N-1	R0440	0,00	0,00															0,00	0,00
N	R0450	0,00																0,00	0,00
Total	R0460																	0,00	56246,73

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0960
Prior	R0300																	74313,37	71893,43
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330																		0,00
N-11	R0340																		0,00
N-10	R0350																		0,00
N-9	R0360																		0,00
N-8	R0370																		0,00
N-7	R0380																		0,00
N-6	R0390																		0,00
N-5	R0400																		0,00
N-4	R0410																		0,00
N-3	R0420	6722,45	3160,48	3165,43	4252,67														4114,18
N-2	R0430	27951,13	58119,31	91185,36															88216,01
N-1	R0440	43425,88	9844,24																9472,55
N	R0450	83756,51																	79947,04
Total	R0460																		253643,22

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1160
Prior	R0300																	62387,19	62387,19
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330																		0,00
N-11	R0340																		0,00
N-10	R0350																		0,00
N-9	R0360																		0,00
N-8	R0370																		0,00
N-7	R0380																		0,00
N-6	R0390																		0,00
N-5	R0400																		0,00
N-4	R0410																		0,00
N-3	R0420	15,05	1399,90	0,70	0,00														0,00
N-2	R0430	66023,00	95807,85	88551,00															88551,00
N-1	R0440	49924,07	5791,53																5791,53
N	R0450	63270,22																	63270,22
Total	R0460																		219990,95

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																18390,92		
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580																	0,00	0,00
N-6	R0590																	0,00	0,00
N-5	R0600																	0,00	0,00
N-4	R0610																	0,00	0,00
N-3	R0620	415302,38	158118,00	13101,06	0,00													0,00	586521,44
N-2	R0630	245579,88	134128,46	8813,48														8813,48	388521,82
N-1	R0640	230937,40	169988,35															169988,35	400925,75
N	R0650	267272,25																267272,25	267272,25
Total	R0660																	464465,00	1643241,26

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																	160885,93	156646,86
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580																	0,00	0,00
N-6	R0590																	0,00	0,00
N-5	R0600																	0,00	0,00
N-4	R0610																	0,00	0,00
N-3	R0620	256448,56	33162,11	12352,57	9206,88													8907,07	190984,69
N-2	R0630	293283,69	226800,74	197413,23														20507,76	173082,64
N-1	R0640	169462,14	21312,45															173082,64	173082,64
N	R0650	181330,02																181330,02	181330,02
Total	R0660																	160885,93	156646,86

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770
Prior	R0500																	122024,27	122024,27
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580																	0,00	0,00
N-6	R0590																	0,00	0,00
N-5	R0600																	0,00	0,00
N-4	R0610																	0,00	0,00
N-3	R0620	175218,36	4317,40	1,30	0,00													0,00	0,00
N-2	R0630	203620,70	177329,14	173198,59														173198,59	173198,59
N-1	R0640	92403,62	11327,77															11327,77	11327,77
N	R0650	123751,43																123751,43	123751,43
Total	R0660																	122024,27	122024,27

5.19.01.01																		
Non-life Insurance Claims Information																		
Accident year / Underwriting year	20020	Accident year (AY)																
Currency conversion	20040	Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency																
Currency	20030	EUR																
Line of business	20010	7 - 7 and 19 Fire and other damage to property insurance																
<b>Gross Claims Paid (non-cumulative)</b>																		
5.19.01.01.01																		
Development year (absolute amount)																		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Current year, sum of years (cumulative)	
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Prior																	270333,73	270333,73
N-14																		0,00
N-13																		0,00
N-12																		0,00
N-11																		766729,77
N-10																		11860328,08
N-9																		306376,03
N-8																		11020055,05
N-7																		121682739,55
N-6																		35021,92
N-5																		97982434,92
N-4																		23012,32
N-3																		79631412,81
N-2																		546133,26
N-1																		74953590,49
N																		82020620,84
Total																		105579612,77
<b>Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions</b>																		
5.19.01.01.03																		
Development year (absolute amount)																		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Current year, sum of years (cumulative)	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0310	C0320	C0330	C0340	C0350	C0360	
Prior																		1638373,20
N-14																		1638373,20
N-13																		0,00
N-12																		0,00
N-11																		1208591,21
N-10																		3205710,07
N-9																		574190,65
N-8																		2625339,81
N-7																		4694395,36
N-6																		1263792,02
N-5																		2935221,44
N-4																		3750734,02
N-3																		14246149,78
N-2																		9887808,27
N-1																		12601527,99
N																		21769621,49
Total																		116926896,96
<b>Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)</b>																		
5.19.01.01.05																		
Development year (absolute amount)																		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Current year, sum of years (cumulative)	
	C0400	C0410	C0420	C0430	C0440	C0450	C0460	C0470	C0480	C0490	C0500	C0510	C0520	C0530	C0540	C0550	C0560	
Prior																		2056236,68
N-14																		2056236,68
N-13																		0,00
N-12																		0,00
N-11																		1583395,19
N-10																		3281832,01
N-9																		6658902,89
N-8																		3281832,01
N-7																		1583395,19
N-6																		1807260,13
N-5																		3856671,51
N-4																		5607860,68
N-3																		2289545,60
N-2																		4673152,00
N-1																		6174008,35
N																		18157829,93
Total																		235305720,51



Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																48293,94	48293,94	
N-14	R0310																	0,00	0,00
N-13	R0320																	0,00	0,00
N-12	R0330	8283859,99	4374462,69	931621,25	152250,81	309803,20	17912,43	134632,84	8146,35	99843,01	30890,53	10852,69	10955,90	136972,93				136972,93	14440423,56
N-11	R0340	3534081,87	3417482,11	672952,73	366270,33	231931,64	322913,60	63055,33	31528,49	65842,86	20364,35	162713,72	54732,74					54732,74	8943869,77
N-10	R0350	3138986,27	2959018,26	1173441,85	496625,28	190669,44	66866,29	89302,70	98750,07	166529,51	185494,33	309246,71						309246,71	8058937,15
N-9	R0360	2326329,30	2967508,53	1086732,59	33860,62	169268,34	89441,80	108486,19	143796,42	30918,15	6256,51							6256,51	6962598,46
N-8	R0370	2511541,53	2560426,98	1096693,30	203804,21	130021,02	42553,08	13010,02	103464,68	4111,05								4111,05	6657403,77
N-7	R0380	2342630,31	3468006,63	415049,65	489371,74	199542,27	26806,22	316441,95	97564,33									97564,33	7355413,10
N-6	R0390	3748745,29	1554220,03	1403818,85	802366,31	198987,47	263302,60	251714,46										251714,46	8223155,01
N-5	R0400	1469560,10	3230182,97	1335641,78	993814,03	948004,78	473239,74											473239,74	8450443,40
N-4	R0410	4232287,99	4870575,08	1489149,59	1108772,33	624848,97												624848,97	12225634,56
N-3	R0420	4399574,55	6897762,08	3700475,60	957817,69													957817,69	15955629,92
N-2	R0430	6233455,08	11758005,77	1427448,02														1427448,02	19418908,87
N-1	R0440	9309094,29	7690390,11															7690390,11	16999484,40
N	R0450	6778700,19																6778700,19	6778700,19
Total	R0460																	18861337,40	140570602,14

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0960
Prior	R0300																	384654,25	371983,07
N-14	R0310																	0,00	0,00
N-13	R0320																	0,00	0,00
N-12	R0330									138026,06	226822,75	396726,59	445584,22	261647,74					252253,73
N-11	R0340								810078,15	1098305,01	1563106,92	1538975,99	930406,71						889108,72
N-10	R0350							163418,17	128213,64	29165,07	107626,78	190097,03							181794,56
N-9	R0360						689678,64	841920,90	519889,22	488855,44	436999,32								403610,44
N-8	R0370						496561,27	687954,51	951617,94	705899,94	913138,79								832231,50
N-7	R0380				647673,56		775082,08	1046603,34	617612,43	248807,48									224942,70
N-6	R0390			2457411,25	1596679,64	1514012,49	1307577,85	765574,91											692938,26
N-5	R0400		2791465,13	4164968,11	4781604,05	3976005,36	2677265,19												2415761,88
N-4	R0410	7201284,86	6352009,76	6255393,83	6675792,84	6340866,04													5666673,15
N-3	R0420	10209105,37	5366691,16	3870385,66	3385500,35														3029938,25
N-2	R0430	12787904,57	4375275,82	3682780,07															3340504,76
N-1	R0440	18087663,11	5727588,59																5257883,41
N	R0450	37681445,14																	34921735,79
Total	R0460																		58481360,24

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1160
Prior	R0300																	686545,20	686545,20
N-14	R0310																	0,00	0,00
N-13	R0320																	0,00	0,00
N-12	R0330	14078933,89	4936558,80	2671163,96	1850968,27	1079569,62	748242,36	369173,40	231161,10	361637,09	496335,13	548011,75	497980,79	528670,84					528670,84
N-11	R0340	10283771,77	6926546,97	4215591,09	3659125,93	2356631,14	1520932,81	911203,65	1489652,59	1821331,46	1877517,53	1464827,53	1095752,27						1095752,27
N-10	R0350	15186924,36	7537406,99	4322957,88	1936090,20	1408750,15	756742,19	1078663,06	947920,98	699136,60	485298,28	603415,83							603415,83
N-9	R0360	10132696,93	5833681,74	2377843,93	1939569,34	1188380,69	1669037,05	1898888,04	1256595,55	981138,38	1287682,17								1287682,17
N-8	R0370	8056325,69	3225941,34	1904284,71	1172395,38	1897210,48	1850765,98	1920024,50	1180326,51	1872376,79									1872376,79
N-7	R0380	7435144,28	3070056,80	1567632,46	1811436,48	2098611,46	1580401,75	879895,38	761438,43										761438,43
N-6	R0390	6342869,39	2796093,34	2830384,17	2485955,74	2469636,10	1480170,07	1560292,21											1560292,21
N-5	R0400	3938857,20	4386615,66	4511334,38	3994595,45	2855140,15	2061404,62												2061404,62
N-4	R0410	8918911,13	7911334,58	6715054,56	5854713,55	6062614,83													6062614,83
N-3	R0420	12975991,80	8510099,74	4903076,29	4911098,10														4911098,10
N-2	R0430	14604864,54	6648839,55	5872701,42															5872701,42
N-1	R0440	15893969,78	10714691,28																10714691,28
N	R0450	40546208,16																	40546208,16
Total	R0460																		78564892,16

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14			
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	In Current year	Sum of years (cumulative)	
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370	
Prior	R0500																222039,79	222039,79		
N-14	R0510																	0,00	0,00	
N-13	R0520																	0,00	0,00	
N-12	R0530	43819235,89	39059334,61	12727401,91	2510198,47	3609430,85	211557,45	1030843,94	143932,81	732753,78	182317,72	46147,20	24638,49	629756,84				629756,84	104362914,52	
N-11	R0540	31555620,84	4668845,09	11095145,67	4267313,78	2739263,56	2472454,23	1114085,38	231389,47	388608,48	86592,18	365923,31	251643,29					251643,29	101256185,28	
N-10	R0550	42883456,88	48786099,28	13671444,59	5865467,76	1459899,70	1181418,80	655397,85	582828,82	708107,75	417154,11	1421815,50						1421815,50	113623802,40	
N-9	R0560	38354792,81	34573616,54	12835019,14	259260,83	2990696,63	656418,65	640291,93	611443,37	69531,16	28765,41							28765,41	91019836,46	
N-8	R0570	29261271,73	30240308,93	8397057,36	3600889,54	954232,01	251150,78	55320,52	232679,44	18901,27								18901,27	72974009,04	
N-7	R0580	27667988,50	26553504,61	7333253,38	3591528,28	1177710,37	113983,98	711639,34	448568,93									448568,93	67598177,39	
N-6	R0590	28703037,73	27460544,22	10302709,95	4735613,78	846123,76	592135,45	1157300,94										1157300,94	73797465,83	
N-5	R0600	25964740,72	23706504,65	7883037,40	4225842,22	2131947,14	2175801,92												2175801,92	66087874,05
N-4	R0610	31061012,94	28746427,93	6332081,32	2493493,74	2872851,70													2872851,70	71505867,63
N-3	R0620	25966551,20	29330290,65	8321918,31	4403733,24														4403733,24	68022499,40
N-2	R0630	26505560,36	26442320,97	6562940,27															6562940,27	59510821,60
N-1	R0640	20935017,73	35357904,53																35357904,53	56292922,26
N	R0650	31166251,75																	31166251,75	31166251,75
Total	R0660																		86718275,37	977218621,63

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																	1245936,07	1266390,13
N-14	R0510																		0,00
N-13	R0520																		0,00
N-12	R0530									1246339,39	1357794,08	1429736,30	1448145,51	1130357,23					956337,48
N-11	R0540								6342680,93	6095345,79	5664330,37	4937599,60	2430034,04						2316601,35
N-10	R0550								1167172,95	1477273,38	778925,31	562677,93	750478,65						75985,21
N-9	R0560							5621846,13	4964612,74	2727460,10	2388589,59	2431461,86							2221729,37
N-8	R0570					5578960,41	5259254,64	5011212,54	3420873,45	4151151,17									3862163,86
N-7	R0580				4753763,51	4026143,03	3519142,38	1957239,98	1325179,05										1038849,33
N-6	R0590			7859154,18	3345177,98	2741208,30	3087724,44	2264736,60											2242283,17
N-5	R0600		16252578,21	9280192,49	5985941,85	3623707,97	1463557,88												1334972,13
N-4	R0610	49655718,58	21609078,81	15252283,07	13700959,41	9501076,31													8579476,63
N-3	R0620	58287435,03	20298162,67	12132511,08	7429388,58														6857873,02
N-2	R0630	48345810,31	17253655,88	10207317,39															9261023,23
N-1	R0640	57688910,59	17970841,78																16511738,08
N	R0650	8918559,98																	82005161,17
Total	R0660																		139210581,17

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770
Prior	R0500																	1369691,48	1369691,48
N-14	R0510																		0,00
N-13	R0520																		0,00
N-12	R0530	49431145,90	26012738,78	11625336,47	9088591,77	5309007,89	4578305,50	2682461,54	2379067,09	1902223,69	1859223,88	1737716,35	1765770,85	1054274,35					1054274,35
N-11	R0540	54189381,58	30145449,75	20699321,07	17994511,96	14419629,09	11051293,84	9377938,48	7835624,40	6822533,32	5953509,12	5194075,36	2186079,74						2186079,74
N-10	R0550	6605944,69	37010042,92	21259043,49	11846445,59	10236160,24	7788249,85	5673805,20	3550821,27	2216925,32	1720800,40	1203844,30							1203844,30
N-9	R0560	49753389,82	28688341,94	14549424,79	14093160,87	12230592,99	8779132,81	7113052,88	3984598,26	3478980,69	2568989,34								2568989,34
N-8	R0570	39618855,34	19738714,02	13036778,22	12066075,11	9979389,07	693732,24	6089296,49	4185274,18	3735483,89									3735483,89
N-7	R0580	45453794,72	22307428,49	16133781,72	9528218,81	7861197,67	5011370,62	3119897,02	1519107,17										1519107,17
N-6	R0590	46088106,72	28776872,57	14887919,06	9212152,31	7831085,88	5248477,87	3112859,79											3112859,79
N-5	R0600	40527985,58	23072750,82	16899026,84	12666651,58	10123921,15	4112603,73												4112603,73
N-4	R0610	46913782,45	29635102,18	21293084,02	20760002,54	12095215,10													12095215,10
N-3	R0620	48606823,45	26985077,62	17385628,76	9797882,53														9797882,53
N-2	R0630	46311255,50	23575863,25	11716328,51															11716328,51
N-1	R0640	56357813,32	21376336,68																21376336,68
N	R0650	80891681,75																	80891681,75
Total	R0660																		156740828,35

S.19.01.01																								
Non-life Insurance Claims Information																								
Accident year / Underwriting year	Z0020	Accident year (AV)																						
Currency conversion	Z0040	Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency																						
Currency	Z0030	EUR																						
Line of business	Z0010	8 - 8 and 20 General liability insurance																						
S.19.01.01.01																								
Gross Claims Paid (non-cumulative)																								
S.19.01.01.01																								
S.19.01.01.02																								
Development year (absolute amount)																								
Current year, sum of years (cumulative)																								
In Current year																								
Sum of years (cumulative)																								
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	C0160	C0170	C0180				
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150								
Prior	R0100																	469458,78		469458,78				
N-14	R0110	4162704,80	5420294,61	2596260,75	1023264,93	1202153,59	2086482,17	1185505,32	675639,34	468689,39	388041,31	904850,64	527350,75	530569,10	120673,21	81037,65			81037,65	21132171,14				
N-13	R0120	4234810,13	6817004,45	2452838,69	1828816,02	1469942,97	181032,30	1315012,40	1995468,26	2167625,38	535463,82	171059,12	843548,36	313539,81	68780,16				68780,16	26024941,87				
N-12	R0130	5705948,90	8006830,15	3103041,59	3158769,47	2026265,07	2311046,51	2102439,67	1929418,42	637568,26	1958183,67	1826110,57	484274,65	108779,93					108779,93	33358676,86				
N-11	R0140	6471258,87	7974693,17	4235376,08	328979,43	2761948,84	2818531,58	1748740,42	6054967,94	501496,59	665094,22	1257068,85	249443,09						249443,09	38027999,08				
N-10	R0150	4339560,75	8556078,77	4268400,03	3056516,14	2209489,06	2395214,86	2262567,05	1410569,25	270470,87	3603706,43	1385102,29							1385102,29	33757675,50				
N-9	R0160	4552308,57	7372227,63	4825202,35	3386348,61	2614255,11	2715850,68	2436827,57	1400807,00	1319461,50	166261,07								166261,07	30789550,09				
N-8	R0170	4297745,22	6625400,84	3172879,24	1946118,18	1989552,65	2266361,90	1356002,86	457500,79	1341131,19									1341131,19	23452692,87				
N-7	R0180	3384031,76	5347610,33	2320102,57	1501203,37	1710566,38	805847,06	287163,37	438862,63										438862,63	17595387,47				
N-6	R0190	3206225,92	4097352,28	2363933,47	1248404,70	1390963,13	1533374,57	1061896,96											1061896,96	14902151,03				
N-5	R0200	2758713,36	4368574,23	2479364,91	1583867,49	1259845,17	1275011,70												1275011,70	13725376,86				
N-4	R0210	2829042,27	4375591,27	2300895,08	1747105,09	1419811,88													1419811,88	12672445,59				
N-3	R0220	2596077,55	4477331,17	2220969,57	1298739,88														1298739,88	10593118,17				
N-2	R0230	3123411,27	4847012,12	2352406,88															2352406,88	10322830,27				
N-1	R0240	3853867,12	5950840,73																5950840,73	9804707,85				
N	R0250	2542005,18																	2542005,18	2542005,18				
Total	R0260																		20209570,00	296901729,83				
S.19.01.01.03																								
Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions																								
S.19.01.01.04																								
Development year (absolute amount)																								
Current year, sum of years (cumulative)																								
Year end (discounted data)																								
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	C0360	C0370	C0380				
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0310	C0320	C0330	C0340	C0350							
Prior	R0100																	5954423,58		5954423,58				
N-14	R0110																		6358817,85	5810572,49	3372264,51	3161166,52	2367707,90	
N-13	R0120											6135014,52	5037477,89	4143885,89	3185783,21	2440885,13								
N-12	R0130									8422156,34	5740622,66	4106890,58	2853886,18	2545255,60										
N-11	R0140										6225432,38	5726195,18	7832544,88	4900978,46	4920025,30									
N-10	R0150							14713174,40	11371271,30	17144295,40	12044237,57	11437323,22												
N-9	R0160								6225432,38	5726195,18	7832544,88	4900978,46	4920025,30											
N-8	R0170							18522816,50	14157381,88	11105981,93	10799889,25	11452817,06												
N-7	R0180								10485205,24	7467944,70	7912937,65													
N-6	R0190											14464497,65												
N-5	R0200																							
N-4	R0210																							
N-3	R0220																							
N-2	R0230																							
N-1	R0240																							
N	R0250																							
Total	R0260																							
S.19.01.01.05																								
Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)																								
S.19.01.01.06																								
Development year (absolute amount)																								
Current year, sum of years (cumulative)																								
Year end (discounted data)																								
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	C0560	C0570	C0580				
		C0400	C0410	C0420	C0430	C0440	C0450	C0460	C0470	C0480	C0490	C0500	C0510	C0520	C0530	C0540	C0550							
Prior	R0100																	7035010,33		7035010,33				
N-14	R0110	16545055,86	19703040,44	17076398,43	16762926,26	14025633,37	11015231,99	9637716,16	8738976,53	7413228,94	6516173,77	4818437,94	4298428,86	3899936,95	3948457,91	3774087,81								
N-13	R0120	23122651,24	28205642,07	22758805,46	20014082,45	1853337,75	17541161,26	16084460,44	14909160,56	9783911,43	7056642,92	6117278,45	4901765,69	4124201,60	3059277,40									
N-12	R0130	34362926,06	33027524,61	27003992,80	21631475,56	19295190,36	15894010,15	14103705,88	12091478,89	10788480,49	8190409,05	5425436,22	4071478,59	3371933,78										
N-11	R0140	31807746,58	27771762,41	24794330,26	22956082,11	24573358,20	21395077,64	18491561,01	11391383,00	10788210,49	9579081,26	6658187,48	5801214,62											
N-10	R0150	27394480,26	24869708,29	26699948,09	25662133,27	25229809,46	24147127,06	23652655,81	20196615,40	19170330,38	14405818,92	12115723,13												
N-9	R0160	22057753,06	25634051,79	23879891,21	20642414,29	1867771,96	20389081,09	17226531,97	14020839,61	13776369,54	12878900,45													
N-8	R0170	25184964,04	24418476,22	21661997,26	20999873,03	19050828,93	16727056,65	13871368,46	10201329,70	9631885,48														
N-7	R0180	23665650,92	27378375,33	25229288,08	22594994,09	21564735,12	19576243,90	16983550,92	15588946,85															
N-6	R0190	19462782,46	19439921,02	17964465,93	16427168,26	14321566,31	11479696,55	9785731,84																
N-5	R0200	17446987,05	18467461,09	17543140,57	15479486,91	14277977,69	12906396,19																	
N-4	R0210	19256275,75	18163386,34	15411151,01	14138435,96	12074232,90																		
N-3	R0220	20339579,20	19031447,36	17225718,10	14997512,59																			
N-2	R0230	17812243,04	18215823,71	17754225,85																				
N-1	R0240	19450298,49	21152387,88																					
N	R0250	15738371,90																						
Total	R0260																							

Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																14980,43	14980,43	
N-14	R0310	20469,47	26653,48	1600,87	599,07	10846,20	1441,86	4547,22	172,95	16363,04	276,27	25981,13	954,58	18882,47	399,26	2585,91		14980,43	130575,64
N-13	R0320	20824,04	4203,40	1436,01	16500,14	1015,80	6946,54	336,62	69666,45	1543,25	15374,86	309,64	30021,11	1037,38	2194,77			2194,77	166463,24
N-12	R0330	3518,32	4687,60	27996,60	2182,86	7772,10	591,59	73401,07	1373,66	18306,61	3544,60	64989,59	1602,28	3471,17				3471,17	200858,30
N-11	R0340	3788,60	71950,15	2926,85	12617,00	707,02	98401,51	1245,03	173857,33	907,78	23670,09	4159,15	7959,73					7959,73	386294,72
N-10	R0350	39152,86	5912,66	16372,21	782,42	77138,41	1705,29	64965,47	2553,34	9625,81		11923,27	44198,60					44198,60	250483,80
N-9	R0360	3145,86	28277,49	1235,18	118225,32	1861,23	77980,68	4411,02	49853,43	4365,59	5305,39							5305,39	285930,02
N-8	R0370	16484,77	1696,01	110772,61	1385,55	57126,36	4102,45	48258,89	1513,69	42795,48								42795,48	281108,43
N-7	R0380	866,26	186697,54	1651,81	43104,31	3096,38	28679,35	950,11	14004,10									14004,10	277149,64
N-6	R0390	111936,82	2917,13	67876,02	2259,80	49503,10	5073,34	33885,12										33885,12	263304,65
N-5	R0400	1964,08	125435,62	4488,01	56368,38	4168,34	40685,61											40685,61	224773,37
N-4	R0410	81230,77	7920,46	81886,74	5780,49	45306,18												45306,18	210563,66
N-3	R0420	4699,28	159344,09	7346,33	41442,78													41442,78	198137,82
N-2	R0430	111159,33	16036,88	75065,28														75065,28	170187,73
N-1	R0440	12750,95	189891,27															189891,27	177140,32
N	R0450	81115,36																81115,36	81115,36
Total	R0460																	644887,19	3304086,72

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (undiscounted data)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0960
Prior	R0300																	916179,91	850612,92
N-14	R0310											541869,18	599812,86	310755,78	330381,07	255761,13		916179,91	231061,09
N-13	R0320											469799,02	427568,65	377211,22	292703,50	213138,73			190181,54
N-12	R0330									578621,70		409341,09	253979,03	127638,32	133064,30				118940,82
N-11	R0340											322745,86	313223,05	679216,46	396471,22	408129,08			354214,57
N-10	R0350							1122189,53	987813,34	1870799,65	1465808,17	1446992,33							1277463,29
N-9	R0360						1370651,97												88525,67
N-8	R0370					1178493,72	1073605,49	928829,26	619861,85	651432,36									55279,24
N-7	R0380				818851,60	763599,09	1678508,10	1572026,45	1701393,51										1430525,80
N-6	R0390			1073517,60	1129256,53	842315,82	687406,49	703564,19											586346,52
N-5	R0400		1066337,81	1142203,96	925083,34	843885,29	886967,07												728589,25
N-4	R0410	1500276,43	1073374,76	717381,91	674606,49	622422,41													504980,43
N-3	R0420	1894127,17	1178253,48	1188378,66	1086563,19														869064,09
N-2	R0430	1986107,01	1498553,38	1654877,75															1308617,11
N-1	R0440	2352152,26	2138161,95																1682206,99
N	R0450	3705318,50																	2918388,39
Total	R0460																		14439523,63

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (undiscounted data)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1160
Prior	R0300																	616045,00	616045,00
N-14	R0310	499822,58	583315,90	345921,12	277040,52	182433,84	193565,15	260205,29	32512,73	543755,63	525588,45	294020,96	389079,69	358574,82	366275,55	330491,05		616045,00	320491,05
N-13	R0320	684554,76	571369,16	376134,35	260326,64	325677,05	473587,60	598752,00	1033504,32	789161,10	43096,17	553715,99	450686,71	382578,27	267896,20				267896,20
N-12	R0330	696098,89	545845,19	351245,61	380119,07	520944,01	591662,40	1034497,86	975287,32	658312,81	741368,97	498834,94	377687,47	295275,04					295275,04
N-11	R0340	525685,94	361232,12	435698,33	619782,73	914755,42	1569315,35	1491511,92	688999,91	976513,44	880736,64	617641,45	508003,42						508003,42
N-10	R0350	356324,75	438780,02	720862,45	955285,62	1850536,21	1947684,56	1443284,46	1828131,41	1762591,11	1336344,31	1060955,19							1060955,19
N-9	R0360	387609,83	692084,69	888940,77	1514107,97	1506531,52	1244141,21	1559289,19	1289128,55	1277953,94	1127785,45								1127785,45
N-8	R0370	679957,23	908989,87	1588893,74	1693830,01	1162481,10	1514078,33	1275385,61	946318,22	843449,36									843449,36
N-7	R0380	880965,57	2008186,43	2034970,65	1439765,94	1951969,12	1799913,24	1575465,56	1365100,03										1365100,03
N-6	R0390	1427582,73	1568005,75	1096191,26	1486933,41	1316778,49	1064904,90	856921,44											856921,44
N-5	R0400	1407257,57	1126884,01	1587947,57	1423242,05	1324485,22	1130193,21												1130193,21
N-4	R0410	1175017,46	1644090,18	1416958,99	1311540,74	1057321,95													1057321,95
N-3	R0420	1841072,02	1749822,61	1597930,01	1313309,05														1313309,05
N-2	R0430	1637724,39	1689776,37	1554710,18															1554710,18
N-1	R0440	1804291,44	1852281,98																1852281,98
N	R0450	1378184,95																	1378184,95
Total	R0460																		15557923,51

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14			
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	In Current year	Sum of years (cumulative)	
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370	
Prior	R0500																454478,35	454478,35		
N-14	R0510	4142235,33	5393641,13	2594659,88	1023864,00	1191307,39	2085040,31	1180958,10	675466,39	452326,35	387765,04	878869,51	526996,17	511686,63	121072,47	78451,74		78451,74	21001595,50	
N-13	R0520	4213986,09	6812801,05	2454274,70	1812315,88	1468927,17	1804085,76	1314675,78	1925801,81	2166082,13	520088,96	177049,48	813527,25	314577,19	66585,39			66585,39	25858478,63	
N-12	R0530	5702430,58	8011517,75	3075044,99	3156586,61	2018492,97	2310454,92	2029038,60	1928044,76	619261,65	1954639,07	1761120,98	485876,93	105308,76				105308,76	33157818,56	
N-11	R0540	6475047,47	7902743,02	4232449,23	3276762,43	2761241,82	2720130,07	1747495,39	5881110,61	500588,81	641424,13	1261228,00	241483,36					241483,36	37641704,36	
N-10	R0550	4300407,89	8550166,11	4252027,82	3055733,72	2132350,65	2393509,57	2197601,58	1408015,91	260845,06	3615629,70	1340903,69						1340903,69	33507191,70	
N-9	R0560	4549162,71	7343950,14	4823967,17	3268123,29	2612393,88	2637870,00	2432416,55	1350953,57	1323827,09	160955,68							160955,68	30503620,07	
N-8	R0570	4281260,45	6623704,83	3062106,63	1944732,63	1932426,29	2262259,45	1307743,97	459014,48	1298335,71								1298335,71	23171584,44	
N-7	R0580	3383165,50	5160912,79	2318450,76	1458099,06	1707470,00	777167,71	288113,48	424858,53									424858,53	15518237,83	
N-6	R0590	3094289,10	4094435,15	2296057,45	1246144,90	1341460,03	1538447,91	1028011,84										1028011,84	14638846,38	
N-5	R0600	2756749,28	4243138,61	2474876,90	1527499,11	1264013,51	1234326,09												1234326,09	13500603,49
N-4	R0610	2747811,50	4367670,81	2219008,34	1752885,58	1374505,70													1374505,70	12461881,93
N-3	R0620	2591378,27	4317987,08	2228317,90	1257297,10														1257297,10	10394980,35
N-2	R0630	3012251,94	4863049,00	2277341,60															2277341,60	10152642,54
N-1	R0640	3866618,07	5760949,46																5760949,46	9627567,53
N	R0650	2460889,82																	2460889,82	2460889,82
Total	R0660																		19564682,81	293597643,11

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																5038243,67	4667343,27	
N-14	R0510																5816948,67	1947305,91	
N-13	R0520																4609909,24	2040108,41	
N-12	R0530																5331281,57	2211073,36	
N-11	R0540																5412972,14	4019199,38	
N-10	R0550																10383457,96	8558608,05	
N-9	R0560																17152164,53	9028931,74	
N-8	R0570																13500984,87	6252487,61	
N-7	R0580																13003023,46	10789493,98	
N-6	R0590																10272075,58	6161373,56	
N-5	R0600																9788145,54	8072783,77	
N-4	R0610																10413519,70	7458703,46	
N-3	R0620																9556375,97	862250,22	
N-2	R0630																6847962,86	11588197,13	
N-1	R0640																12763104,14	14579986,01	
N	R0650																12292651,92	29397177,16	
Total	R0660																9736573,28	136581003,02	

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770
Prior	R0500																6418965,33	6418965,33	
N-14	R0510	16055233,28	19119724,54	16730477,31	16485885,74	13843199,53	10821666,84	9377510,87	8413663,80	6869473,31	5990585,32	4524416,98	3909349,17	3541362,13	3582182,36	3443596,76		3443596,76	3443596,76
N-13	R0520	22438096,48	27634272,91	22382675,11	19753755,81	18207660,70	17067573,66	15485708,44	13056656,24	8994750,33	6626046,75	5563562,46	4451078,98	3741623,33	2791381,20			4451078,98	2791381,20
N-12	R0530	33666827,17	32481679,42	26652747,19	21251356,49	18774246,35	15302347,75	13069208,02	11116191,57	10130167,68	7449400,08	4926601,28	3693791,12	3076658,74				3693791,12	3076658,74
N-11	R0540	31282060,64	27410530,29	24358631,93	22336284,38	23658602,78	19825762,29	17000049,09	10602383,09	9811697,05	8698444,62	6040546,03	5293211,20					5293211,20	5293211,20
N-10	R0550	27038155,51	24530920,27	25979085,64	24708847,65	23378533,25	22199442,50	22209371,35	18368483,99	17407729,27	13069474,61	11054767,94						11054767,94	11054767,94
N-9	R0560	21670433,23	24941967,10	22989950,44	19128306,32	17171240,44	19144939,88	15667442,78	12731711,06	12498415,60	11751115,00							11751115,00	11751115,00
N-8	R0570	2450486,81	23529486,35	20073103,52	19306043,02	17885047,83	15212978,32	1259582,85	9255011,48	8788436,12								8788436,12	8788436,12
N-7	R0580	22784685,35	25370188,90	23194317,43	22155238,15	19612766,00	17776330,66	15408085,36	14223846,82									14223846,82	14223846,82
N-6	R0590	18025199,72	17871915,27	18688274,67	14940224,85	13004787,82	10414791,65	8928810,40										8928810,40	8928810,40
N-5	R0600	16029729,48	17340577,08	15955193,00	14056344,86	12952492,47	11776202,98											11776202,98	11776202,98
N-4	R0610	18081258,29	16519296,19	13994192,02	12826895,22	11016910,95												11016910,95	11016910,95
N-3	R0620	18498507,18	17281624,75	15627788,09	13684203,54													13684203,54	13684203,54
N-2	R0630	16174518,65	16526047,34	16199515,67														16199515,67	16199515,67
N-1	R0640	17646007,05	19300105,90															19300105,90	19300105,90
N	R0650	14360186,95																14360186,95	14360186,95
Total	R0660																	162107915,49	162107915,49

S.19.01.01		Development year (absolute amount)															S.19.01.02		
Non-life Insurance Claims Information																	Current year, sum of years (cumulative)		
Accident year / Underwriting year		Z0020		Accident year (AV)													In Current year		Sum of years (cumulative)
Currency conversion		Z0040		Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency													C0160	C0180	
Currency		Z0030		EUR															
Line of business		Z0010		9 - 9 and 21 Credit and suretyship insurance															
Gross Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.01															S.19.01.01.02		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0180	
Prior	R0100																0,00	0,00	
N-14	R0110																0,00	0,00	
N-13	R0120																0,00	0,00	
N-12	R0130																0,00	0,00	
N-11	R0140																0,00	0,00	
N-10	R0150																0,00	0,00	
N-9	R0160																0,00	0,00	
N-8	R0170																0,00	0,00	
N-7	R0180																0,00	0,00	
N-6	R0190																0,00	0,00	
N-5	R0200																0,00	0,00	
N-4	R0210																0,00	0,00	
N-3	R0220	73768,00	5837,00	928,00	0,00											0,00	18466,00		
N-2	R0230	0,00	16903,00	0,00												0,00	80533,00		
N-1	R0240	0,00	0,00													0,00	16903,00		
N	R0250	0,00														0,00	0,00		
Total	R0260															0,00	115902,00		
Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.03															S.19.01.01.04		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0310	C0320	C0330	C0340	C0350	C0360	C0360
Prior	R0100																	0,00	0,00
N-14	R0110																	0,00	0,00
N-13	R0120																	0,00	0,00
N-12	R0130																	0,00	0,00
N-11	R0140																	0,00	0,00
N-10	R0150																	0,00	0,00
N-9	R0160																	0,00	0,00
N-8	R0170																	0,00	0,00
N-7	R0180																	0,00	0,00
N-6	R0190																	0,00	0,00
N-5	R0200																	0,00	0,00
N-4	R0210																	0,00	0,00
N-3	R0220	180683,00	174847,00	0,00	0,00												0,00	0,00	
N-2	R0230	50400,00	1,00	0,00													1,07	0,00	
N-1	R0240	0,00	0,00														0,00	0,00	
N	R0250	0,00															0,00	0,00	
Total	R0260																1,07	0,00	
Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)		S.19.01.01.05															S.19.01.01.06		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C0400	C0410	C0420	C0430	C0440	C0450	C0460	C0470	C0480	C0490	C0500	C0510	C0520	C0530	C0540	C0550	C0560	C0560
Prior	R0100																	0,00	0,00
N-14	R0110																	0,00	0,00
N-13	R0120																	0,00	0,00
N-12	R0130																	0,00	0,00
N-11	R0140																	0,00	0,00
N-10	R0150																	0,00	0,00
N-9	R0160																	0,00	0,00
N-8	R0170																	0,00	0,00
N-7	R0180																	0,00	0,00
N-6	R0190																	0,00	0,00
N-5	R0200																	0,00	0,00
N-4	R0210																	0,00	0,00
N-3	R0220	180683,00	174847,00	0,00	0,00												0,00	0,00	
N-2	R0230	50400,00	1,00	0,00													0,00	0,00	
N-1	R0240	0,00	0,00														0,00	0,00	
N	R0250	0,00															0,00	0,00	
Total	R0260																0,00	0,00	

Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07	Development year (absolute amount)															S.19.01.01.08		
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Current year, sum of years (cumulative)	
			C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																			
N-14	R0310																			
N-13	R0320																			
N-12	R0330																			
N-11	R0340																			
N-10	R0350																			
N-9	R0360																			
N-8	R0370																			
N-7	R0380																			
N-6	R0390																			
N-5	R0400																			
N-4	R0410																			
N-3	R0420																			
N-2	R0430																			
N-1	R0440																			
N	R0450																			
Total	R0460																			

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09	Development year (absolute amount)															S.19.01.01.10		
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Current year, sum of years (cumulative)	
			C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0970
Prior	R0300																			
N-14	R0310																			
N-13	R0320																			
N-12	R0330																			
N-11	R0340																			
N-10	R0350																			
N-9	R0360																			
N-8	R0370																			
N-7	R0380																			
N-6	R0390																			
N-5	R0400																			
N-4	R0410																			
N-3	R0420																			
N-2	R0430																			
N-1	R0440																			
N	R0450																			
Total	R0460																			

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11	Development year (absolute amount)															S.19.01.01.12		
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Current year, sum of years (cumulative)	
			C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1170
Prior	R0300																			
N-14	R0310																			
N-13	R0320																			
N-12	R0330																			
N-11	R0340																			
N-10	R0350																			
N-9	R0360																			
N-8	R0370																			
N-7	R0380																			
N-6	R0390																			
N-5	R0400																			
N-4	R0410																			
N-3	R0420																			
N-2	R0430																			
N-1	R0440																			
N	R0450																			
Total	R0460																			

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																0,00	0,00	0,00
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580																	0,00	0,00
N-6	R0590																	0,00	0,00
N-5	R0600																	0,00	0,00
N-4	R0610																	0,00	18466,00
N-3	R0620	73768,00	5837,00	928,00	0,00													0,00	80533,00
N-2	R0630	0,00	16903,00	0,00														0,00	16903,00
N-1	R0640	0,00	0,00															0,00	0,00
N	R0650	0,00																0,00	0,00
Total	R0660																	0,00	115902,00

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1570
Prior	R0500																	0,00	0,00
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580																	0,00	0,00
N-6	R0590																	0,00	0,00
N-5	R0600																	0,00	0,00
N-4	R0610																	0,00	0,00
N-3	R0620	180683,00	174847,00	0,00	0,00													0,00	0,00
N-2	R0630	50400,00	1,00	0,00														1,07	1,07
N-1	R0640	0,00	0,00															0,00	0,00
N	R0650	0,00																0,00	0,00
Total	R0660																	1,07	1,07

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1770
Prior	R0500																	0,00	0,00
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560																	0,00	0,00
N-8	R0570																	0,00	0,00
N-7	R0580																	0,00	0,00
N-6	R0590																	0,00	0,00
N-5	R0600																	0,00	0,00
N-4	R0610																	0,00	0,00
N-3	R0620	180683,00	174847,00	0,00	0,00													0,00	0,00
N-2	R0630	50400,00	1,00	0,00														0,00	0,00
N-1	R0640	0,00	0,00															0,00	0,00
N	R0650	0,00																0,00	0,00
Total	R0660																	0,00	0,00





Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																		
N-14	R0310																		
N-13	R0320																		
N-12	R0330																		
N-11	R0340																		
N-10	R0350																		
N-9	R0360																		
N-8	R0370																		
N-7	R0380																		
N-6	R0390																		
N-5	R0400																		
N-4	R0410																		
N-3	R0420																		
N-2	R0430																		
N-1	R0440																		
N	R0450																		
Total	R0460																		

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0970
Prior	R0300																		
N-14	R0310																		
N-13	R0320																		
N-12	R0330																		
N-11	R0340																		
N-10	R0350																		
N-9	R0360																		
N-8	R0370																		
N-7	R0380																		
N-6	R0390																		
N-5	R0400																		
N-4	R0410																		
N-3	R0420																		
N-2	R0430																		
N-1	R0440																		
N	R0450																		
Total	R0460																		

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1170
Prior	R0300																		
N-14	R0310																		
N-13	R0320																		
N-12	R0330																		
N-11	R0340																		
N-10	R0350																		
N-9	R0360																		
N-8	R0370																		
N-7	R0380																		
N-6	R0390																		
N-5	R0400																		
N-4	R0410																		
N-3	R0420																		
N-2	R0430																		
N-1	R0440																		
N	R0450																		
Total	R0460																		

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																11296,18	11296,18	
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560	927742,04	1222464,23	686446,23	337222,91	195428,99	112367,94	46130,60	2638,27	2030,24	15519,57						15519,57	3512891,40	
N-8	R0570	737231,17	1142065,96	511030,76	271041,60	165408,33	134808,14	38232,93	18010,11	3035,86							3035,86	3020864,86	
N-7	R0580	746342,50	947234,50	511478,21	303148,93	121197,34	60613,39	17048,70	14943,69								14943,69	2722007,26	
N-6	R0590	623052,83	852113,63	576026,59	299944,78	159314,05	76128,27	18381,46									18381,46	2604961,61	
N-5	R0600	485543,79	927638,94	503838,47	262694,28	154249,98	83812,38										83812,38	2417777,84	
N-4	R0610	555594,92	949089,31	492732,74	282266,86	146103,67											146103,67	2425787,50	
N-3	R0620	519299,39	830756,98	609560,48	325701,35												325701,35	2285318,20	
N-2	R0630	464614,23	993100,14	601936,08													601936,08	2059650,45	
N-1	R0640	557913,31	987879,65														987879,65	1545792,96	
N	R0650	512332,18															512332,18	512332,18	
Total	R0660																2720942,07	23107384,26	

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560	C1560
Prior	R0500																	0,00	0,00
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560						757,18	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	
N-8	R0570					74052,90	9240,30	0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	
N-7	R0580				89725,05	72421,49	8408,24	1845,85	110,00								106,42	106,42	
N-6	R0590			139464,67	141075,31	60037,92	421,12	456,64									441,77	441,77	
N-5	R0600		252935,24	243213,70	106694,93	21878,63	6341,20										6134,71	6134,71	
N-4	R0610	317047,41	424921,12	198312,56	80060,44	56931,78											54363,41	54363,41	
N-3	R0620	962969,83	405607,74	157153,06	109018,68												102488,30	102488,30	
N-2	R0630	884314,84	298365,83	200549,62													189245,43	189245,43	
N-1	R0640	393549,76	333797,57														313721,33	313721,33	
N	R0650	162178,48															151221,32	151221,32	
Total	R0660																817722,67	817722,67	

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760	C1760
Prior	R0500																	0,00	0,00
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540																	0,00	0,00
N-10	R0550																	0,00	0,00
N-9	R0560	1465993,00	863415,00	346371,00	206719,29	165000,26	91345,33	46190,39	130,00	6772,00	528,00						528,00	528,00	
N-8	R0570	1526242,00	656780,00	273664,14	268465,63	162228,33	107423,98	72105,79	5825,00	828,90							828,90	828,90	
N-7	R0580	1301639,00	592168,09	503338,00	234126,35	182037,49	103445,41	19035,00	2177,50								2177,50	2177,50	
N-6	R0590	1167244,98	523225,57	328107,99	316762,30	217797,39	64540,00	14049,20									14049,20	14049,20	
N-5	R0600	1081319,51	386309,55	499194,38	258286,60	150355,00	64670,60										64670,60	64670,60	
N-4	R0610	765535,04	530504,58	512577,56	279451,00	156471,40											156471,40	156471,40	
N-3	R0620	961576,58	620185,33	649363,00	322835,30												322835,30	322835,30	
N-2	R0630	998183,89	890908,00	641774,00													641774,00	641774,00	
N-1	R0640	1408690,00	985267,30														985267,30	985267,30	
N	R0650	1364400,00															1364400,00	1364400,00	
Total	R0660																3553002,20	3553002,20	



Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)		S.19.01.01.07															S.19.01.01.08		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																0,00	0,00	
N-14	R0310																	0,00	0,00
N-13	R0320																	0,00	0,00
N-12	R0330																	0,00	0,00
N-11	R0340	1929433,51	173550,09	215920,35	7617,61	830,98	108,38	3306,08	0,00	1881,28	0,00	790,82	0,00				0,00	2333439,10	
N-10	R0350	455502,71	969560,47	64115,01	15272,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	1504450,38	
N-9	R0360	919964,82	878133,08	77785,95	982,32	1402,38	394,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	1878663,16	
N-8	R0370	524132,63	212529,76	8042,85	7941,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	752646,43	
N-7	R0380	640185,93	1341291,47	59512,05	40654,78	4205,79	0,00	0,00	0,00								0,00	2085850,01	
N-6	R0390	492755,96	639517,39	90378,34	27077,52	0,00	1165,93	0,00									0,00	1250895,13	
N-5	R0400	453276,96	1088990,72	64270,78	71527,49	4067,47	0,00										0,00	1682133,42	
N-4	R0410	1890939,50	1460353,46	8055,24	10489,73	95,10											95,10	3369933,03	
N-3	R0420	733240,54	301833,50	94231,76	40,20												40,20	1129346,00	
N-2	R0430	5204277,41	5974968,37	15181,01													15181,01	11194436,79	
N-1	R0440	2579085,15	5860,96														5860,96	2584946,10	
N	R0450	33752,56															33752,56	33752,56	
Total	R0460																54929,83	29800482,12	

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable		S.19.01.01.09															S.19.01.01.10		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960	C0960
Prior	R0300																	1428,75	1382,22
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330																		0,00
N-11	R0340								14739,89	11847,98	3225,58	6470,19	1937,16					1874,08	
N-10	R0350							33008,31	31818,16	31506,94	10887,34	679,30						657,18	
N-9	R0360						170877,71	180361,54	179812,61	48696,61	12680,34							12085,36	
N-8	R0370							4227,72	3510,65	1154,32								1088,22	
N-7	R0380				1948,40	1226,05	2487,67	4927,72	6220,89	2045,45								1902,73	
N-6	R0390			22412,81	2553,79	6058,43	956,93	1558,77										1434,26	
N-5	R0400		19072,69	93100,03	68024,53	48259,87	16666,50											15072,79	
N-4	R0410	1164811,87	59722,31	6085,12	985,76	2393,50												2146,34	
N-3	R0420	1258048,46	44404,42	21693,93	7039,40													6229,25	
N-2	R0430	2000000,00	1997682,32	406176,46														355791,72	
N-1	R0440	287263,51	18193,24															15689,04	
N	R0450	152107,08																140288,26	
Total	R0460																	555645,45	

Reinsurance RBNS Claims		S.19.01.01.11															S.19.01.01.12		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (cumulative)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160	C1160
Prior	R0300																	46091,06	46091,06
N-14	R0310																		0,00
N-13	R0320																		0,00
N-12	R0330																		0,00
N-11	R0340	159215,88	185358,42	52843,13	45780,74	745,54	660,84	2569,81	2783,88	1168,44	523,37	886,84	869,07					869,07	
N-10	R0350	671262,47	108789,10	75293,05	20185,17	20281,03	21474,39	23263,29	19098,82	8554,80	2568,45	0,00						0,00	
N-9	R0360	836093,58	273782,18	150853,35	143322,56	150477,17	162629,69	133516,61	59805,18	14617,19	10643,88							10643,88	
N-8	R0370	266963,01	121155,47	40512,99	4189,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								0,00	
N-7	R0380	1183265,84	350315,16	348045,06	157725,88	88458,48	5201,65	1561,72	0,00									0,00	
N-6	R0390	709799,59	155584,76	111717,34	75751,72	22811,67	2966,06	0,00										0,00	
N-5	R0400	738565,42	1143,45	62599,37	14105,27	8446,62	13858,24											13858,24	
N-4	R0410	730283,43	77375,23	31464,53	8055,38	8703,89												8703,89	
N-3	R0420	507648,66	158058,95	36168,65	25345,16													25345,16	
N-2	R0430	4923018,26	680467,53	386781,04														386781,04	
N-1	R0440	11002,31	9187,28															9187,28	
N	R0450	52994,73																52994,73	
Total	R0460																	554474,33	

Net Claims Paid (non-cumulative)		S.19.01.01.13															S.19.01.01.14		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																0,27	0,27	
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540	535077,09	105789,72	43893,33	2627,13	514,52	40,34	1013,92	0,00	81,28	0,00	466,00	0,00				0,00	68940,77	
N-10	R0550	277657,64	197096,91	22111,72	9456,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	506322,40	
N-9	R0560	187014,87	302846,94	48163,00	365,68	430,09	110,80	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00	538931,37	
N-8	R0570	180760,71	131592,77	2994,02	2435,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	317782,95	
N-7	R0580	396386,11	499306,71	18251,42	11415,17	181,72	0,00	0,00	0,00								0,00	925177,70	
N-6	R0590	183432,43	196130,09	25376,71	1169,93	0,00	687,04	0,00									0,00	404456,35	
N-5	R0600	139013,03	305770,19	2776,92	17345,36	2396,81	0,00										0,00	461748,47	
N-4	R0610	530943,84	63096,87	1953,39	6181,20	23986,17											23986,17	499967,73	
N-3	R0620	31680,81	73194,41	55527,14	10138,26												10138,26	107179,00	
N-2	R0630	1262033,50	3520818,74	3828965,19													3828965,19	8611817,43	
N-1	R0640	1519755,54	1478255,29														1478255,29	2998010,84	
N	R0650	8513097,99															8513097,99	8513097,99	
Total	R0660																13854443,17	24573832,99	

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions		S.19.01.01.15															S.19.01.01.16		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	C1560
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550		
Prior	R0500																15823,75	15823,75	15308,47
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540								3684,97	2962,00	806,40	19754,57	21454,53				20755,89	27278,42	
N-10	R0550							8252,08	7954,54	7876,74	33240,86	7523,41					7278,42	133892,79	
N-9	R0560						42719,43	45090,39	44953,15	148678,83	140438,07						133892,79	12052,37	
N-8	R0570					306,51	621,92	1231,93	10718,60	12784,34							12052,37	21073,19	
N-7	R0580				487,10	1101,12	1991,57	18993,42	22653,93								21073,19	15884,81	
N-6	R0590			5603,20	638,45	1514,61	2921,67	17263,82									15884,81	166935,03	
N-5	R0600		4768,17	23275,01	17006,13	147345,41	184585,82										166935,03	23771,28	
N-4	R0610	291202,97	14930,58	1522,28	3009,68	26508,60											23771,28	68996,52	
N-3	R0620	314512,11	11101,11	66235,16	77963,14												68996,52	3940484,75	
N-2	R0630	16230673,56	6099255,94	4498508,66													3940484,75	173760,10	
N-1	R0640	877063,21	201494,80														173760,10	1553728,55	
N	R0650	1684625,01															1553728,55	6153916,17	
Total	R0660																6153916,17		

Net RBNS Claims		S.19.01.01.17															S.19.01.01.18		
		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	C1760
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750		
Prior	R0500																517455,36	517455,36	517455,36
N-14	R0510																	0,00	0,00
N-13	R0520																	0,00	0,00
N-12	R0530																	0,00	0,00
N-11	R0540	246793,48	149984,44	39671,41	36488,80	405,94	341,92	1112,95	898,88	714,32	1359,39	9739,10	9756,87				9756,87	9756,87	
N-10	R0550	543158,08	81672,26	60011,10	10990,52	10493,66	9900,30	7511,40	11675,87	22219,89	28206,24	0,00					0,00	119496,72	
N-9	R0560	627688,31	218213,65	82137,35	74156,91	65169,83	52510,91	81623,99	155335,42	160523,41	119496,72						119496,72	0,00	
N-8	R0570	212778,55	65967,31	20961,93	1814,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							0,00	0,00	
N-7	R0580	644270,22	181257,49	150794,08	50927,54	54078,17	13510,55	17150,48									0,00	0,00	
N-6	R0590	367259,28	36072,00	46310,03	59250,08	32572,81	0,00										0,00	0,00	
N-5	R0600	319863,68	369,21	38269,48	36636,43	92769,26	155583,74										155583,74	97716,83	
N-4	R0610	235798,56	47302,55	81724,62	88462,84	97716,83											97716,83	284545,14	
N-3	R0620	310345,73	410535,59	397197,84	284545,14												284545,14	4342315,53	
N-2	R0630	12786838,55	7472776,49	4342315,53													4342315,53	103143,79	
N-1	R0640	120825,47	103143,79														103143,79	594961,51	
N	R0650	594961,51															594961,51	6224975,51	
Total	R0660																6224975,51		



49, rue de Miromesnil 75380 Paris cedex 08  
Tél. : 01 40 17 65 00 - Fax : 01 40 17 66 98 ou 99  
[www.areas.fr](http://www.areas.fr)

Aréas Dommages | Aréas Vie  
N°siren : 775 670 466 | N°siren : 353 408 644  
Sociétés d'assurance mutuelles à cotisations fixes  
Entreprises régies par le Code des assurances